

**QUARTIER  
VITALITÉ**

Centre social Quartier Vitalité

tisseur de liens depuis 2002

**Projet social 2023 - 2027**

*Laboratoire de solidarités locales*



# QUARTIER VITALITÉ



7 rue Saint Polycarpe 69001 LYON  
04 78 39 36 36  
[www.centresocialquartiertvitalite.fr](http://www.centresocialquartiertvitalite.fr)

## Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h - 19h

Mardi à vendredi : 9h - 19h

Samedi : 10h - 13h / 14h - 18h



# Sommaire

<b>Introduction</b>	p.5
<hr/>	
• Rappel historique	p.7
• Ce qui nous engage	p.8
• Le contexte d'élaboration du projet	p.10
• Le calendrier de la démarche de projet	p.12
<b>L'évaluation du projet 2019 - 2023</b>	p.13
<hr/>	
• Éléments de contexte	p.14
• L'évaluation des axes	p.17
• La mesure de l'Utilité sociale	p.19
• L'évaluation des moyens du projet	p.21
• Panorama des adhérents et usagers	p.25
• Un rapport d'étonnement	p.28
<b>Le diagnostic de territoire</b>	p.31
<hr/>	
• Rappel de la méthode	p.32
• Etat des lieux du 1er arrondissement	p.35
• Des débats d'enjeux et stratégies	p.42
<b>Notre projet social 2023 - 2027</b>	p.43
<hr/>	
• Une déclinaison actualisée	p.44
• Précision sur la méthode d'organisation	p.46
<i>Bien dans ses droits</i>	p.48
<i>Solidarités locales et engagement</i>	p.52
<i>Mixités et diversité</i>	p.56
<i>Accompagner la jeunesse</i>	p.60
• Les moyens au service du projet	p.64
<b>Les annexes</b>	p.69
<hr/>	





# Introduction

---



# Rappel historique

Depuis sa création en mars 2002, l'association « Quartier Vitalité » met en oeuvre un projet de développement social local dans la cadre de ses agréments successifs en tant que « centre social ».

En 20 ans, le budget de l'association a été multiplié par 3, témoignant de la vivacité du projet et de son développement. Nous sommes passés d'une organisation humaine resserrée autour de 12 ETP à près de 24 ETP aujourd'hui. Partie d'une situation financière très fragile en 2002, l'association a mis près de 18 ans pour constituer une trésorerie quasi inexistante au départ, ceci au fil des exercices et des résultats positifs. Durant cette période, le Centre social Quartier Vitalité a surmonté de nombreux défis qui ont marqué son histoire:

- La refonte du Règlement intérieur de la vie associative en 2012,
- L'intégration dans le projet associatif d'une première version du projet périscolaire de la ville de Lyon en septembre 2014,
- L'adaptation de la structure à la sortie de la géographie prioritaire en janvier 2015,
- L'adaptation à la seconde version du projet périscolaire de la ville de Lyon en septembre 2018,
- La continuité de l'activité pendant les phases successives de confinement entre 2020 et 2021,
- La continuité de l'activité suite à la disparition brutale de Sylvain PARATTE, directeur de 2002 à 2021.

Les éléments de contexte actuels, qui seront déve-

loppés plus précisément dans ce projet, sont d'importants défis à relever, et il existe un véritable risque pour la viabilité à terme de l'outil « centre social ». Afin de mieux comprendre les enjeux qui se jouent aujourd'hui et dans les années à venir, nous décidons de revenir sur certaines caractéristiques intrinsèques du projet, qui sont les marqueurs permanents de l'équipement:

- L'implantation du Centre social au sein de « La Condition des Soies », aux côtés de la Bibliothèque Municipale du 1er et de la Maison des Combattants de la Libération, confère à l'association la « Responsabilité Unique de Sécurité », la mission de « Chef d'Etablissement » et d'accueil général des publics pour l'ensemble des affectataires et le suivi de la fonction logistique (travaux) ainsi que l'entretien de toutes les parties communes.
- Le secteur des ateliers socio-culturels occupe une place importante dans le projet de « Quartier Vitalité », secteur issu de la reprise de l'ancienne association et plébiscité par les habitants en 2002. De nombreuses associations du territoire participent ainsi à enrichir l'offre culturelle en direction des enfants/ados/adultes.
- Le Centre social, tout au long de ces 20 dernières années, a construit une capacité d'adaptation lui permettant de répondre à de nombreuses expérimentations ou sollicitations et/ou d'en être à l'initiative.

Ces marqueurs du projet ont participé activement dans l'émergence de l'identité de « Quartier Vitalité » comme structure forte et atypique. Mais dans la période

récente, 2013-2023, chacune de ces particularités a eu à subir des changements profonds, modifiant ainsi les équilibres établis:

- La mission générale d'accueil, que l'on nomme plus communément « les services communs », nécessite de bien définir son périmètre et son financement. L'arrêt en 2013 de l'indexation de la DGF de la ville de Lyon (2%/an) a modifié les conditions structurelles de mise en oeuvre de la mission. Ce sont une partie des excédents générés par le secteur des ateliers qui ont participé à équilibrer cette « mission de service public ».
- Le secteur des ateliers socio-culturels a connu sa meilleure année en 2019, juste avant la crise sanitaire. Le dynamisme de l'offre et les opportunités de financements complémentaires, apportés par la bonne santé des activités, se sont vus enrayés par les effets de la crise sanitaire. Cette activité est aujourd'hui à peine équilibrée, ce qui nous préoccupe fortement au regard du rôle qu'elle occupe dans notre modèle socio-économique.
- La capacité du Centre social à dégager des marges de manœuvre pour innover s'est fortement réduite depuis 2 ans. Le modèle socio-économique est en question.

20 ans déjà! Deux décennies qui ont vu l'association se développer de manière continue, jusqu'à la pandémie de Covid qui marque un tournant dans les préoccupations et les orientations stratégiques. Le projet 2023-2027 tentera d'apporter sa contribution au changement.

# Ce qui nous engage

Un Centre Social peut se définir de multiples façons. Nous avons choisi de rappeler les différents cadres dans lesquels s'inscrit l'action du Centre social. En effet la démarche de Projet social n'est pas neutre, elle implique un engagement multiple et une détermination nécessaire: les cadres partenariaux et contractuels qui nous définissent, nous guident et nous engagent vis-à-vis de nos deux principaux partenaires institutionnels et de notre réseau fédéral.

## Vis-à-vis de la CNAF et de la CAF du Rhône



Les structures qui s'inscrivent dans la démarche d'Animation de la Vie Sociale s'engagent à mettre en œuvre les missions et principes suivants :

- Assurer des missions générales, en étant :
  - ⇒ « des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale ;
  - ⇒ des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets».
- Poursuivre trois finalités de façon concomitante :
  - ⇒ « l'inclusion sociale et la socialisation des personnes,
  - ⇒ Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur les territoires,
  - ⇒ La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité ».
- Fonder leurs actions sur des valeurs et des prin-

cipes :

- ⇒ « Le respect de la dignité humaine,
- ⇒ La laïcité, la neutralité et la mixité sociale,
- ⇒ La solidarité,
- ⇒ La participation et le partenariat ».

Les Centres Sociaux se voient également attribuer les missions complémentaires suivantes :

- « Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des usagers-habitants, des familles, des groupes et des associations,
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés,
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire,
- Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles,
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ ou leurs axes d'intervention prioritaires».

La circulaire du 20 juin 2012 (n°2012-013) fait apparaître de nouvelles exigences autour du « Projet Familles », intégré au Projet d' Animation Globale, et qui doit notamment:

- « Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire,
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter-familiales,
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre Social,
- Faciliter l'articulation des Actions Familles du Centre Social avec celles conduites par les partenaires du

territoire ».

La circulaire n°2016-005 est venue compléter celle du 20 juin 2012 (n°2012-013) en apportant des précisions sur :

- L'appréciation du critère de participation des habitants, quel que soit le statut du gestionnaire et son mode de désignation,
- Des éléments de cadrage des fonctions de Directeur, de Référent « Familles » et de Chargé d'Accueil pour faciliter l'examen par les Caf des critères d'agrément et le calcul des prestations de services « animation globale et coordination » et « animation collective famille ».

## Vis-à-vis de la ville de Lyon



L'agrément de la CNAF est également conditionné à l'existence d'un partenariat contractualisé avec une collectivité locale. La Ville de Lyon, dont le soutien vis-à-vis

des Centres Sociaux n'est plus à démontrer, a mis en place depuis 2021 un Appel à Initiatives Associatives qui couvre une durée de 4 ans (2022-2025).

La ville de Lyon affirme la place de l'éducation populaire comme axe fort de l'action municipale autour de trois priorités essentielles :

- Une politique jeunesse productrice de lien social et de démocratie,
- Une démarche d'accompagnement de la transition écologique et sociale comme vecteur d'émancipation et de revitalisation démocratique,



- Le soutien à la liberté associative avec des associations entendues comme outils de transformation sociale.

« La ville de Lyon rappelle également qu'elle s'appuie sur un certain nombre de documents-cadres et de contrats de projet tels que le Projet Educatif de Territoire, le Contrat de Ville, la Charte de Coopération Culturelle, le Plan d'Action Climat Air Energie, et dans un partenariat structurant avec la Caisse d'Allocations Familiales pour le développement de son Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale et le Contrat Enfance Jeunesse »

Les enjeux attendus par la ville de Lyon, dans le cadre d'une démarche d'intervention globale et territorialisée, sont les suivants :

- L'accompagnement de la transition écologique et sociale.
- La participation des habitants, l'exercice de la citoyenneté, l'engagement et le soutien à la vie associative locale,
- Les solidarités, l'accès aux droits et l'inclusion par la prise en compte des publics précaires ou empêchés,
- L'accueil et l'accompagnement des enfants et de leur famille dans une démarche éducative globale, en cohérence avec les objectifs du Projet Educatif de Territoire
- L'animation de la vie sociale et culturelle locale par des projets favorisant le vivre-ensemble, le faire-ensemble, les rencontres entre générations, l'égalité de genre, l'accès à la culture, au sport et au loisir, la démocratisation des savoirs, l'éducation aux médias et à l'écocitoyenneté, comme leviers d'expression et d'émancipation individuelle et collective.

Pour la période 2022-2025, voici les axes de travail annoncés dans le cadre de l'AIA, axes d'intervention que l'on retrouvera également dans le Projet Social, articulés différemment:

- La formation des Administrateurs, des Bénévoles d'activités et les adhérents qui souhaitent s'engager,

ainsi que des salariés sur au moins deux thématiques centrales qui sont l'utilité Sociale, l'Éducation populaire et toute autre thématique utile au développement de l'esprit critique,

- Le développement et le renforcement des actions en direction de l'enfance et de la jeunesse visant à leur permettre de prendre conscience de la place qu'ils occupent dans la société et d'expérimenter leur capacité à agir,
- Le développement de la fonction « Hors les murs » du Centre social tout en mobilisant les habitants sur des dynamiques de transition écologique et de développement culturel impliquant les nombreux acteurs du quartier (Serre botanique à visée éducative, collectif d'acteurs culturels locaux, prêts de vélo aux familles, etc.)
- Contribuer à une dynamique partenariale locale en renforçant les alliances existantes et en développant des actions mutualisées en lien avec les besoins des habitants
- Renforcer la démarche de coéducation au sein des activités enfance et familles en lien avec le Pedt

## Vis-à-vis des instances fédérales



Adhérent depuis sa création en 2002, Quartier Vitalité reconnaît au réseau fédéral une place clé dans l'animation du collectif des centres sociaux, au niveau départemental et au niveau national.

La fédération nous permet de porter collectivement un certain nombre de valeurs fondamentales qui dépassent

les attendus liés à l'agrément. C'est l'occasion pour les structures de travailler entre administrateurs et salariés sur des chantiers à dimension locale et nationale.

Lors du dernier Projet social 2019-2023, la FCSR (Fédération des Centres Sociaux du Rhône) a participé à

l'écriture du préambule de la Convention qui nous lie avec la Ville de Lyon. Pour la mise en place de l'AIA, une démarche similaire a été initiée. En voici les grandes lignes:

### « Notre appartenance au réseau d'Éducation Populaire :

*Notre inscription dans le mouvement de l'éducation populaire est fidèle aux valeurs qui l'ont fondé : l'émancipation des personnes et la transformation sociale via l'accès à des savoirs et des pratiques pluriels. Riche de notre ancrage sur un temps long dans la ville et ses quartiers, nous n'avons cessé de matérialiser ces valeurs au contact des réalités et des besoins des habitants et citoyens. Depuis plusieurs années maintenant, ces principes d'émancipation et de transformation s'actualisent dans l'accompagnement au développement du pouvoir d'agir des individus et des collectifs. Pas qu'un simple slogan, le pouvoir d'agir porté par les centres sociaux fonde la trame de nos projets sociaux et s'inscrit au cœur des pratiques de nos professionnels. Il est à la fois une manière « d'aller vers » les publics, notamment ceux qui rencontrent des difficultés économiques et/ou sociales, en valorisant l'écoute et l'accueil inconditionnel, et il est un moyen visant la prise de conscience et la mise en action des personnes pour répondre à leurs besoins et à leurs envies, en résonance avec les enjeux sociaux et écologiques de notre époque...*

### **Notre inscription dans un fédéralisme qui amplifie l'action de proximité**

*..nos axes d'engagement commun : le soutien et la mobilisation de la jeunesse, la transition écologique et solidaire, l'accès aux droits et la promotion des liens intergénérationnels trouvent échos et sont soutenus dans des stratégies fédérales, permettant le partage d'expérience et d'expertise, la mutualisation d'outils et l'activation de partenariats consolidés et élargis. En tant que Centre social lyonnais, membre du réseau métropolitain et départemental, nous inscrivons ainsi notre action dans un horizon de transformation plus grand, renforçant davantage notre utilité sociale. »*

# Le contexte d'élaboration du projet social

## Un territoire encore en mutation

Comme de nombreux espaces urbains de centre-ville, le quartier est passé d'une population majoritairement composée d'ouvriers à un territoire d'accueil de cadres et de professions intermédiaires.

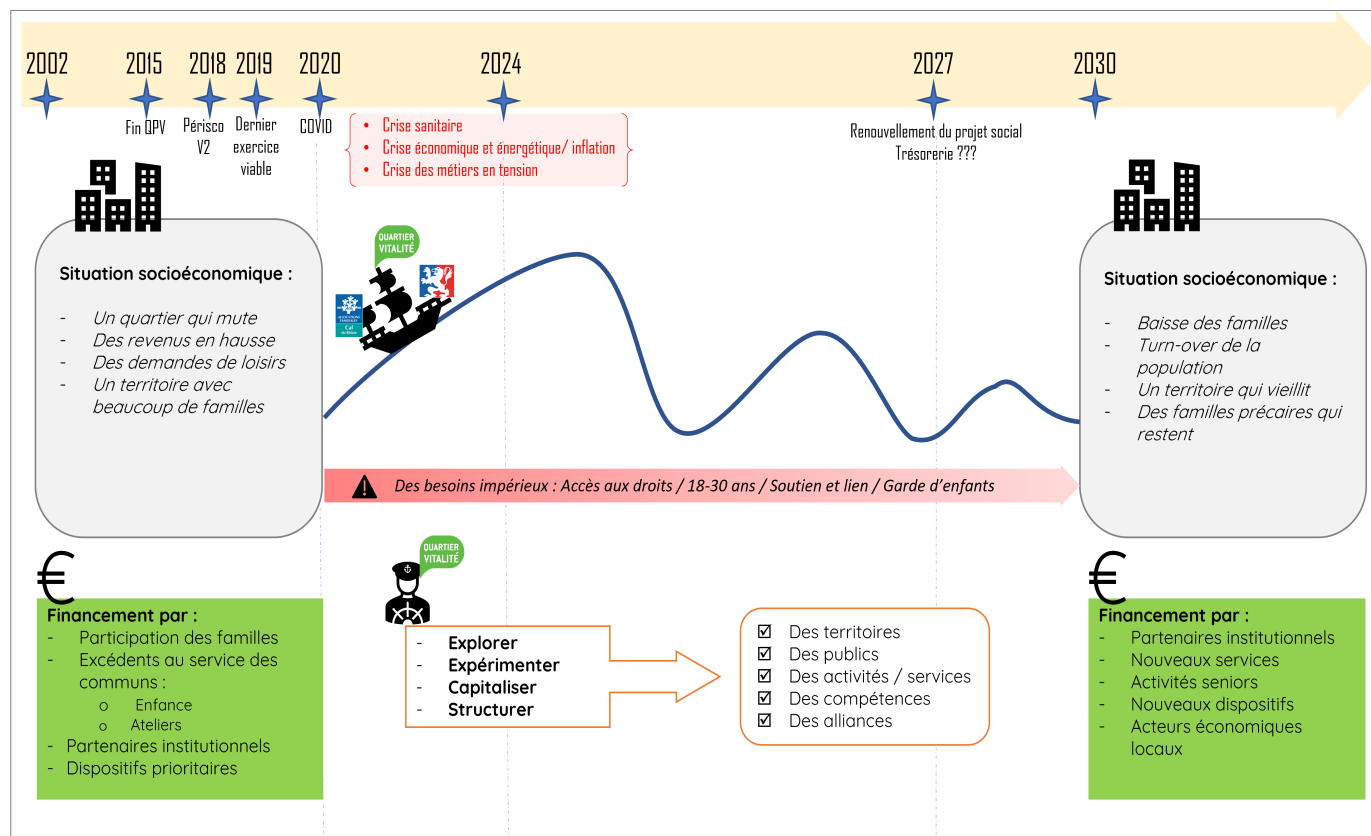
Cette mutation, sur le temps long, n'est pas figée et sa dynamique voit une orientation nouvelle depuis 2013, avec l'abaissement du nombre d'habitants propriétaires et de son attractivité auprès des familles. Si bien que le modèle socioéconomique du centre social s'en retrouve directement impacté et pourrait être menacé dans sa capacité à dégager les excédents nécessaires au développement d'activités et au maintien de ses services phares.

Le 1er arrondissement de Lyon passe d'un territoire avec beaucoup de familles, des demandes de loisirs socioculturels et aux revenus en hausse à un territoire dont le nombre de familles avec enfants baisse, qui devient un lieu de transition dans des projets d'habitat et à la population vieillissante. De plus, cette population vieillissante est celle qui se prépare à conserver le quartier comme lieu de résidence.

Ces transformations importantes ne doivent pas pour autant masquer les besoins impérieux des habitants, dont certains se sont renforcés avec la crise du Covid-19.

Si nous voulons permettre au centre social d'être davantage adapté à son contexte, nous ne pouvons pas pour autant nous extraire des réponses à ces besoins. D'autant qu'au regard des évolutions du quartier, si le besoin en mode de garde et d'accompagnement de la parentalité sur le temps long se réduit, les autres besoins devraient perdurer dans le temps.

Nous allons devoir concevoir une mutation qui assure la continuité des fondamentaux du centre social et sa capaci-



té à répondre aux enjeux à venir. Nous envisageons donc ce projet social 2023-2027 comme un projet de transition pour nous permettre d'aborder les années 2030 avec sérénité.

## Se préparer aux enjeux à venir

Ces enjeux forts qui commencent à traverser l'arrondissement, nous les aborderons davantage dans le diagnostic de

territoire, mais il est important d'en dégager certains afin de les appréhender comme des éléments socles de notre action.

Le premier enjeu est celui de notre relation avec des familles en transition sur le territoire. Le turn-over rapide et important des familles nous pousse à nous interroger sur nos démarches d'accompagnement de la parentalité et de l'éveil des enfants. En effet, le modèle de la continuité éducative ne s'applique plus. Les enfants que nous accueillons ne seront pas les adolescents et les jeunes que nous accompagnerons demain. De même que les parents que nous

allons rencontrer seront davantage des « primo parents » dont l'expérience sera celle de l'accueil du premier enfant puis celle de la petite enfance.

Nous allons aussi devoir donner à voir davantage ce qu'est le centre social et ses possibilités : communiquer autrement, aller vers des publics nouveaux, nous déplacer vers des territoires que nous connaissons moins.

L'enjeu de l'accompagnement du bien vieillir est lui aussi amené à gagner en importance et priorité dans notre projet social. Si les familles ne restent pas longtemps dans l'arrondissement, les populations seniors sont celles qui vont s'inscrire le plus dans le temps, toutes catégories sociales confondues. Le maintien à domicile sera un des défis sociétaux tout comme celui de la socialisation des seniors et de leur citoyenneté. La géographie particulière du territoire en ajoutera en complexité.

C'est pourquoi nous devons dès maintenant commencer à nous rapprocher des acteurs locaux et des espaces de vies des seniors afin d'envisager au mieux la place que doit prendre le centre social dans les problématiques liées au vieillissement.

## Un contexte de crise économique défavorable

Le principal frein à un déploiement serein d'une démarche de mutation est le contexte économique global qui vient contraindre tant notre capacité à mettre en œuvre le présent projet social qu'à accompagner sa transformation.

En effet, si le centre social est parvenu, jusqu'à maintenant, à équilibrer son budget et dégager des excédents, les mutations du quartier et la crise économique qui suit la crise sanitaire viennent directement fragiliser le modèle socioéconomique. Les augmentations de charges vont être exponentielles à compter de 2023, en particulier les charges de personnel.

Un des défis majeurs des 4 années à venir va être de main-

tenir notre capacité à financer notre activité. Si nous pouvons compter sur un soutien de nos partenaires financiers, il apparaît évident que nous allons devoir naviguer seuls afin de réduire les dépenses du centre social et envisager de nouvelles formes de recettes et sources de financement.

De la crise économique que nous vivons en 2023, nul ne saurait en prévoir l'issue ni la durée. De plus, l'impact de la nouvelle grille de salaire ALISFA est complexe à circonscrire et devrait s'étaler sur plusieurs années.

## Un mode opératoire de transition

Enfin, afin de mener à bien la « mue » du centre social, nous allons devoir adopter une stratégie qui nous permettent d'explorer, expérimenter, capitaliser et structurer :

- explorer de nouveaux territoires et aller à la rencontre de nouvelles populations;
- Expérimenter des actions : hors les murs, actions seniors, nouveaux services, formes d'alliance et de co-construction;
- Capitaliser le fruit de ces explorations et expérimentation;
- Structurer les équipes, des modes de contractualisation, de nouvelles formes d'intervention auprès des publics.

Nous serons donc en évaluation permanente et en observation de l'impact des actions mises en places, qu'elles soient de notre initiatives ou menées en partenariat avec d'autres acteurs. Ce fonctionnement, à la fois itératif et incrémental, devra nous permettre de réaliser au mieux les ambitions de ce présent projet et de nous préparer à aborder l'horizon 2030 sereinement.

Si ce contexte socioéconomique n'est pas favorable, il n'en demeure pas moins que les enjeux repérés sont enthousiasmants et plein de défis à relever pour le centre social, les habitants présents et à venir et les acteurs locaux.

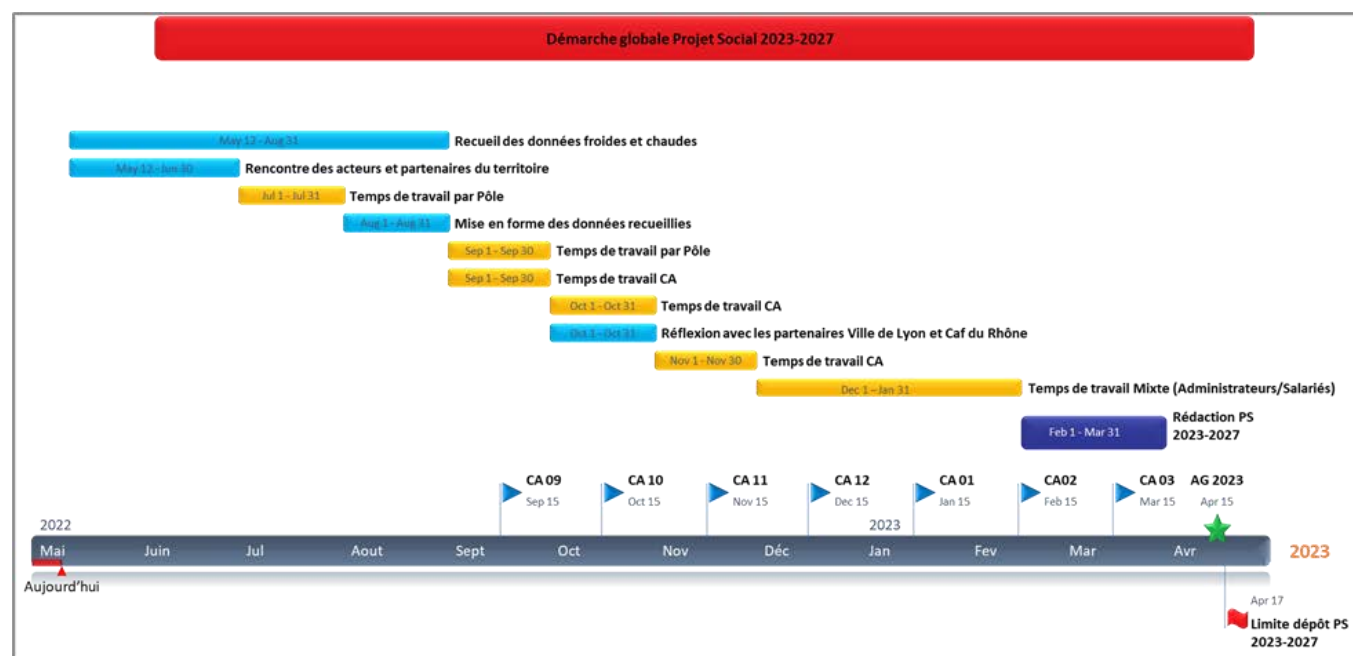
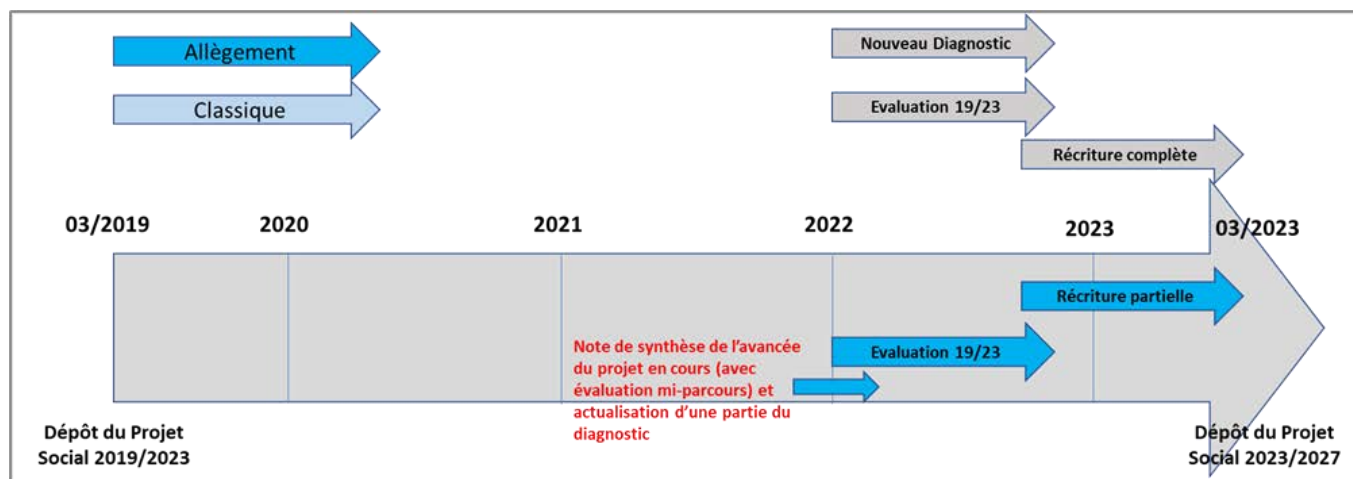
# Le calendrier de la démarche de projet

En parallèle d'une démarche d'allègement en partenariat avec la FCSR et la CAF du Rhône, présentée au chapitre suivant, un calendrier et une méthodologie ont été élaborés par le CA afin d'engager l'association dans son travail d'élaboration.

## Calendrier

Le calendrier global suivant est alors validé par les membres du CA :

- Une phase d'évaluation, déjà finalisée dans le cadre de la démarche d'allègement,
- Une phase de recueil de données froides et chaudes : recherche de données internes et externes, rencontres avec les partenaires locaux et institutionnels, questionnaires auprès des habitants et des adhérents,
- Une phase de travail par secteur avec des points réguliers avec le CA : alternance de temps en équipes (séminaires, réunions), des CA thématiques, temps fort Administrateurs/Salariés,
- Une phase de finalisation et d'écriture du projet avec validation en CA.





# Évaluation du projet 19-23

---

# Éléments de contexte

La phase évaluative à mi-parcours du Projet Social 2019-2023, dans le cadre de la démarche de renouvellement de l'agrément "Centre social", devait initialement démarrer avec le Conseil d'Administration du 28 avril 2021 en travaillant sur un rétroplanning de mise en œuvre jusqu'au dépôt officiel du nouveau projet en mars 2023.

Malheureusement, la disparition brutale du directeur Sylvain PARATTE quelques jours plus tôt, a complètement bouleversé le calendrier initial. Ce n'est qu'à partir de la rentrée scolaire 2021-2022 que nous nous sommes consacrés à initier la démarche d'évaluation. Cette phase de travail en équipe s'est inscrite dans un contexte particulier :

- Des règles sanitaires encore prégnantes sur la mise en œuvre des activités du Centre social
- Une fonction pilotage réduite avec une direction de transition assurée par Raouf HAFSAOUI
- Une démarche d'allègement expérimentale

## Le défi de la crise sanitaire

La mise en œuvre du Projet social 2019-2023 a été fortement impactée par la crise sanitaire qui a débuté en mars 2020. A peine 1 an après le démarrage de ce projet, de nombreuses activités ont été mises en sommeil du fait des restrictions sanitaires. Au-delà de l'impact financier et de la capacité du Centre social à dérouler son plan d'action, au-delà des forces du projet devenues facteurs déstabilisants du modèle socio-économique, c'est l'absence de collectif pendant près de 18 mois (sauf sous certaines conditions et pour un nombre limité d'activités dites « essentielles ») qui a modifié radicalement les pratiques du Centre social.

De nombreuses actions prévues hors-les-murs, de nombreux projets portés collectivement ont été mis en attente, au profit d'accompagnements individuels dont la demande ne faisait qu'augmenter. La stratégie du Centre social de

s'impliquer dans les Accueils de loisirs dédiés aux enfants de soignants et d'enseignants a permis de maintenir partiellement une dynamique d'équipe et de travail. Le développement du pôle Accès aux droits a connu quant à lui une croissance constante dans cette période avec la multiplication des rendez-vous individuels, et des situations à traiter de plus en plus complexes (de nombreux guichets publics étant fermés ou limités pendant la période).

A l'issue du dernier confinement de l'année 2021, nous avons réengagé une dynamique d'ouverture vers les habitants et les partenaires, ayant constaté les conséquences néfastes de la période sur les pratiques professionnelles. Il a fallu renouer des partenariats, redonner confiance, reprendre l'habitude de travailler en réseau. Pour l'exemple, les liens forts qui nous lient aujourd'hui avec les services sociaux de la MDMS de Lyon 1<sup>er</sup> sont directement issus d'un besoin de retrouver plus de cohérence et de complémentarité dans le suivi des personnes.

C'est l'année 2022 qui a vu se renouer en cascade des partenariats stratégiques avec autant de structures nouvelles qu'anciennes. La « fin » de l'épisode de restrictions a redonné de l'énergie pour les actions communes en direction des habitants. C'est dans ce contexte que nous avons mené l'évaluation à mi-parcours, avec des effets structurels à mesurer et des besoins nouveaux à prendre en compte.

## 15 mois d'intérim de direction

De janvier 2021 à mars 2022, la fonction pilotage a été fragilisée avec l'absence du directeur sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2021, et sa disparition malheureuse mi-avril. Cela a plongé le Centre social dans une phase temporaire d'incertitude. Il est à noter que la structure a bénéficié d'un large soutien de l'ensemble des partenaires institutionnels durant cette période. Le Conseil d'Administration a missionné, dès le 28 avril 2021, Raouf HAFSAOUI alors directeur adjoint pour

assurer l'intérim de direction. La volonté de continuité du projet, mais aussi de sécurisation des équipes a guidé les choix du CA pour trouver les ressources en interne afin de passer ce cap difficile.

Dans cette période troublée, un groupe technique de suivi a été créé dès le début de la direction par intérim. Il a réuni les personnes en charge du suivi du Centre social à la Caf du Rhône et à la ville de Lyon et la déléguée générale de la FCSR. Les 3 rencontres qui ont lieu en 2021 ont permis d'avoir un regard « en temps réel » de l'état de santé du Centre social et de la continuité de son projet. Une des missions du directeur de transition a été de repenser une fonction pilotage plus équilibrée que par le passé, afin de créer un environnement favorable au recrutement d'une nouvelle direction. Plusieurs acteurs ont été associés à cette réorganisation :

- En interne, 3 salariés statut Cadre (dont le directeur, la référente Familles et l'assistante de direction) et un Bureau fortement mobilisé sur le sujet
- En externe, la participation active de nos Expert-comptable et Commissaire aux comptes pour vérifier la faisabilité des changements à opérer

Au mois de septembre 2021, le CA a donné mandat au Bureau en vue de se préparer à recruter une nouvelle direction, avec accompagnement renforcé de la FCSR durant tout le processus. Le Centre social a eu le plaisir d'accueillir le nouveau directeur Matthieu GARNIER au 14 mars 2022, aux côtés de Raouf HAFSAOUI qui a repris ses fonctions d'adjoint.

## Le choix de "l'allègement"

Cette phase d'évaluation à mi-parcours s'est inscrite dans une démarche expérimentale entre la Fédération des Centres Sociaux et la Caf du Rhône, dite « démarche d'allè-

gement ». En effet, depuis plusieurs mois, les administrateurs de l'association souhaitaient intégrer la démarche. Historiquement, le Centre social se réengageait vers la fin de la 2<sup>ème</sup> année dans la procédure de renouvellement de l'agrément. Ce calendrier tenu, nous nous focalisons alors davantage sur le renouvellement en délaissant la mise en œuvre de la fin du projet en cours (faute de temps). Cet état des lieux, partagés par de nombreuses structures avait fait émerger en 2016 un collectif de professionnels dénonçant la charge de travail démesurée que demande la procédure d'agrément, couplée au reste des tâches chronophages de « Gestionnaire ».

La Caf du Rhône et la Fédération départementale des Centres Sociaux du Rhône se sont fait écho de ces préoccupations et ont mis au travail en interne une réflexion pour adapter la procédure de renouvellement d'agrément, sous certaines conditions.

Avant la réunion de présentation officielle de la démarche d'« allègement » par la Caf du Rhône, qui a eu lieu le 08 novembre 2021, nous avons signifié à la Caf notre souhait d'entrer dans cette expérimentation. En effet, deux rencontres du groupe technique (Caf et ville de Lyon) mis en place à la suite du décès du directeur, avaient déjà permis de faire le point sur l'avancée du projet, de pointer les enjeux émergents, et d'envisager une procédure de renouvellement allégée. La phase d'évaluation à venir devait alors permettre de valider ou non cette perspective.

La gouvernance du Centre social, partie prenante du processus, a sollicité la Caf du Rhône pour intégrer la démarche d'« allègement » (courrier du 15 décembre 2021) : « Les éléments discutés en C.A quant à l'avancée du projet en cours, les retours de la réunion de présentation officielle menée par la Caf du Rhône le lundi 08 novembre 2021, et des différents échanges qui ont eu lieu lors du dernier Comité technique du mardi 09 novembre, ont permis à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration d'apprécier les enjeux de cette démarche d'allègement. Pour donner suite, le Conseil d'Administration du Centre social a souhaité par un vote à l'unanimité, engager le Centre social

Objectifs Stratégiques	Objectifs Généraux	Les actions évaluées
<p><b>ACCES AUX DROITS:</b> Permettre à chacun de développer sa capacité à faire valoir ses droits (individuel et collectif)</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 - Développer des alliances avec les acteurs locaux</li> <li>2 - Engager une politique volontariste d'information</li> <li>3 - Qualifier les habitants (individuelle ou collective)</li> <li>4 - Développer des acc. Personnalisées pour les habitants les plus en difficultés</li> <li>5 - Développer les solidarités par la conscientisation sur les effets du non recours aux droits</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanences « accès aux droits »</li> <li>- Le Partenariat avec les acteurs locaux</li> <li>- Ateliers numériques « Séniors »</li> <li>- Le projet « Solidarités en action »</li> </ul>
<p><b>FAMILLES/PARENTALITE:</b> Développer des lieux bienveillants, soucieux de la place des parents en tant que 1<sup>er</sup> éducateurs de leurs enfants</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 - Accompagner les parents à répondre aux besoins de leurs enfants (jusqu'à l'adolescence)</li> <li>2 - Construire avec les familles des espaces de répit</li> <li>3 - Favoriser les occasions de rencontres et d'échanges entre familles ayant des besoins spécifiques</li> <li>4 - Soutenir l'émergence de collaborations bienveillantes entre les parents et les acteurs de la Communauté éducative</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'espace Familles/Parentalité</li> <li>- Les ateliers informatiques « Parents »</li> <li>- Le FLE « Parentalité »</li> <li>- Les ateliers « Parents/enfants »</li> </ul>
<p><b>JEUNESSE:</b> Renforcer les compétences psychosociales des jeunes de 12 à 25 ans</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 - Développer des alliances avec les acteurs locaux</li> <li>2 - Permettre à TOUS les jeunes de découvrir des activités de loisirs dont ils seront pleinement les acteurs</li> <li>3 - Permettre aux jeunes de savoir rechercher, analyser et sélectionner l'information dont ils ont besoin</li> <li>4 - Accompagner les parents pour leur permettre de gérer plus sereinement la prise de distance vis-à-vis de l'autorité parentale</li> <li>5 - Développer les espaces de prises d'initiatives et de responsabilités</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les séjours de jeunes</li> <li>- Les accueils de Services Civiques</li> <li>- Le projet « Freedom Summer »</li> <li>- Le Partenariat avec les acteurs locaux</li> </ul>

*Quartier Vitalité dans le processus de demande d'allègement auprès de la Caf du Rhône pour son projet à venir. »*

## L'évaluation permanente: calendrier et méthode

La phase d'évaluation à mi-parcours du Projet Social 2019-2023 a débuté en septembre 2021 pour se terminer fin février 2022. C'est la commission mixte Administrateurs/ Salariés qui a mené ce travail tout au long de la période, avec la Vice-Pdte au Projet Social et le directeur de transition à l'animation. Ce groupe de travail dédié s'est composé de 3 administratrices et de 4 salariés (direction, référente familles, animatrice DSL et référent jeunesse).

Le CA du 10 septembre 2021 a voté un mandat unanime à

la commission Projet Social pour mener à bien cette phase d'évaluation. Voici un rappel des grandes étapes qui ont jalonné ce processus d'évaluation :

- 10/09/21 : Mandat à la Commission Projet social
- 14/09/21 : 1<sup>er</sup> Temps de travail avec les salariés – Rappel de la démarche
- 23/09/21 : 2<sup>ème</sup> Temps de travail avec les salariés – Identifier les actions à évaluer
- 29/09/21 : 1<sup>ère</sup> Commission Projet Social – 1<sup>er</sup> Exercice de priorisation des actions à évaluer
- 05/10/21 : 3<sup>ème</sup> Temps de travail avec les salariés – 2<sup>ème</sup> Exercice de priorisation à évaluer

A la suite de ces premiers travaux, nous avons identifié une série de 12 actions significatives dont l'évaluation permettrait d'observer l'avancée de chaque axe du Projet So-

cial 2019-2023.

L'évaluation des actions est à distinguer de l'évaluation des axes du Projet Social. Nous avons mobilisé les équipes salariées pour refaire un point méthodologique et proposer un calendrier d'avancement avec comme un objectif de réalisation au 16 décembre 2021, date du CA mixte administrateurs/salariés consacré à la présentation des résultats.

Quant à l'évaluation des axes du Projet Social, nous avons organisé un travail en continu au regard des délais courts liés à la démarche d'« allègement » avec des points d'étape de validation :

- 15/12/21 : 2<sup>ème</sup> Commission Projet Social – Synthèse des évaluations
- 22/02/22 : 3<sup>ème</sup> Commission Projet Social – Evaluation des axes du Projet
- 10/03/22 : CA de validation

La rencontre du 22 mars 2022, intitulée « Temps de concertation avec les partenaires », a permis à la Commission de présenter les résultats de l'évaluation, l'actualisation partielle du diagnostic de territoire, et de débattre sur les enjeux du projet à venir. Etaient présents à cette rencontre :

- Pour la Caf du Rhône : la Conseillère technique en charge du suivi du projet
- Pour le Centre social Quartier Vitalité : la Pdte et la Vice Pdte
- Pour le Centre social Grand'Côte : la Directrice adjointe
- Pour la FCSR : la Déléguée générale
- Pour les partenaires :
  - \* la Directrice de l'association AMELY
  - \* la Directrice du CRIJ AURA

Cette démarche d'évaluation à mi-parcours est à regarder en parallèle avec une autre démarche dans laquelle s'est inscrit le centre social dès 2020 : l'Utilité sociale.

## Une nouvelle démarche: l'Utilité sociale

Initiée fin 2019, avec le soutien financier et l'impulsion de la Caf du Rhône, une expérimentation de type recherche-action sur l'utilité sociale a été lancée avec une équipe de 12 centres sociaux volontaires du Rhône. Cette recherche-action a été accompagnée par le CISCA (Centre d'Innovations Sociales Clermont Auvergne) et coordonnée par la FCSR (Fédération des Centres Sociaux du Rhône). La crise sanitaire a retardé le lancement de cette démarche qui s'est officiellement concrétisée fin 2021 avec le choix de l'opérateur.

Le processus s'est organisé en 3 phases :

- 1er semestre 2022 – Prototypage (03.03, 31.03, 07.04, 14.04)
- 2ème semestre 2022 – Diagnostic (29.09, 13.10, 10.11)
- 1er semestre 2023 – Expérimentation/Déploiement

Le Centre social s'est investi dans cette recherche action avec la participation active de la direction et de deux administrateurs. Afin de mieux comprendre les différentes phases de cette action, dont les résultats seront détaillés ci-après, voici les bases sur lesquelles nous nous sommes appuyés pour construire notre processus d'évaluation de l'utilité sociale.

**Le PROTOTYPAGE** : Cette étape consiste à produire une version « idéale » de l'utilité sociale des centres sociaux. Issue de la littérature il forme une représentation graphique des éléments redondants retenus par les chercheurs concernant la question de l'utilité sociale et des centres sociaux. L'idéal type produit montre que les centres sociaux sont balisés par quatre types :

- Identification des besoins sociaux : Type apparu à la naissance des centres sociaux et historiquement attachés à identifier et répondre aux besoins des habitants des territoires appréhendés par le centre.
- Cohésion sociale : Type plus récent, apparu au tournant des années 70 et répondant à une nécessité de

retravailler le lien social. Les centres occupant une place fédératrice dans cette dynamique.

- Médiateur des acteurs territoriaux : Un type beaucoup plus récent apparu dans les années 2000, autour de la dimension de mutualisation et de coopération des acteurs d'un territoire dont les centres sociaux apparaissaient comme des facilitateurs.
- Animateur de développement social local : Type très actuel, correspondant aux profondes mutations de la société autour des enjeux sociaux, économiques, démocratiques et climatiques. Il pose la question de l'engagement des centres dans une fonction motrice des transformations socio-territoriales.

La production d'un **DIAGNOSTIC** : Cette étape vise à produire une photographie des pratiques des centres sociaux en miroir de l'idéal type produit en étape 1. Plus précisément, il s'agit de montrer l'écart qu'il existe entre l'idéal de l'utilité sociale (idéal type) et les pratiques des acteurs à un temps T0. Nous sommes aujourd'hui arrivés à l'aboutissement de phase de diagnostic. Elle a été effectuée avec 7 centres sociaux durant 4 séances. Ce travail a porté sur les 4 types différents regroupant un ensemble de 12 indicateurs.

Accompagnement des **EXPERIMENTATIONS** : À partir du travail de diagnostic, un ensemble de préconisations d'expérimentations peut donc être proposé aux acteurs. Il s'agit alors de mettre en place un certain nombre d'actions visant la réduction de la distance entre l'idéal et les pratiques actuelles des acteurs dans une visée formative et collective. En résumé nous pouvons affirmer aujourd'hui que l'ingénierie d'accompagnement se concentrera essentiellement sur un développement des pratiques liées au type « Médiateur de la dynamique territoriale » et une découverte des enjeux et des pratiques du type « Animateur du développement social local ».



# L'évaluation des axes

## L'Accès aux droits

### Rappel des indicateurs de contexte :

- 1ère priorité en termes de préoccupations par les habitants (questionnaires ouverts et fermés)
- Priorité en termes d'inégalité d'accès pointée par les partenaires (questionnaire ouvert)
- Fort engagement bénévole au sein du Centre social sur ces questions (FLE, Alpha, Mineurs isolés...)
- Thématique mobilisatrice pour les collaborations locales
- Politiques locales et nationales en phase avec les enjeux de l'accès aux droits

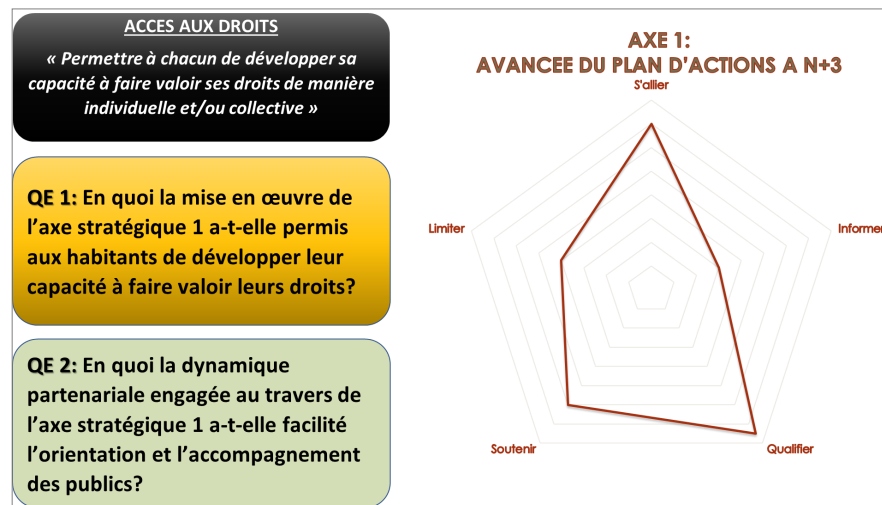
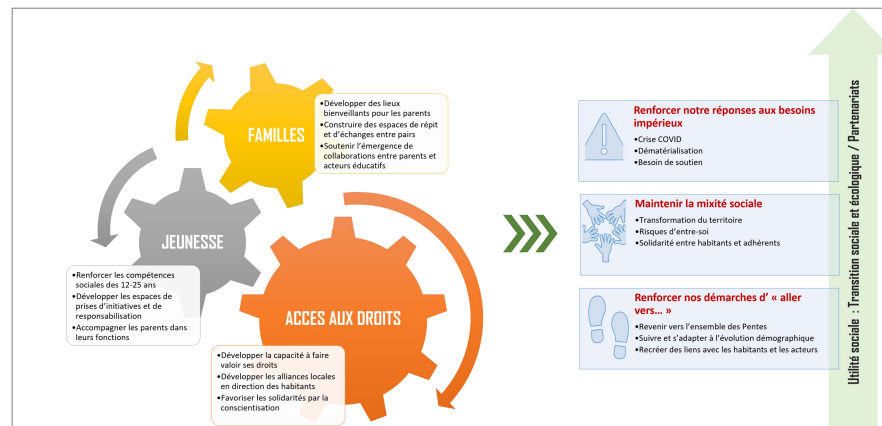
### Evaluation des indicateurs de moyens :

- Changement d'organigramme avec la création d'un pôle Familles/DSL/Accueil (4,69/25 Etp - Bp 2022)
- Formation spécifique de 3 jours pour 4 salariés avec l'Association des PIMM'S
- Formations spécifiques avec le service Action Sociale de la Carsat et « Emmaüs Connect »
- Formation interne sur la fonction Accueil et l'orientation des publics
- Investissement : 8 ordinateurs et 15 tablettes à disposition des publics
- Financements complémentaires (Caf du Rhône, Carsat et Fondation Orange)
- Mise en place de « Permanences d'Aides administratives et numériques » (12 h de créneaux ouverts par semaine)
- Mise en place de 4 cycles d'Ateliers numérique séniors depuis 2018 (15 séances de 2h30/Atelier)
- Développement d'Ateliers numériques thématiques en fonction des besoins du public (Impôts, Ecole à la

maison, Usages tablettes...), et ouverture de créneaux le samedi en prévision.

### Evaluation des indicateurs de résultats :

- « Permanences d'Aides administratives et numériques » :
  - \* 304 h en 2021 (50h en 2020 et en 2019) dont 255h de RDV réalisés (soit 83% tx remplissage)
  - \* 768 démarches différentes (35% démarches « papiers » et 65% démarches numériques)
  - \* 83 personnes différentes reçues en 2021 (20 personnes en 2020 sur sept-déc) - moy de ¾ rencontres (83% habitant le 1<sup>er</sup> arrondissement, 65% des personnes ne connaissaient pas le Centre social, 50% des personnes reçues déclarant ne pas être déjà suivies par un travailleur social, Délai d'attente de 2 semaines à 1 mois ½ en fonction des périodes (bcp demandes durant les congés scolaires).
- « Ateliers numériques Séniors » :
  - \* 4 sessions depuis 2019, soit 40 personnes « séniors » différentes formées (89% taux présences)
  - \* 10 places par atelier et 3 fois plus en liste d'attente à chaque session
- « Ateliers FLE et Alphabétisation »
  - \* Maintien de la dynamique bénévole des Ateliers animés par une dizaine de personnes



- \* FLE : 58 personnes différentes 2021-2022 (42 personnes effectives)
- \* Alphabétisation : 16 personnes différentes 2021-2022
- \* Impact fort de la crise sanitaire et modifications pédagogiques

## Le Projet Jeunesse

### Rappel des indicateurs de contexte :

- L'engagement des jeunes au service d'une plus grande confiance en eux
- La famille, un espace à entretenir et à préserver
- L'information, un enjeu majeur pour l'accès à l'autonomie
- L'international comme levier vers une insertion sociale réussie

### Evaluation des indicateurs de moyens :

- Consolidation du poste de référent jeunesse à la suite du départ de la salariée référente en 2020
- Renfort sur certaines missions du référentiel PS Jeunes par le directeur adjoint du Centre social
- Perte de moyens financiers dédiés au projet (fin de la subvention VVV de 4500€ en 2021, baisse de la subvention chantiers de jeunes de 5000€ à 2000€ en 2021)
- Investissement informatique avec l'appui de la Caf du Rhône (5000€)
- Mise en place du réseau PS jeunes

### Evaluation des indicateurs de résultats :

#### « Projet Freedom Summer » :

- 7 jeunes adultes engagés dans le projet
- 3 jours d'intervention entre formation et action avec l'association Aequitaz
- Ce qu'il faut retenir des expressions des jeunes, vu la taille réduite du groupe : l'accueil de qualité, le corpus apporté par Aequitaz, diversité et ce que les différences apportent au débat, le besoin de me cultiver sur le militantisme, le fait que nous ayons pu faire « commun » autour d'un objet qui n'est même pas défini (échanges profonds), les techniques d'animation

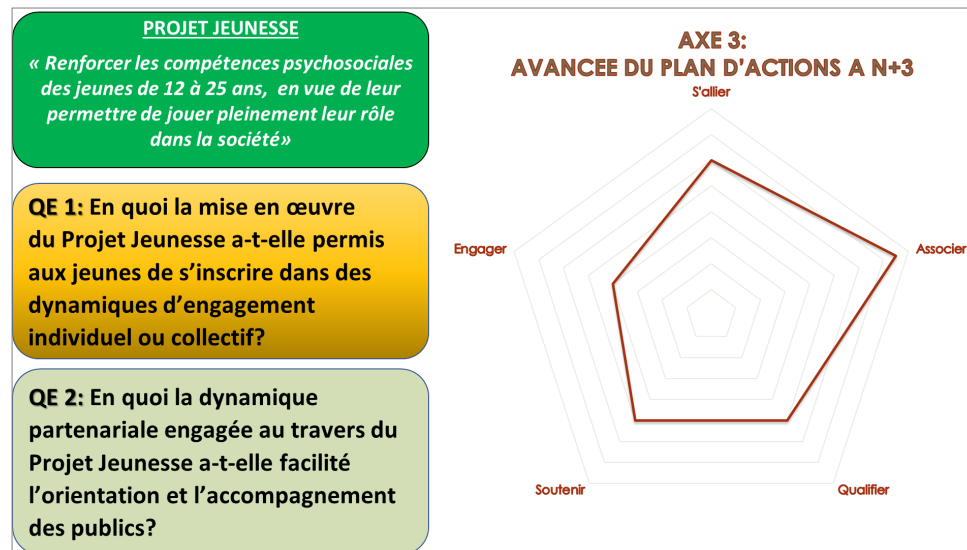
(arriver à faire bouger les gens), le militantisme n'est pas un combat d'un jour, nécessite un travail de fond pour trouver les causes qui nous animent et sur lesquelles on souhaite s'engager.

#### « Projet Rhizoma » :

- Accueil de 4 jeunes volontaires en mission de Service civique
- 6 événements organisés avant la crise sanitaire (semaine des femmes, audition publique blabla café en lien avec le FLE, Philosophy of children)
- Préparation de la dynamique du projet « Printemps des droits » reporté à l'automne pour cause de Covid
- Ce qu'il faut retenir des expressions des jeunes : Apprendre à faire un diagnostic de territoire avant de faire un projet. J'ai acquis des bases en communication et en organisation d'événements ; J'ai pris confiance en moi, j'ai appris à mieux maîtriser mes émotions, à avoir une vision d'ensemble et développer mon leadership ; J'ai pris confiance en moi, j'ai appris à m'affirmer, à oser exprimer mes idées (même au sein d'un groupe), j'ai grandi en maturité ; J'ai appris à contacter des structures pour étendre le réseau de partenaires. J'ai appris à m'organiser et à communiquer en équipe. J'ai appris à créer, organiser un projet, à rédiger un dossier de presse et à le communiquer ; « J'ai appris à mieux communiquer, surtout en cas de désaccord. »

#### « Séjours de jeunes » :

- 5 séjours de 30 jeunes minimums
- 127 départs effectifs en séjours depuis 2019, soient



78 jeunes différents (36 garçons, 42 filles, pour 55 familles)

- Ce qu'il faut retenir de l'évaluation qualitative : Pour les 1ers séjours réalisés en 2019, la participation des familles à une ou plusieurs étapes, a été une vraie réussite. Près de la moitié des familles des jeunes (14 familles sur 29) se sont impliqués avant les séjours (opérations autofinancement, prêt de matériel à d'autres jeunes, préparation avant le départ...). Les dynamiques engagées entre 2020 et 2023 ne nous ont pas permis de renouveler ce type d'engagement des familles. L'enjeu s'est porté sur le maintien d'une offre de loisirs, malgré le contexte sanitaire. On notera qu'à chaque séjour, 100% des familles étaient présentes au départ et à l'arrivée (avec des adaptations pour certaines situations afin de garantir la présence des parents).

# La mesure de l'utilité sociale

Dans le cadre d'un travail collectif au sein du réseau de la Fédération des Centres Sociaux du Rhône sur l'utilité sociale des centres sociaux, nous avons participé à l'accompagnement collectif proposé par CISCA afin de commencer une démarche de mesure de l'utilité sociale de notre structure. Cet accompagnement collectif a nécessité l'implication des structures sur la durée, pour des temps de travail partagés et des temps en interne dans chaque association.

## Réponse aux besoins sociaux

### Indicateur n°1 : Identifier les besoins sociaux

C'est un espace d'accueil inconditionnel assurant une amplitude d'ouverture suffisante pour être à l'écoute des habitants. Par ailleurs, il y a la mise en place d'un « cahier des grandes oreilles », c'est-à-dire un recueil pour l'équipe qui note tout ce qu'ils entendent avec une écoute active. Une écoute très large. La démarche de projet social est renouvelée tous les 4 ans (pour répondre à une attente politique). Celle-ci s'effectue grâce à des enquêtes auprès des habitants (entretiens individuels avec environ 100 personnes interrogées et questionnaires), mais aussi des entretiens auprès des partenaires. Enfin il a été souligné aussi une pratique de « l'aller-vers », c'est à dire aller à la rencontre du public là où il se trouve. Cela se fait autour de temps informels pour faire émerger des besoins avec les habitants et d'un maillage territorial étroit.

### Indicateur n°2 : Mobiliser les ressources nécessaires et orienter des ressources existantes

Selon les acteurs du centre il y aurait une « perte de liberté sur les ressources financières des institutions et donc une perte de souplesse des réponses aux besoins ». Tout cela créé de la tension dans les ressources humaines qui sont toujours plus exigeantes. Il y a par ailleurs une réelle perte

d'attrait pour un métier mal considéré. Donc le travail est à refaire souvent. Enfin, il y a un écueil qui est souligné c'est le changement du travail social qui perd sa relation et son histoire avec la personne.

### Indicateur n°3 : Co-construire les réponses aux besoins sociaux

Il y a ici une mutualisation des partenaires. Ces derniers qui ont identifié des besoins doivent les valider par l'intermédiaire des parties prenantes. Ils doivent par ailleurs veiller à la cohérence et la complémentarité avec les actions. Il a été souligné par ailleurs que beaucoup de choses dépendent des affinités entre les gens. La participation, notamment. En effet, lors de la construction du projet social, celui-ci se fait entre 150 à 200 personnes. Les axes sont construits avec les bénéficiaires.

## Construction du lien social

### Indicateur n°4 : Favoriser le lien social, familial et intergénérationnel

Il y a, un enjeu très fort à produire du lien social. Le centre social est un lieu supplémentaire sur le territoire et il doit se détacher de la démarche consumériste. Il s'agit alors d'être « comme à la maison » et de pouvoir participer à beaucoup d'activités. Par ailleurs, l'enfance c'est près de 50% de l'activité par rapport au lien à la famille. Ainsi, l'entrée familiale fait partie de l'identité des centres sociaux. Enfin, il est posé la question de la place de la femme, car 70% de la fréquentation se fait par des femmes (qui portent le cadre). Il y a ainsi une envie de collectif pour les familles monoparentales, un espace de répit après une séparation. Toutefois, il faut souligner que la mixité entre adultes est difficile. De fait, il y a des espaces mixtes et des espaces non mixtes.

### Indicateur n°5 : Construire les compétences sociales



Les Compétences collectives sont celles qui se construisent collectivement selon les acteurs du centre social. Ainsi, les cours de français sont des activités ouvertes, par exemple. En effet, le risque est que les gens ne viennent que pour cela, donc l'activité doit être ouverte. De plus, s'il y a un apport de compétences techniques (la langue), il y a aussi un apport de confiance, de communication. Les ateliers informatiques sont aussi un apport de compétences.

### Indicateur n°6 : Être « passeur » et développer la citoyenneté

Pour développer la citoyenneté, il est nécessaire de se servir des dispositifs. Il faut du temps humain stable et des gens formés pour cela. Il est ainsi beaucoup mis en avant la nécessité d'avoir des compétences pour former au développement de la citoyenneté. La structure a participé au montage de junior associations afin de former à la citoyenneté. Enfin tout cela se fait en lien avec les rencontres effectuées avec les personnes, ou entre les personnes. Le conseil d'administration pourrait être un outil pertinent pour développer la citoyenneté, mais il y a aussi un réel besoin de temps pour les conversations techniques et politiques. Enfin, être « passeur » signifie, selon les acteurs du centre social, de faciliter le passage entre le politique et la population. Le centre social agit alors comme un Intermédiaire du territoire, il exerce une fonction ressource.

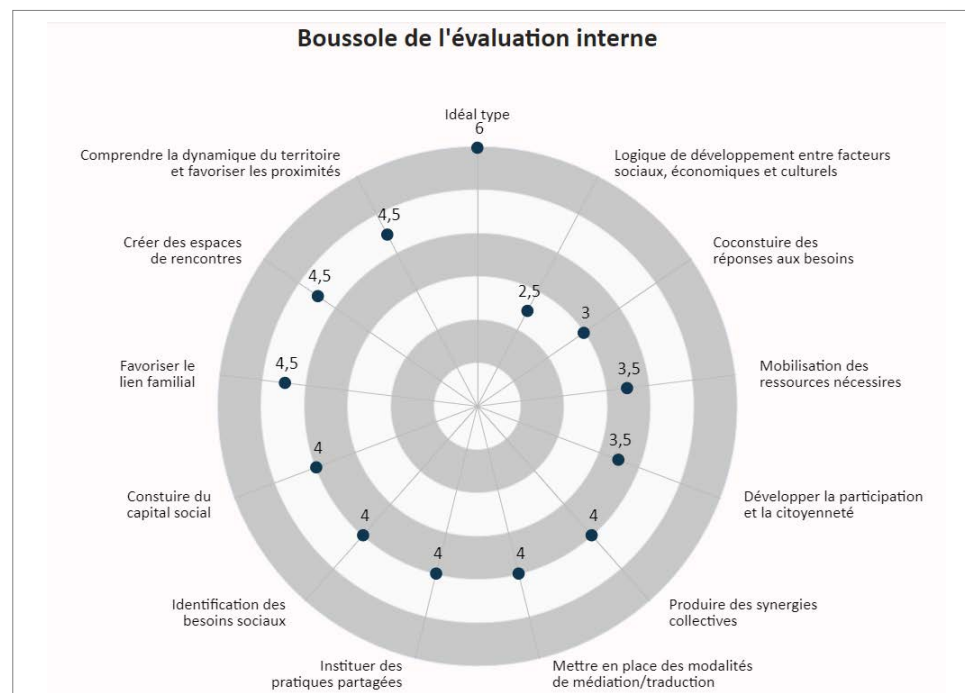
## Médiateur des acteurs territoriaux

### Indicateur n°7 : Créer et animer des espaces de rencontres

Pour les acteurs du centre, être une ressource territoriale fait partie des missions du centre. Ainsi, il s'agit de s'interroger sur la volonté du conseil d'administration. Une volonté qui peut être politique et assujettie aux pressions institutionnelles. Ou une volonté plus large, car le centre s'est construit sur du partenariat, et compte 800 adhérents. Le centre est aussi un espace de rencontre entre les partenaires qui contractualisent sur certaines activités. Il s'agit alors de mettre en avant les valeurs communes défendues par l'association. L'enjeu c'est d'être présent sur plein de thématiques afin de faciliter la mutualisation et faciliter l'engagement de chacun. Enfin, le centre peut participer à des espaces de rencontre qui peuvent être très institutionnels.

### Indicateur n°8 : Mettre en place des modalités de médiation

Le Centre social participe à la vie associative locale et tente d'impulser le faire ensemble (Ex : Bourse aux vêtements). Selon les acteurs du centre, celui-ci est une ressource, un vivier d'engagement. Mais pour avoir des collectifs qui avancent – il faut avoir du temps important de salariés, y mettre du sens.



### Indicateur n°9 : Impulser les faire ensemble

Au travers du partenariat avec le tissu associatif, le centre est vraiment un soutien, c'est un espace d'appui associatif qui vise la construction. Il y a un foisonnement de l'engagement, des petites associations qui naissent avec des partenariats d'opportunité. Mais les gens ne perçoivent pas le possible, car le centre se vit, c'est un espace d'écoute. Les gens reconnaissent l'espace d'accueil non commercial.

## Animation du Développement Social Local

### Indicateur n°10 : Se connaître et se reconnaître pour produire des synergies

Le projet du centre social est conçu avec les logiques de territoire, c'est ce qui fait les spécificités du centre. Il s'agit alors de bien connaître les compétences territoriales et d'effectuer un diagnostic partagé avec les autres acteurs. Toutefois il y a une difficulté, celle du turn-over au sein des partenaires. Il faut connaître et se reconnaître pour produire de l'interconnaissance.

### Indicateur n°11 : Favoriser les proximités en mutualisant

L'articulation entre les partenaires est plus compliquée, car il peut y avoir un sentiment de concurrence sur le territoire. Ce sont les temps conviviaux et informels qui aident beaucoup à produire de la mutualisation. Le centre va produire une dynamique, et réunir des acteurs pour monter des projets, faire de l'interconnaissance. Mais pour partager et mutualiser, la synergie doit servir aux deux.

### Indicateur n°12 : Comprendre la logique du territoire (pour abonder à sa transformation)

Selon les acteurs du centre, il s'agit d'identifier la dynamique des habitants du territoire.

# L'évaluation des moyens

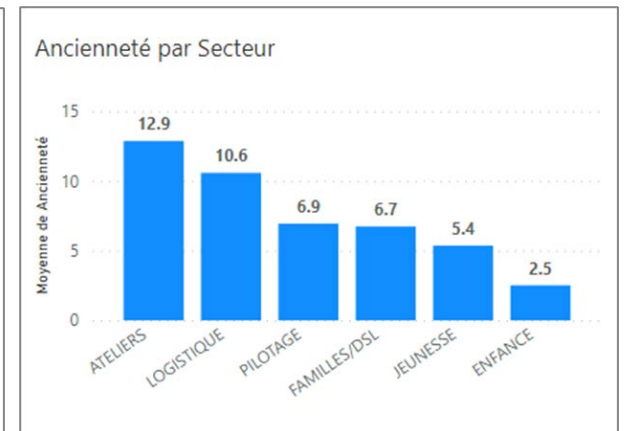
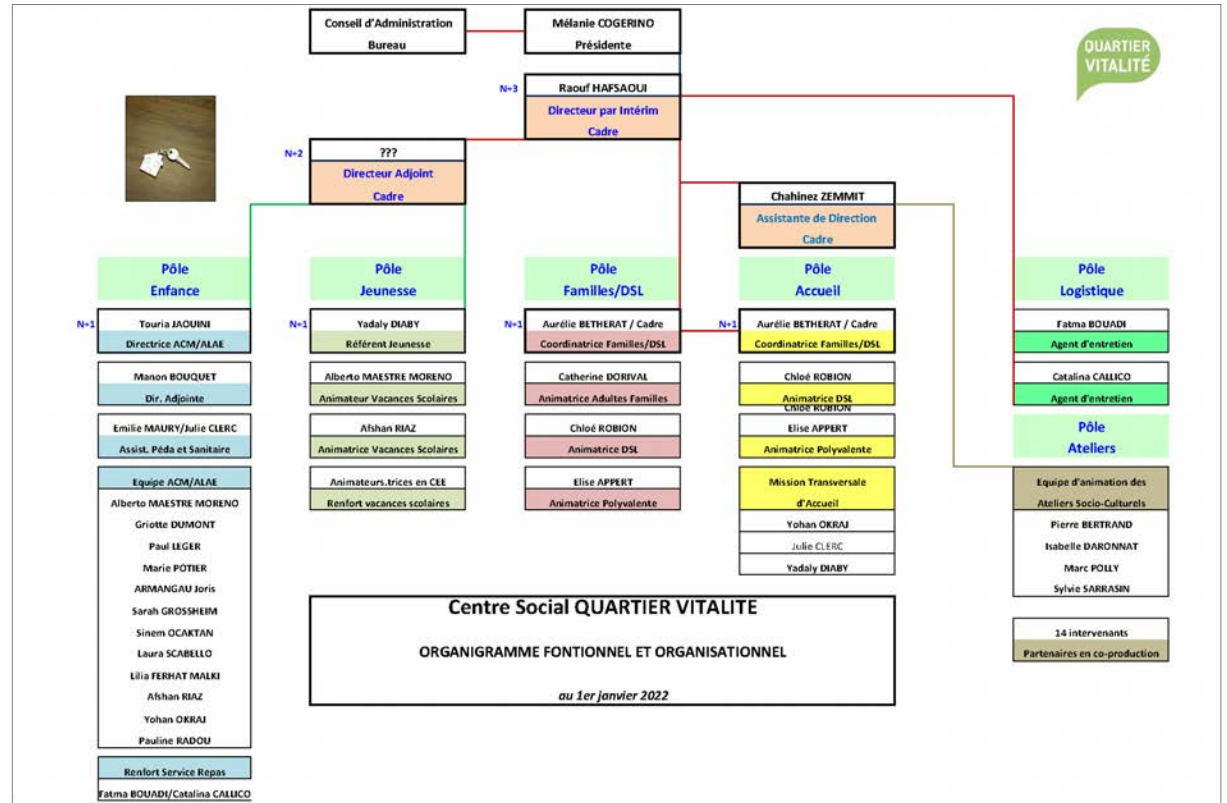
## Les richesses humaines

Le point de départ de la refonte de l'organigramme en 2019 visait principalement à optimiser la mise en œuvre du Projet Social en diminuant l'impact GRH de la Réforme des Rythmes Scolaires. Nous avons, pour cela, repensé notre répartition des activités en trois Pôles : Pôle Accueil, Animation Globale, DSL, et Familles ; Pôle Jeunesse 11/25 ans ; Pôle Enfance :

- Pôle Accueil, Animation Globale, DSL et Familles
  - ⇒ mise en œuvre des axes stratégiques Accès aux Droits et Familles
  - ⇒ optimisation de la fonction Accueil et « Grandes oreilles » avec des salariés formés ;
  - ⇒ identification de volume d'heures spécifiques à l'accompagnement d'actions collectives à visée émancipatrice
  - ⇒ amélioration de l'accueil des bénévoles engagés dans l'association.
- Pôle Jeunesse 11 ans / 25 ans :
  - ⇒ En renforçant ce Pôle d'activité, nous visions à mettre en œuvre l'axe stratégique Jeunesse en tenant compte du cadre nouveau apporté par la PS Jeunes.
- Pôle Enfance :
  - ⇒ Trouver les espaces de transversalité en lien avec les axes stratégiques du Projet social
  - ⇒ Sécuriser les postes pour une gestion au quotidien allégée en limitant le turn-over

Les choix opérés sur le pôle enfance étaient conditionnés par des ACM bien fréquentés, hypothèse permettant de construire des postes attractifs. Jusqu'à la sortie de la crise sanitaire, le turn-over était réduit sur ce secteur. Aujourd'hui, nous constatons une forte rotation des équipes à hauteur de 57%, ce qui remet en cause les choix initiaux.

Par ailleurs la charge financière de cette organisation n'est plus tenable compte-tenu de l'évolution à la hausse des coûts salariaux sur



les années 2022-2023. Nous avons déjà entamé des transformations dans la répartition des contrats CDI et Cdi afin de rééquilibrer le plus possible la viabilité financière de ce secteur.

Le pôle jeunesse reste le secteur le moins doté au regard de l'importance stratégique qu'il revêt dans le Projet social. La recherche de financements complémentaires sur action permettra de renforcer à la fois les moyens humains de ce secteur, mais aussi d'enrichir les projets développés.

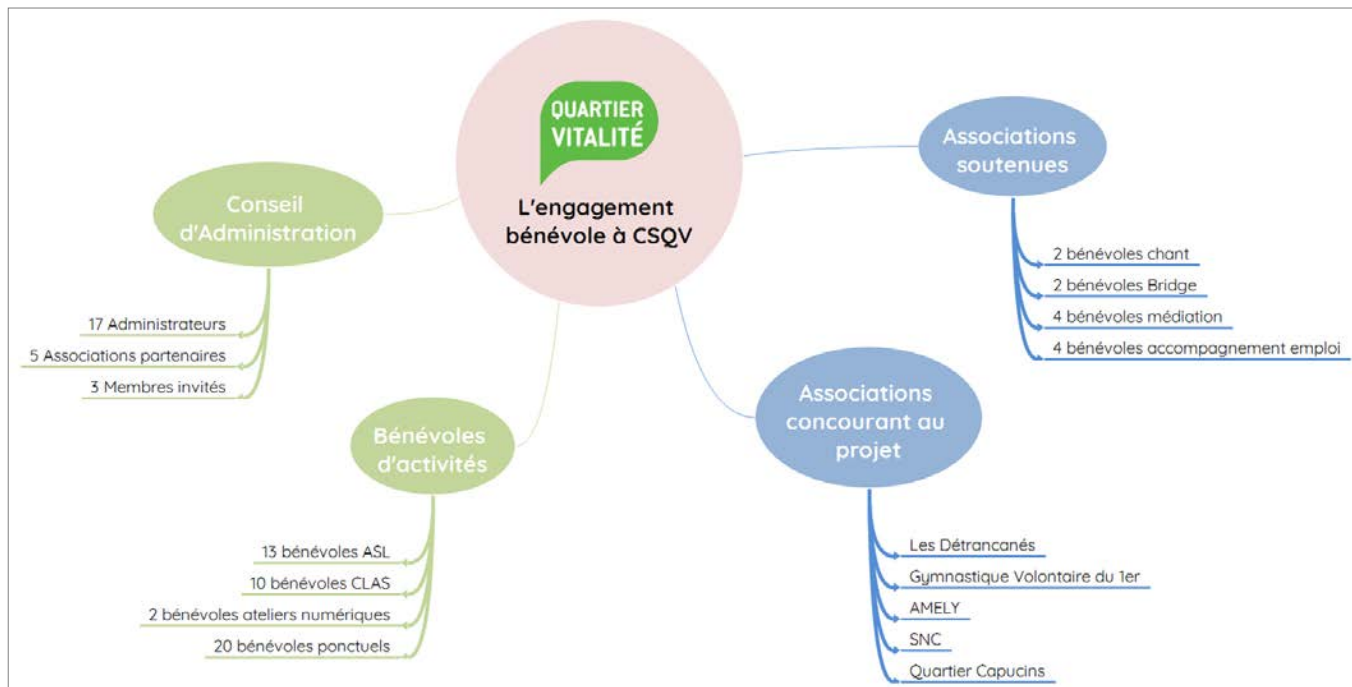
Enfin, le développement du Pôle Accueil, Animation Globale, DSL et Familles doit trouver des solutions pour se solvabiliser. Si cette impulsion donnée en 2019 a permis de développer de manière pertinente l'axe accès aux droits au côté des actions familles, la solvabilisation des nouvelles actions devient vitale si l'on souhaite garder cette organisation GRH.

## L'engagement et le bénévolat

**Les possibilités d'engagement bénévole au centre social sont multiples.** En grande partie empêchées du fait de la crise sanitaire et de ses conséquences, ces possibilités ont été réduites et peinent à reprendre un cours normal.

Néanmoins, le bénévolat s'est manifesté de plusieurs façons au sein du projet:

- Un engagement lié à la gouvernance (19 membres au Conseil d'Administration, participation aux commissions),
- Un engagement dans certaines activités du centre social (15 bénévoles ASL, 12 bénévoles CLAS, 2 bénévoles Ateliers numériques),
- Un engagement très ponctuel lors d'événements festifs ou solidaires (30 bénévoles Bourse aux vêtements),



ments),

- La participation au projet à travers l'engagement dans les associations partenaires concourant directement à la mise en œuvre du projet social (Ateliers, Accès aux droits...).

Afin de permettre des possibilités plus larges d'engagement et de **s'adapter aux formes nouvelles d'engagement**, nous devons penser et créer des espaces nouveaux correspondant aux attentes et disponibilités des habitants du territoire. Ce sera aussi l'occasion de mettre en œuvre une démarche de **renouvellement de la Gouvernance** de l'association et du pilotage du projet social.

Enfin, il faut reconnaître que **beaucoup de missions menées par des salariés gagneraient à être animées par des bénévoles**, tant pour les replacer dans une dimension d'engage-

ment et de solidarité entre habitants que pour permettre aux salariés de se recentrer sur la mise en œuvre du projet et des actions collectives.

## Les moyens financiers

L'analyse des **Comptes de résultat** sur les 4 derniers exercices laisse apparaître que dès 2019, notre année de référence budgétaire, l'exploitation a commencé à montrer des signes de faiblesse, avec un impact fort de l'organisation GRH liée à l'activité périscolaire. Les excédents suivants n'ont résulté que d'une certaine prudence dans les dépenses, et aux événements RH exceptionnels: congés maternité et parentaux, pilotage réduit sur 15 mois, absences de personnels remplacées en interne grâce à la polyvalence de certains postes.

L'analyse des **Charges et Produits** des 4 dernières années

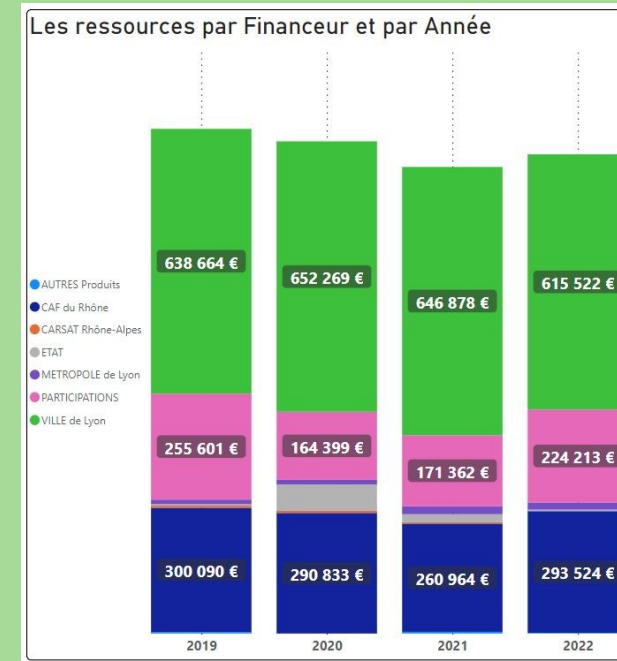
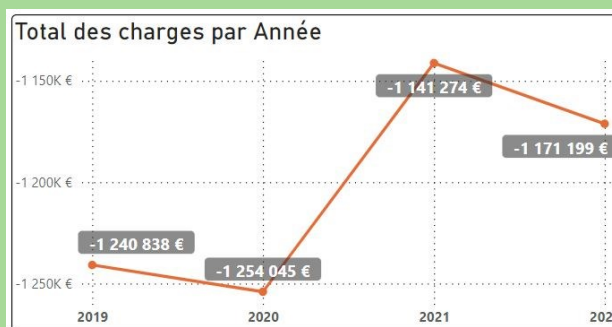
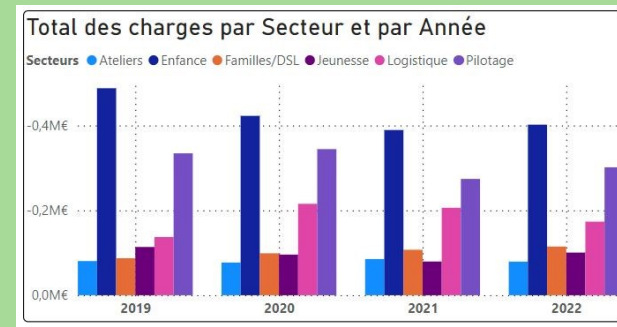
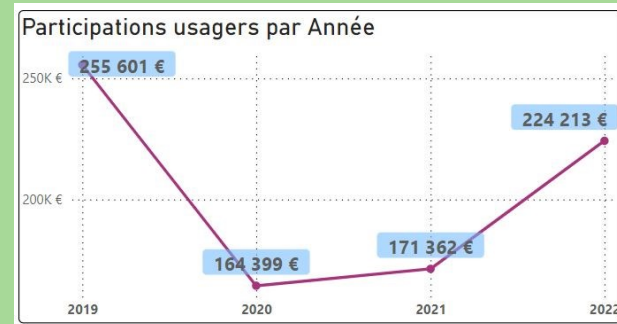
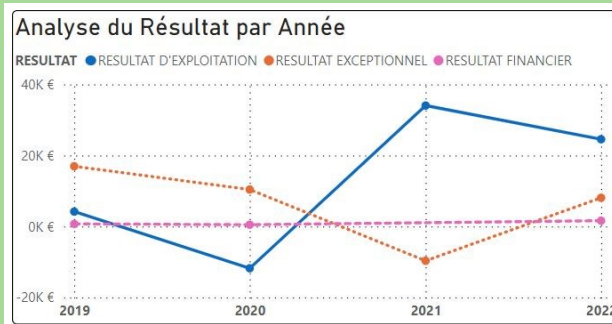
reflète les ajustements opérés par le Bureau et le CA en matière de choix budgétaires prudents. Si notre année de référence reste 2019, exercice complet sans incident particulier, on remarque que depuis la crise covid, nous n'avons pas retrouvé ces niveaux. Les phases successives de restrictions, ainsi que des événements RH majeurs ont été les facteurs principaux de la baisse de l'exploitation.

Cette baisse se retrouve également dans la lecture du poids des charges par secteur.

Un focus sur les **Participations des adhérents** montre très nettement l'impact de la crise sanitaire et la difficile remontée de ces produits au niveau de 2019. C'est une remise en cause de manière significative des principes d'un modèle socio-économique porté par les contributions directes des adhérents.

L'analyse à moyen terme des **Ressources** du Centre social met en avant la prédominance de la ville de Lyon dans sa contribution au projet de l'association. Les équilibres restent globalement stables sur les 4 années, grâce notamment au maintien des niveaux de subventions et prestations de service par nos principaux financeurs, malgré une hausse de près de 9% de la masse salariale (augmentations conventionnelles) sur les années 2022 et 2023. Le risque à terme se concentre sur la trésorerie par la non-compensation de nos soutiens financiers durant la phase inflationniste actuelle. Ce point crucial sera abordé par la suite dans le cadre du Projet 2023-2027.

En définitive, si le Centre social est sorti de la période 2019-2023 renforcé financièrement par des événements exceptionnels (arrêt d'activités, absences de personnels, etc.), la période à venir risque de dégrader fortement la capacité du Centre social à se financer. L'adaptation rapide du modèle socio-économique devient un enjeu de survie à terme.







# Panorama des adhérents et usagers

## Principales évolutions de la structure des adhérents et usagers

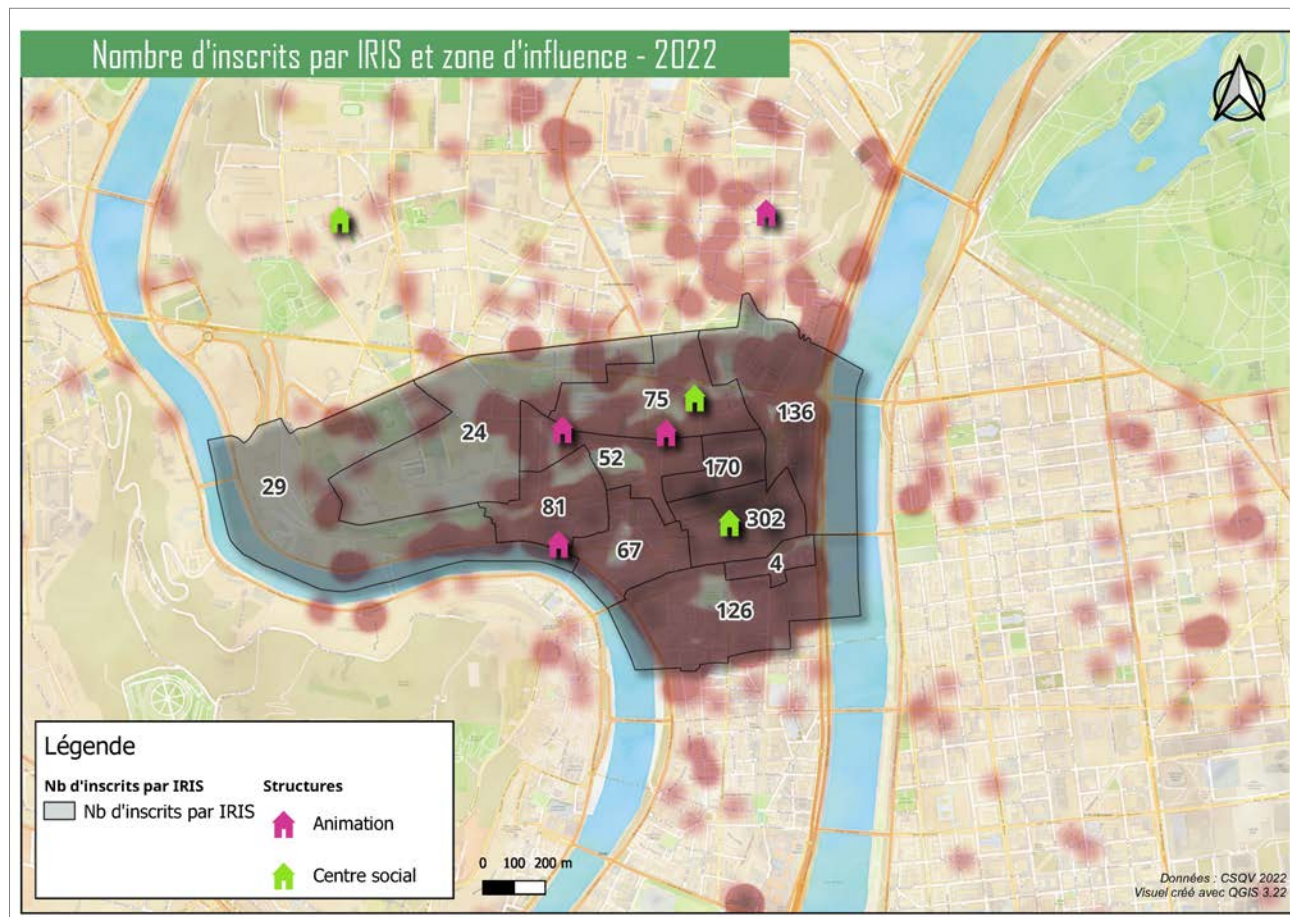
Restituer une photographie des adhérents pour la période du projet social 2019 - 2023 est un exercice particulièrement ardu. La principale raison en est le contexte sanitaire qui l'a traversé. En effet, si le premier confinement a eu lieu au premier trimestre 2020, les confinements suivants et plus globalement **la crise sanitaire ont très fortement impacté la fréquentation** des ateliers et activités proposés par le centre social.

Mais la crise sanitaire ne doit pas masquer l'observation des tendances importantes qui marquent l'évolution de la structure des adhésions, en baisse constante de 2018 à 2022.

**La baisse de la fréquentation de certaines activités phares et historiques** du centre social telles que le Yoga, le vieillissement d'une partie des adhérents et la baisse chronique du nombre d'enfants de 0-11 ans viennent directement modifier la fréquentation des activités.

Ainsi, si nous perdons un grand nombre de participants adultes aux Ateliers, la volonté de proposer davantage de temps de **pratiques culturelles aux enfants de 7 à 17 ans s'est avérée pertinente**.

Une autre tendance très intéressante à observer est celle de **l'augmentation significative des activités en direction des familles**, notamment l'Espace Familles. (Cf. Graphique *Evolution des inscriptions du secteur Familles et Parentalité*) En effet, le nombre de participants aux activités Familles et



Détail des Inscriptions par Catégorie										
Année	2018		2019		2020		2021		2022	
	Individus	Inscriptions	Individus	Inscriptions	Individus	Inscriptions	Individus	Inscriptions	Individus	Inscriptions
ACCES AUX DROITS	117	123	109	114	107	107	92	103	92	95
ACM ENFANCE	621	1561	563	1629	516	1432	535	1694	504	1440
ACM JEUNESSE	148	354	127	284	73	119	62	98	66	138
ATELIERS	976	1478	998	1533	908	1208	567	839	770	1055
FAMILLE ET PARENTALITE	57	113	81	114	14	14	140	146	306	430
JEUNESSE	70	81	85	134	82	131	86	108	113	171
<b>Total</b>	<b>1851</b>	<b>3710</b>	<b>1817</b>	<b>3808</b>	<b>1581</b>	<b>3011</b>	<b>1328</b>	<b>2988</b>	<b>1600</b>	<b>3329</b>

parentalité a été multipliée par 6, passant de 57 individus en 2018 à 306 en 2022.

L'augmentation de ces activités liées à la Famille et la Parentalité vient aussi transformer la structure même des adhésions à l'association. Nous observons **une augmentation importante des adhésions familiales** au dépend des adhésions individuelles. Au-delà de la baisse des recettes, c'est le signe que davantage de membres d'une même famille bénéficient des services du centre social.

La dernière tendance importante à observer, et non des moindres, est celle de **la répartition par sexe des participants** aux activités. Si la fréquentation des Accueils de Loisirs est globalement mixte (54% de garçons inscrits), **la part des femmes inscrites aux Ateliers est de 72%** pour la période 2018 - 2022 (avec un taux de 74% en 2022). Il s'agira donc d'interroger cette tendance au regard des ateliers proposés, des horaires et de la sociologie des participants.

Enfin, si nous observons **la participation des seniors au sein des différents secteurs, on voit que leur nombre décroît** tant sous l'effet de la crise sanitaire que sous celui du vieillissement. De plus, ce qui devrait nous interpeller davantage est le fait que **cette population est davantage en lien avec les associations partenaires** et accueillies par le centre social

que directement par nos activités (à l'exception notoire du Yoga).

Ceci nous invite à envisager notre offre en direction des publics vieillissants et **notre engagement dans le « Bien vieillir » dans son quartier.**

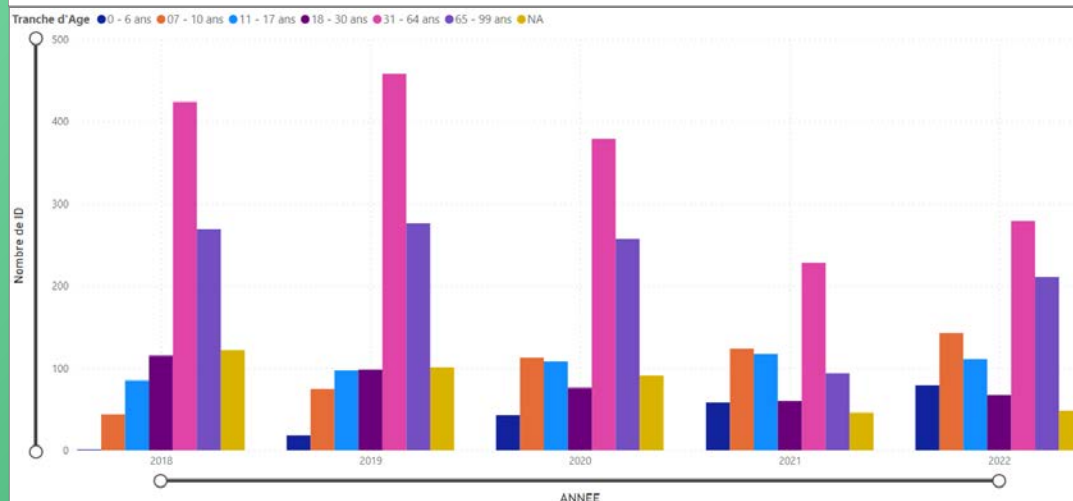
## Un rayonnement à échelle variable

La répartition géographique des participants est intéressante à observer. Elle montre **un rayonnement très large des Ateliers** proposés et **un centrage des inscriptions Enfance autour de l'école Michel Servet.**

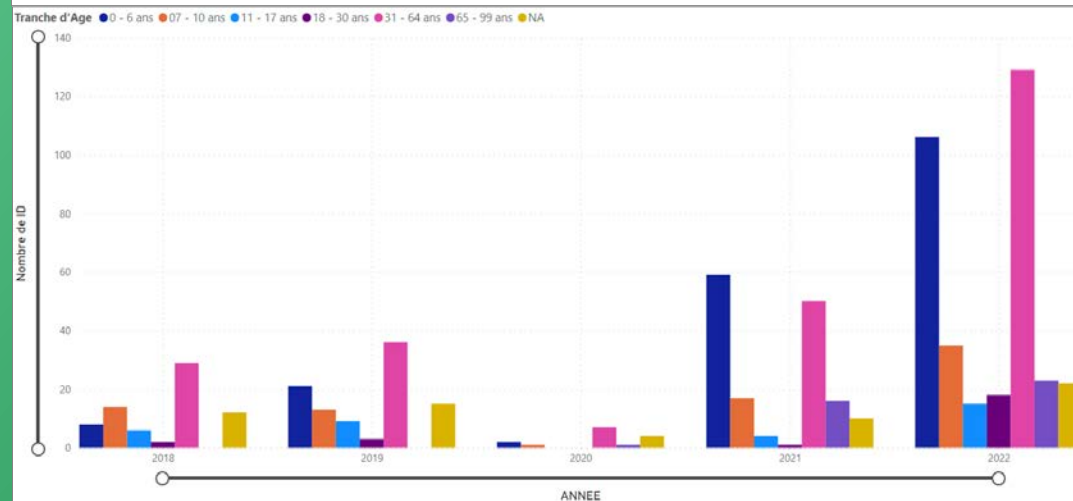
Si l'attractivité des Ateliers n'est plus à démontrer, elle concerne principalement l'activité Yoga et quelques ateliers de pratiques culturelles qui constituent ensemble un « pôle d'excellence » dans ces disciplines.

Le départ en retraite du professeur historique de Yoga devrait entraîner une baisse de ce rayonnement et de cette dimension d'excellence. En effet, une partie non négligeable des inscrits aux ateliers de Yoga étaient composée d'experts ou de professionnels de la discipline.

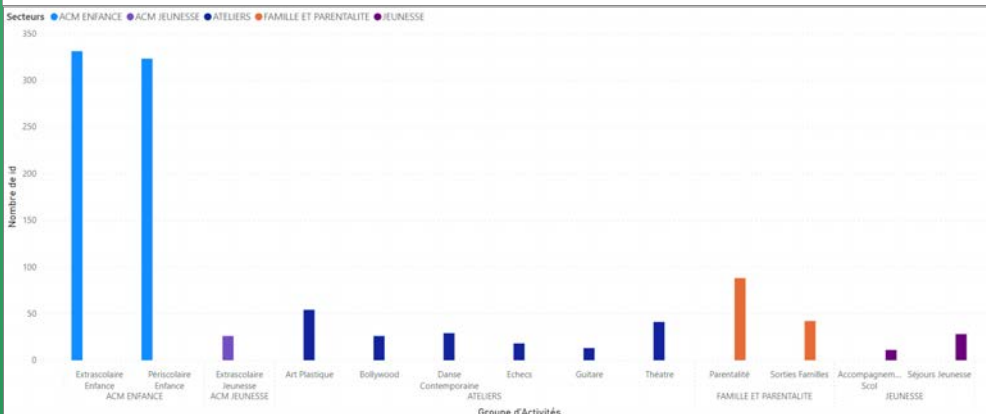
### Répartition des inscriptions aux Ateliers par tranche d'âge



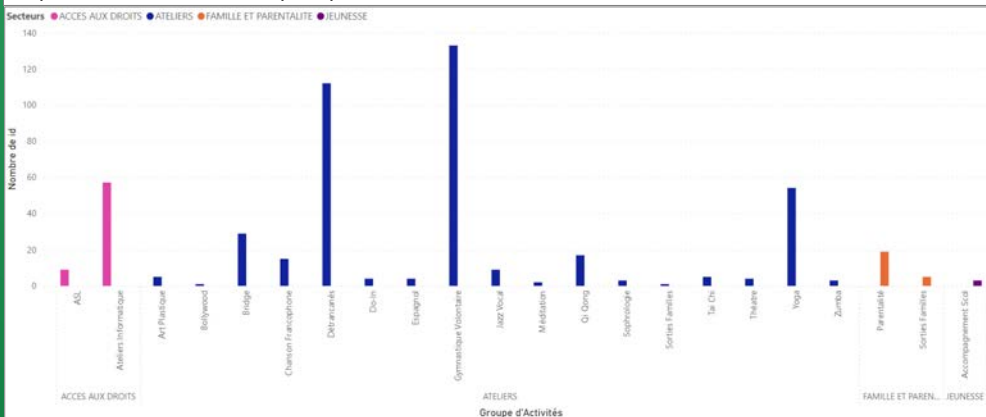
### Évolution des inscriptions du Secteur Familles et Parentalité



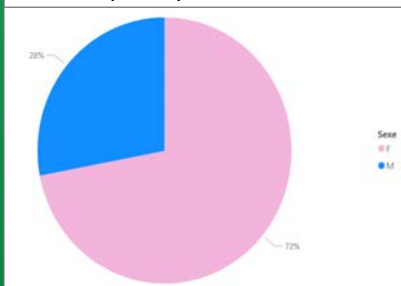
### Répartition des 0-11 ans dans les activités



### Répartition des 65 ans et plus par activités



### Sexe des participants aux Ateliers



Pour autant, si les activités attirent des participants de toute la ville et de la Métropole, il n'en reste pas moins que **ces activités conservent une attractivité de proximité**. En effet, la majorité des inscrits résident autour du centre social ou dans le 4ème arrondissement.

En ce qui concerne le pôle Enfance, on observe **une baisse de la fréquentation et un rétrécissement de la zone d'influence** autour de l'école Michel Servet qui s'explique par la forte mobilisation du centre social dans la gestion des temps périscolaires.

Ceci s'est donc fait au détriment des familles des autres écoles de l'arrondissement. Il s'agit alors pour nous de **réinvestir le lien avec ces écoles, notamment dans l'Ouest de l'arrondissement** afin de permettre une plus large fréquentation de nos Accueils de Loisirs.

Enfin, concernant les seniors, l'analyse est difficile car les données les concernant viennent principalement des partenaires. Mais on peut voir que **le rayonnement du centre social est plutôt circonscrit à la partie Est** de l'arrondissement et au niveau de la ville entière pour une partie des Ateliers. En revanche, la part des seniors participants aux actions d'accès aux droits (20% du total des seniors) est clairement résidente du 1er arrondissement.

# Un rapport d'étonnement

L'arrivée en mars 2022 d'un nouveau directeur a donné lieu à la formalisation d'un rapport d'étonnement de sa part. Ce rapport prend en compte ses observations sur les 3 mois de sa prise de poste.

Il est le fruit de ses observations, temps d'échange et de rencontre avec des partenaires locaux ou institutionnels et avec des personnes en lien avec le centre social (salariés, bénévoles, usagers, anciens administrateurs).

## Un étonnement géographique

En comparant la zone de compétence du centre social et la localisation des participants aux activités du centre social, on s'aperçoit que **certaines zones de l'arrondissement sont peu fournies en adhérents ou usagers**. C'est le cas de l'Ouest des Pentes, à l'inverse du QVA et de la proximité de l'école Servet.

Ceci s'explique, entre autre par **une concentration des moyens de l'association en direction de la géographie prioritaire et de la proximité immédiate avec l'équipement**. Mais aussi par le resserrement des actions autour de l'école Servet du fait de **la gestion très importante des temps périscolaire**.

De même, on observe l'inégale répartition géographique des générations. Si bien que dans le cas de nos préoccupations envers les seniors et les 18-30 ans, le rayonnement du centre social ne correspond pas à ces spécificités. Ainsi, la part la plus importante des seniors est localisée

sur le haut et l'Ouest des Pentes, où nous avons peu d'adhérents. Il en va de même avec l'IRIS Terreau-Bât d'argent dont la population la plus importante est la tranche des 18-30 ans.

C'est pourquoi, dans un souci de cohérence avec notre projet, **il semble nécessaire d'aller investir ces espaces de vie afin de recréer du lien avec ces différentes populations**.

## Un étonnement sociologique

Tout d'abord, le turn-over des familles avec enfants et la baisse du nombre d'enfants étant particulièrement important sur l'arrondissement, la connaissance qu'elles ont du centre social semble difficile à inscrire dans le temps. **Les familles nouvellement arrivées sur le territoire n'ont qu'une faible connaissance des activités proposées par le centre social**.

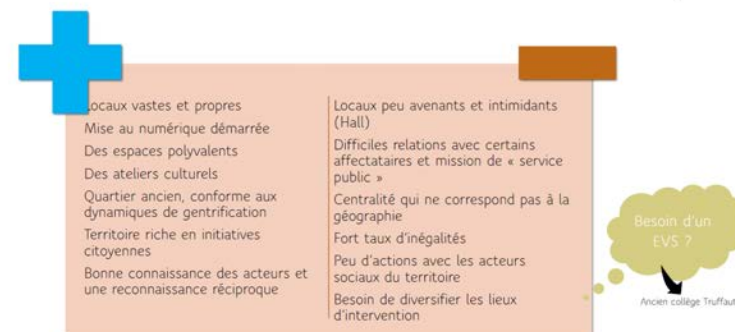
Il apparaît important de communiquer différemment et dans un rayon plus large que la proximité de la structure.

Ensuite, si **la mixité sociale est un objectif complexe à atteindre**, il apparaît que la population fréquentant les activités proposées par le centre social s'est largement enrichie depuis 2010. Ceci est du en partie à la requalification du quartier et à son attrait grandissant pour les classes moyennes et supérieures.

Ceci a 2 effets :

- **les tarifs proposés** par le centre social, notamment ceux des Accueils de Loisirs, **ne sont plus adaptés à la sociologie ac-**

## 1. L'équipement et le territoire

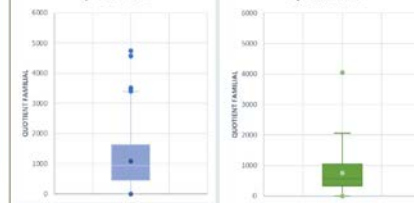


### Un étonnement géographique..

- Un rayonnement inégal sur le territoire
- Des creux vers l'ouest
- Une baisse des familles sur l'arrondissement

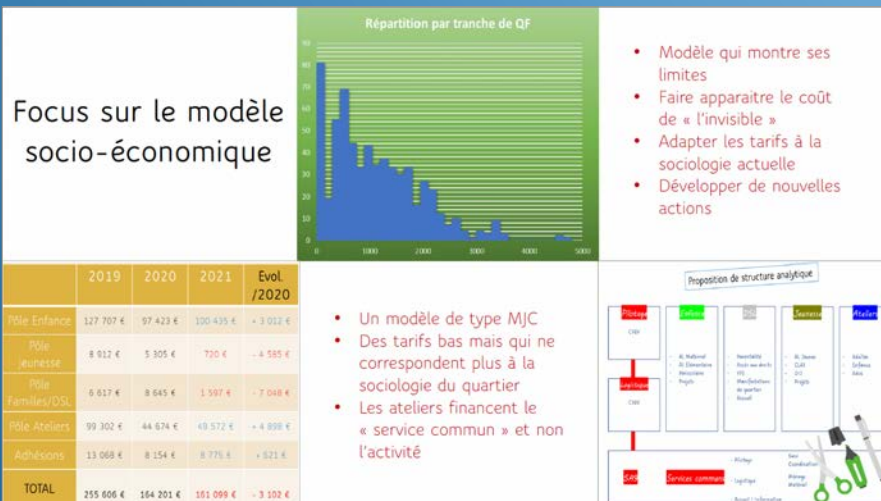


QF CAF 2021



### Un étonnement sociologique..

- Une transformation importante de la structure des adhérents
- Le tarif le plus haut correspond aujourd'hui au quotient médian
- Un turn-over important des familles sur le quartier



tuelle du territoire;

- La baisse de lien avec les populations les plus fragiles de l'arrondissement. On observe aussi que ces population sont moins usagères des ateliers de loisirs que les habitants des classes moyennes. Le risque étant d'avoir 2 types de services proposés à deux populations différentes.

Il semble alors nécessaire d'engager **une politique tarifaire volontariste et d'aller vers les populations les plus précaires** avec des services adaptés.

## Un modèle économique à réadapter

Une des spécificités du modèle économique de l'association réside dans **la part importante des recettes directes des participants** aux activités. Elles permettent de **financer une grande partie du fonctionnement et du pilotage** de l'association mais aussi toute une déclinaison de proposition en direction du public.

Cependant, **la baisse croissante des participations et la succession des crises** sanitaire et économique **vient mettre à mal ce modèle** de manière durable. Certaines activités phares telle que le Yoga ne dégagent plus les excédents habituels nécessaires au financement des autres pôles d'activité et des services communs du bâtiment.

Il semble alors important de **revoir les fondamentaux du modèle tout en donnant à voir les coûts « invisibles »** que représentent la gestion des « Services Communs », c'est-à-dire ceux afférent à la gestion pour l'ensemble des affectataires des locaux que sont la BM du 1er arron-

dissement et la Maison des Combattants. Ces **coûts importants** participent à la baisse des moyens disponible au bon déploiement du projet du centre social.

## Tisser des liens avec les Ateliers

Le fonctionnement historique et atypique du centre social est basé sur une part non négligeable d'ateliers de pratiques culturelles menés soit par des salariés de l'association, soit par des associations partenaires (co-productions). Ce fonctionnement est proche de celui d'une MJC ou d'une Maison de quartier à vocation socio-culturelle.

Pour autant, si le secteur des Ateliers occupe une place importante dans la gestion quotidienne et dans le modèle économique, **il est peu relié au reste des secteurs et au projet social** dans sa globalité.

Il apparait important, dans notre projet d'adaptation du projet au territoire, de **repenser la place des Ateliers dans le projet social** et d'utiliser ce secteur comme un outil au service du projet : démocratisation des pratiques culturelles, accès aux loisirs, animation du territoire.

## Aller vers...

Enfin, il paraît nécessaire de **redéfinir l'ancrage territorial de la structure et sa place de moteur** dans les actions en direction des habitants de l'arrondissement. Les rencontres avec les acteurs locaux ont mis en exergue **un besoin de soutien de la part du centre social**, notamment dans des fonctions organisationnelles et logis-

tiques, mais aussi comme liant entre les acteurs locaux.

Un grand nombre d'acteurs ont fait part de leur besoin de **voir émerger des temps de rencontres réguliers** pour échanger autour de préoccupations qui pourraient être partagées.

Depuis la sortie du territoire de la Politique de la ville, l'absence de coordination et d'espaces d'échange se font sentir. Le centre social, dans sa mission d'animation globale et de veille, pourrait engager une démarche de mise en lien des acteurs locaux dans **une dimension de veille sociale et d'espace de co-construction** d'actions.



# Le diagnostic de territoire

---

# Rappel de la méthode

La phase d'actualisation du diagnostic s'est déroulée de juin à décembre 2022.

Durant cette phase, plusieurs dimensions ont été interrogées :

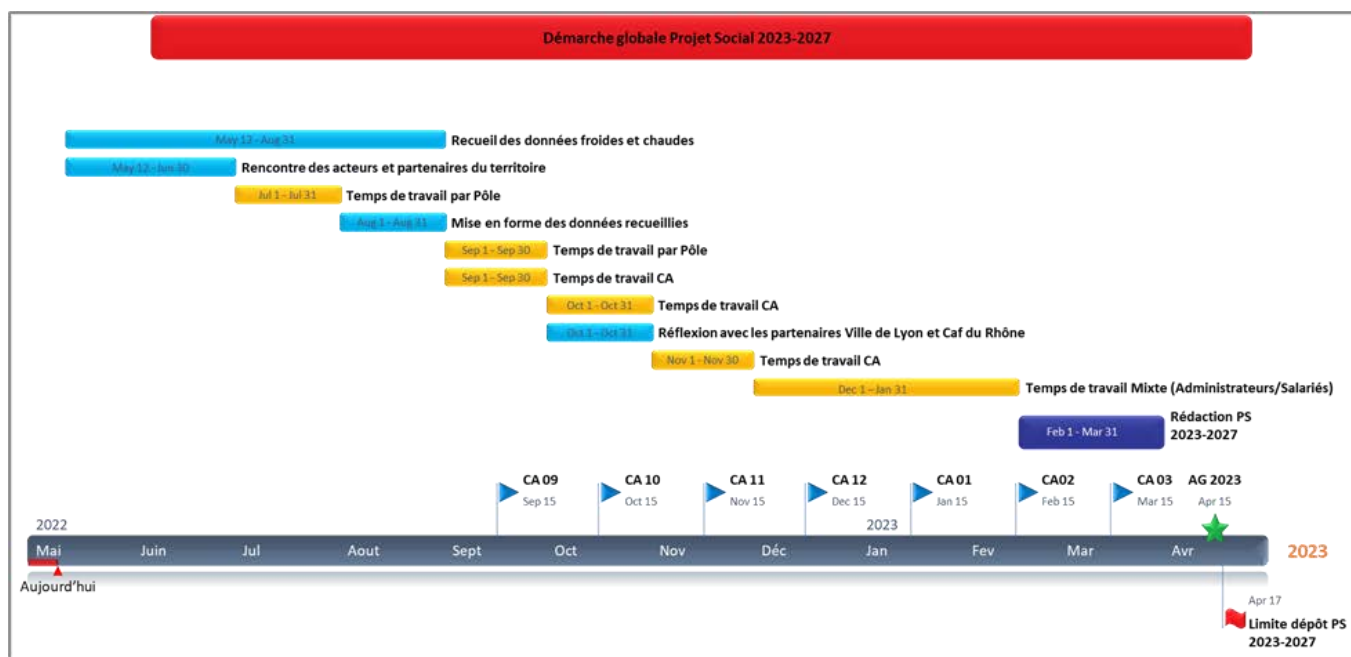
- Le territoire et ses enjeux,
- Le centre social et la pertinence de ses actions,
- Les partenariats et leurs déclinaisons,
- La mesure de l'utilité sociale,
- La survie du modèle socioéconomique.

## Les outils au service du diagnostic :

Afin d'affiner au mieux les résultats du précédent diagnostic, nous avons fait le choix de nous inscrire dans la continuité des outils suivants :

- Le recueil de la parole d'habitants et d'utilisateurs réalisés en 2019 :
  - \* **47 questionnaires ouverts** sous forme d'entretiens d'habitants du quartier
  - \* **12 questionnaires** ouverts auprès de 12 associations
  - \* **208 questionnaires fermés** d'habitants

- Les résultats des analyses des questionnaires réalisés en 2019 :
  - \* Analyse avec pondération qui aura donné la forme du Projet social et de ses axes
- L'analyse actuelle des besoins du territoire et de ses enjeux :
  - \* Exploration de données institutionnelles (INSEE, CAF, Métropole, Ville de Lyon, Etat)
  - \* Recension des écoutes habitants et enquêtes territoriales
  - \* Articles scientifiques et ouvrages spécialisés



Caractéristiques de l'échantillon	Nombre de personnes
<b>Femmes</b>	<b>36 (76,59%)</b>
Dont de 16 à 20 ans	0
Dont de 21 à 45 ans	19
Dont plus de 46 ans	17
<b>Hommes</b>	<b>11 (23,40%)</b>
Dont de 16 à 20 ans	3
Dont de 21 à 45 ans	4
Dont plus de 46 ans	4
<b>Personnes seules sans enfant</b>	<b>6</b>
<b>Couples sans enfant</b>	<b>1</b>
<b>Foyers avec enfants</b>	<b>40 (85,10%)</b>
Dont Couples avec un enfant	11
Dont Couples avec 2 enfants	11
Dont Couples avec 3 enfants et +	9
Dont Parents « Solo » avec un enfant	5
Dont Parents « Solo » avec deux enfants	2
Dont Parents « Solo » avec trois enfants	2



## Les ressources qui ont nourri l'actualisation de notre diagnostic :

Afin d'actualiser notre connaissance du territoire et d'affiner notre diagnostic, commencé lors du précédent Projet social, nous avons engagé une démarche de collecte et d'analyse de données institutionnelles, issues de l'activité et des perceptions des acteurs locaux. Elle fut complétée par des ressources documentaires nous permettant d'analyser ces informations et de comprendre les caractéristiques de notre territoire que ce soit dans ses singularités ou dans les tendances propres aux territoires d'hypercentres de métropoles.

Il s'est agi, par ailleurs, de structurer notre collecte de données et de références afin d'envisager une veille sur la durée et qui puisse être la plus fine possible.

3 formations ont permis aux directeur et directeur adjoint de mettre en place une dynamique de veille territoriale et d'analyse des données :

- Formation « **Créer un observatoire des inégalités locales** », avec l'Observatoire des Inégalités, en juin 2022, 1 jour ;
- Formation « **Données et gouvernance urbaine** », Chaire Villes et numérique de l'Ecole urbaine de Sciences Po, de juin à septembre 2022 ;
- Formation aux logiciels **Power BI** et **QGIS** : analyse et de traitement informatique de données et d'analyse géographique, de novembre 2022 à janvier 2023, 6 jours.

## Pour comprendre notre territoire :

⇒ Des données à analyser :

Ci-contre, voici les principales ressources qui sont venues alimenter nos travaux d'état des lieux et d'analyse de notre territoire. Il s'agit de pouvoir objectiver le plus possible notre perception et notre démarche de questionnement de notre espace d'intervention.

⇒ Des temps d'échanges et de croisements des regards :

- **1 débat d'enjeu**, qui s'est déroulé le 16 octobre 2022 :
  - \* 11 partenaires représentés, 23 participants
  - \* Echanges autour de 4 thématiques
- **4 temps de travail** par pôle d'activités :
  - \* Temps thématiques autour des actions menées
- **3 temps de réunion d'équipe** de professionnels :
  - \* Temps d'échanges autour des enjeux
  - \* Temps de travail de définition des objectifs et actions
- **2 réunions** de Commission Projet social
  - \* Temps de formalisation des axes stratégiques du projet
- **1 séminaire** Administrateurs / Salariés, qui s'est déroulé le 25 février 2023 :
  - \* Validation des Axes et objectifs
  - \* Proposition d'actions.

## Les ressources pour lire notre territoire

 <b>Questionnaire habitants CSQV</b>	99 questionnaires fermés diffusés dans et hors les murs, notamment lors d'événements dans l'espace public. Objectifs : 1/ interroger les habitants sur leur perception du quartier et des besoins. 2/ actualiser les éléments du précédent état des lieux.	 <b>Fichier RP 2019 (Recensement) INSEE</b>	Comprendre la sociologie et la démographie du territoire.
 <b>Fichier des inscriptions 2018-2022 CSQV</b>	Exploration des données d'inscriptions aux activités du centre social de 2018 à 2022. Objectifs : 1/ mieux comprendre les évolutions de la structure des participants. 2/ dégager des leviers d'intervention et de développement.	 <b>Rapport OPALE 2021 Urbalyon</b>	Analyse socioéconomique du territoire et de l'impact de la crise sur les populations (emploi, insertion, économie, mobilité...)
 <b>Dossier Complet 2019 INSEE</b>	Panorama de l'évolution sociodémographique du 1 <sup>er</sup> arrondissement. Permet de comprendre les tendances sur le long terme.	 <b>Observatoire Métropolitain des Solidarités 2019 Urbalyon</b>	Mesure des indicateurs « Solidarité » de la Métropole. Ces données incluent les données en provenance de la CAF.
 <b>Fichiers FiloSoFi 2017-2019 INSEE</b>	Données relatives aux niveaux de ressources des ménages. Les fichiers FiloSoFi incluent les données en provenance de la CAF.	 <b>Données Lyon AirBNB 2022 Insideairbnb</b>	Panorama des logements destinés à la location touristique de courte durée et données relatives au taux d'occupation.
 <b>Fichier RPLS 2021 (Logement social) Ministère de la Cohésion des territoires</b>	Données relatives au parc de logements sociaux du territoire.	 <b>Observatoire Local des Loyers 2021 Urbalyon</b>	Collecte et analyse des données relatives au parc locatif avec mise en perspective.
 <b>Fichier RNA 2023 Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer</b>	Recensement des associations déclarées sur le territoire et classées par thématique.	 <b>Enquête Ecoute Habitants 2020 Ville de Lyon</b>	Mesure de l'appréciation et des préoccupations des habitants du quartier des Pentes de la Croix-Roussse (QVA).
 <b>Evolution des aspirations du cadre de vie 2023 Urbalyon</b>	Analyse des effets de la crise sur les aspirations des familles lyonnaises concernant le cadre de vie et le logement.	 <b>Rester bourgeois Anaïs Collet (2015)</b>	Comprendre les évolutions du quartier des Pentes de la Croix-Roussse sur le temps long ainsi que le phénomène de gentrification qui s'y est opéré.
 <b>Les bobos n'existent pas Collectif (2018)</b>	Comprendre et envisager les usages d'habitants du quartier et déconstruire des représentations.	 <b>Leurs enfants dans la ville Clément Rivière (2021)</b>	Cet ouvrage interroge et analyse la place des enfants des milieux urbains dans les espaces extérieurs des grandes métropoles.

# Les ressources pour prendre de la hauteur

<p><b>Rapport sur les inégalités 2021</b> Observatoire de inégalités</p>	<p>Etat des inégalités en France et premier bilan de la crise sanitaire.</p>	<p><b>Enfance de classes</b> Collectif (2019)</p>	<p>Etat des connaissances et études de l'impact de l'importance du capital culturel dans la scolarité des enfants dès l'école maternelle. Cet ouvrage de référence permet de bien envisager la place des actions de médiation culturelle dès le plus jeune âge.</p>
<p><b>Minima sociaux et prestations sociales 2022</b> DREES</p>	<p>Comprendre les phénomènes et les enjeux liés aux minima sociaux et aux questions de redistribution.</p>	<p><b>Mixité sociale, et après ?</b> Collectif (2016)</p>	<p>Une mise en débat des questions politiques liées à la mixité sociale avec mise en perspective des politiques urbaines.</p>
<p><b>Le don dans l'économie</b> F. Benhamou N. Moureau (2022)</p>	<p>Une analyse du mécénat et du don en général à travers les pratiques et la comparaison des systèmes et cultures.</p>	<p><b>Usages des outils numériques par les personnes en difficultés avec l'écrit</b> Boutique des Sciences (2017)</p>	<p>Pour envisager les difficultés du numérique et du non-recours dans les situations d'illettrisme ou d'alphabétisation.</p>
<p><b>La sociabilité et l'isolement social des seniors</b> DREES (2022)</p>	<p>Panorama de la socialisation des seniors et des modes de vie autonomes. Une alerte sur les risques d'isolement.</p>		

## Pour mettre en perspective et comprendre les enjeux de société :

Afin de comprendre les dynamiques du territoire il nous semblait important de **prendre de la hauteur** et de parvenir à les mettre en perspective avec **une lecture plus globale des mouvements et faits sociétaux**.

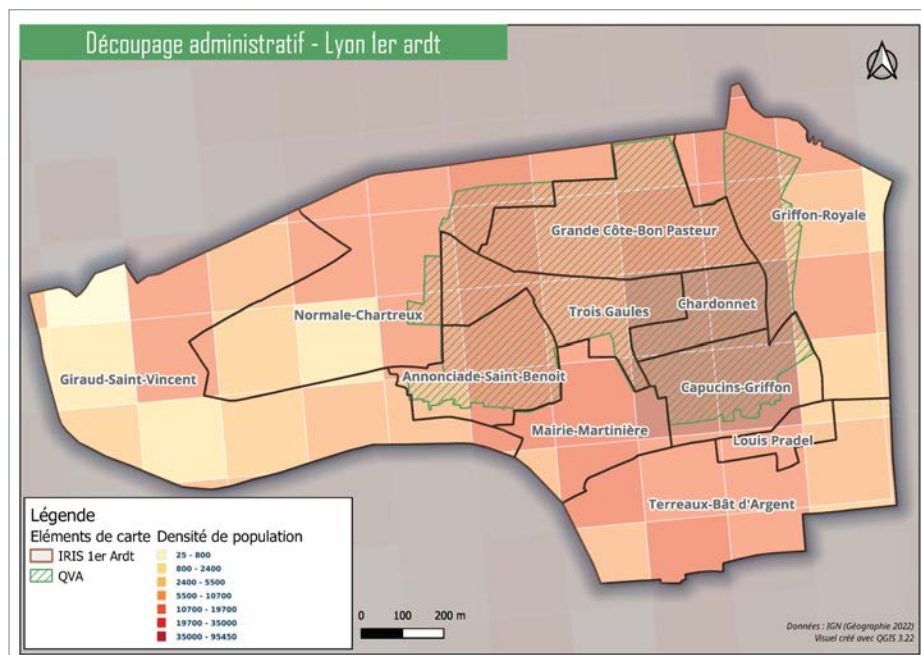
De plus, afin de nous préparer à s'intégrer davantage dans les problématiques locales nous avons eu à nous documenter sur les problématiques liées aux :

- inégalités sociales,
- vieillissement et la socialisation des seniors,
- questions de mixité sociale.

Dans le tableau ci-contre, on trouve quelques références qui nous ont permis de prendre de la hauteur et d'envisager la mesure des enjeux de société qui traversent notre territoire (hors articles de revues à comité scientifique).

Comprendre **les enjeux de société qui résonnent de manière forte dans l'arrondissement** c'est aussi se permettre de mieux comprendre les préoccupations des habitants et les problématiques plus larges dans lesquelles elles s'inscrivent. C'est ainsi que nous pourrions **imaginer des outils et des actions en cohérence avec les besoins sociaux** et nous préparer à envisager les enjeux à venir.

# Etat des lieux du 1er arrondissement



## La démographie du territoire

### Une population vieillissante

Une tendance de long terme est à l'abaissement de la population jeune sur l'arrondissement. En effet, **la part des 0-29 ans se réduit** de manière chronique depuis 2013. Cette chute a pour conséquence **un accroissement du taux des seniors** sur une population qui se maintient autour des **30 000 habitants**. De plus, **la surreprésentation des seniors dans certaines zones du quartier** est liée à la présence de plusieurs établissements accueillant les 3ème et 4ème âges.

Enfin, ce vieillissement de la population ne s'observe pas de manière égale sur l'arrondissement, avec des zones davantage impactées que d'autres (cf. carte *Densité de population et répartition par âge*).

L'un des enjeux importants pour le centre social va être de s'adapter à ce vieillissement et aux problématiques liées. Cet enjeu est d'autant plus prégnant que dans le turn-over de la population, la partie de la population qui reste la plus sur le territoire est la population senior.

### Une inégale densité de population

Outre sa géographie en pente, une des caractéristiques du 1er arrondissement est sa densité de population qui en fait **le territoire le plus densément peuplé de la ville de Lyon**.

Mais cette densité de population est très iné-

gale. **Les zones les plus denses sont concentrées au cœur de l'arrondissement**, correspondant aux « Pentes de la Croix-Rousse ». En revanche, les parties Ouest et bords de fleuves sont moins denses et peuplées de populations plus vieillissantes.

Ce cœur des Pentes est toujours classé QVA depuis 2015, date de sa sortie de la géographie prioritaire. **C'est dans ces zones denses que se concentrent le plus d'inégalités sociales** et les taux de pauvreté les plus importants. (cf graphique *Revenu disponible par UC 2019*).

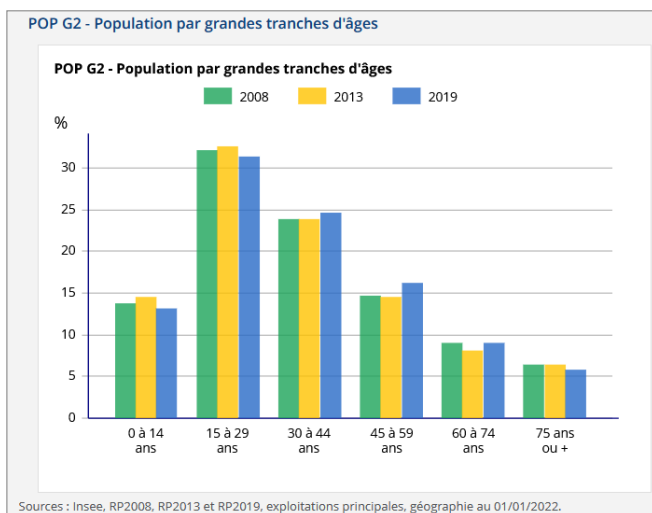
C'est aussi dans ces zones densément peuplées qu'on retrouve les **espaces et services touristiques** (patrimoine, commerces, lieux festifs, restaurants...) moins adaptés et en direction des habitants.

Le croisement de populations habitantes et d'un fort taux de touristes et de festifs dans des espaces densément peuplés n'est pas sans poser **des problèmes de cohabitation spatiales** et impacte fortement les projets d'habitat des nouvelles familles.

Il va s'agir, pour le centre social, de bien envisager sa zone d'influence et ses espaces d'interventions au plus près des habitants de l'arrondissement. De plus, il sera nécessaire d'intervenir comme tiers animateur des espaces publics, non comme médiateur mais comme tisseur de lien entre habitants, visiteurs et acteurs économiques.

### Un territoire peu adapté aux familles

Si l'arrondissement est bien l'un des plus densément



ment peuplé d'Europe et a fait l'objet d'un renouvellement de sa population très important, il n'en demeure pas moins qu'il voit s'opérer **un départ important des ménages avec enfants** de moins de 25 ans.

Mais si le nombre de familles avec 2 enfants est le seul à avoir augmenté entre 2008 et 2019, le nombre de familles sans enfant est celui qui a le plus monté. **Le quartier n'attire plus les projets de familles**, constat confirmé par le nombre de classes fermées dans les écoles de l'arrondissement sur la période. Ainsi ce sont les familles avec 1 seul enfant qui sont les plus importantes sur le territoire, derrière **les couples sans enfants (49%)**.

Ce phénomène de départ des familles peut s'expliquer par plusieurs aspects importants liés au territoire et à ses évolutions:

- \* un habitat principalement composé de **logements petits et anciens** (cf graphique *Résidences principales selon le nombre de pièces*);
- \* **Une géographie et une voirie peu adaptées** aux enfants en bas âge;
- \* **Des espaces verts concentrés dans les zones les moins denses** de l'arrondissement;
- \* **Le prix du foncier ou de la location parmi les plus importants de la métropole** (cf. graphique *Niveau des loyer à Lyon 1er*), malgré une baisse entre 2020 et 2021;
- \* **Des services plutôt tournés vers le tourisme et le loisirs** (cf. supra);
- \* **Un vieillissement des habitants du parc social** qui s'explique par la volonté de ses habitants de rester dans leurs logements.

Sans être considéré comme un « exode » des familles de l'arrondissement vers d'autres territoires plus favorables, il s'agit surtout d'un turnover important des ménages. Selon l'ancienneté d'habitation dans le même logement, on peut faire l'hypothèse que les familles demeurent dans l'arrondissement en moyenne 7 ans pour les familles non propriétaires.

**Ce turn-over constitue un modèle démographique singulier** et transforme l'arrondissement en **espace de transition entre deux situations familiales et sociales**.

Enfin, on constate que si **la part des habitants propriétaires** était en augmentation constante jusqu'en 2012 (cf. PLU-H de la Métropole du Grand Lyon), elle **n'a cessé de baisser depuis 2013**. Ceci vient confirmer, entre autre, l'aspect transitionnel de ce territoire. L'accession à la propriété est ici un outil de la promotion sociale en tant que palier à passer vers un habitat et un statut social différent mais dans un autre territoire.

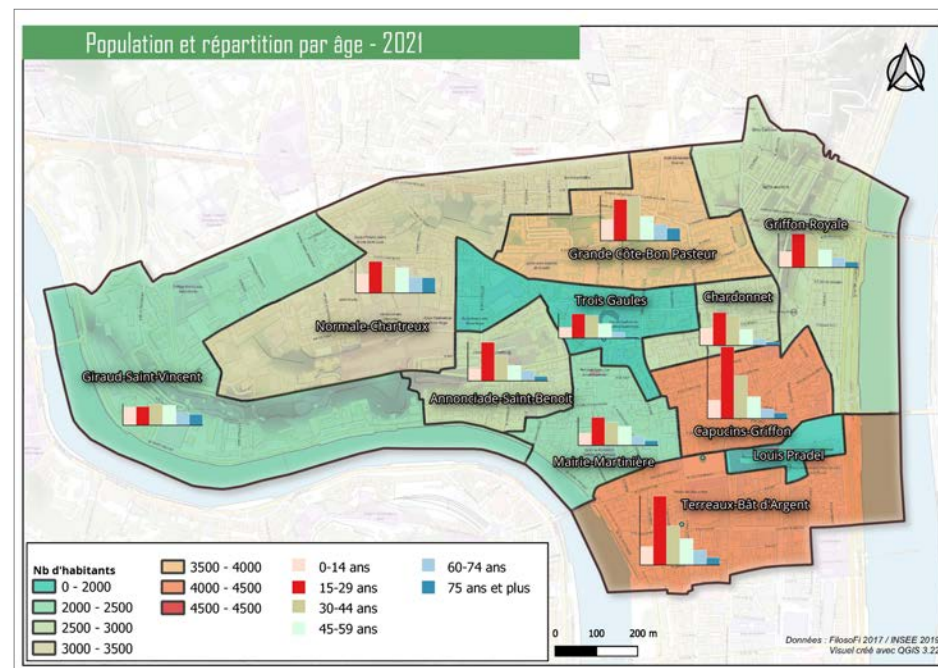
Ceci interroge l'implication des individus dans leur cadre de vie, dans la vie associative et dans les socialisations qui peuvent se vivre dans un lieu de résidence. De plus, en terme de pratique, **ce modèle interroge aussi le mode d'intervention d'un centre social dans la continuité éducative**: les enfants accueillis aujourd'hui seront pour peu les adolescents accueillis demain.

Il s'agit aussi de revoir la manière dont les familles découvrent le centre social et la connaissance qu'il peuvent en avoir.

**FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans**

	2008	%	2013	%	2019	%
<b>Ensemble</b>	<b>6 163</b>	<b>100,0</b>	<b>6 320</b>	<b>100,0</b>	<b>6 616</b>	<b>100,0</b>
Aucun enfant	2 988	48,5	3 071	48,6	3 281	49,6
1 enfant	1 602	26,0	1 509	23,9	1 593	24,1
2 enfants	1 043	16,9	1 179	18,7	1 309	19,8
3 enfants	396	6,4	435	6,9	330	5,0
4 enfants ou plus	135	2,2	125	2,0	102	1,5

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.



## La sociologie du territoire

### Un quartier de « cols blancs »?

Depuis sa mutation entamée vers les années 1970, l'arrondissement voit une population centrée vers les CSP +. Il se caractérise par une surreprésentation des cadres et un taux sensiblement identique des employés que dans le reste de la ville de Lyon et la Métropole. Si cette mutation n'est pas nouvelle, il n'en demeure pas moins qu'au regard de la densité de population de certains IRIS, le taux de pauvreté et le nombre de personnes touchées par l'extrême pauvreté est encore aussi important que dans certains QPV.

C'est ainsi qu'on observe sur la globalité de l'arrondissement un niveau d'inégalités important qui peut impacter tant l'inclusion des différentes populations que les socialisations et l'occupation de l'espace public.

Pour autant, loin de représentations véhiculées sur le territoire, le niveau de vie des 10% les plus riches de l'arrondissement reste inférieur à celui des arrondissements de résidence des cadres tels que les 2ème et 6ème arrondissements. Il s'agit plutôt d'une petite bourgeoisie, œuvrant principalement dans les secteurs de la fonction publique, des services et de la culture.

Si l'arrondissement vit plutôt la fin de sa mutation (gentrification) sociale, il n'en demeure pas

moins que les ménages les plus pauvres vivent pour une partie non négligeable en dessous du seuil de pauvreté (cf. graphique Revenu disponible par UC) défini par l'INSEE.

Or cette population est celle qui est la moins amenée à quitter l'arrondissement. Elle ne participe que peu au turn-over des familles et vit de façon toujours plus complexe la gentrification du territoire, notamment en matière d'accès aux services et commerces. C'est certainement davantage cette population qui est amenée à demeurer et vieillir sur l'arrondissement.

Il s'agit pour le centre social de bien adapter son offre de service en direction des habitants de manière à accueillir la diversité des catégories de

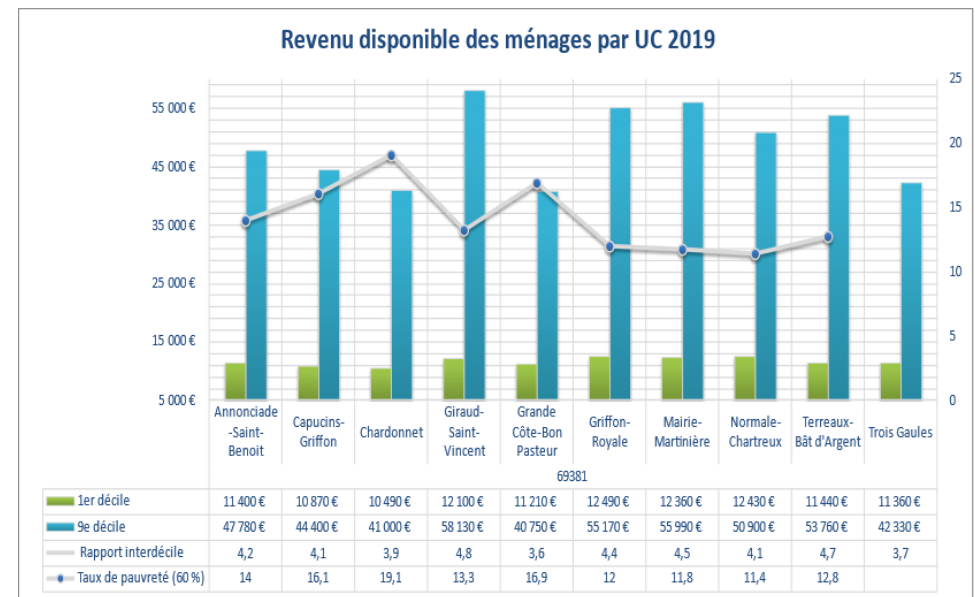
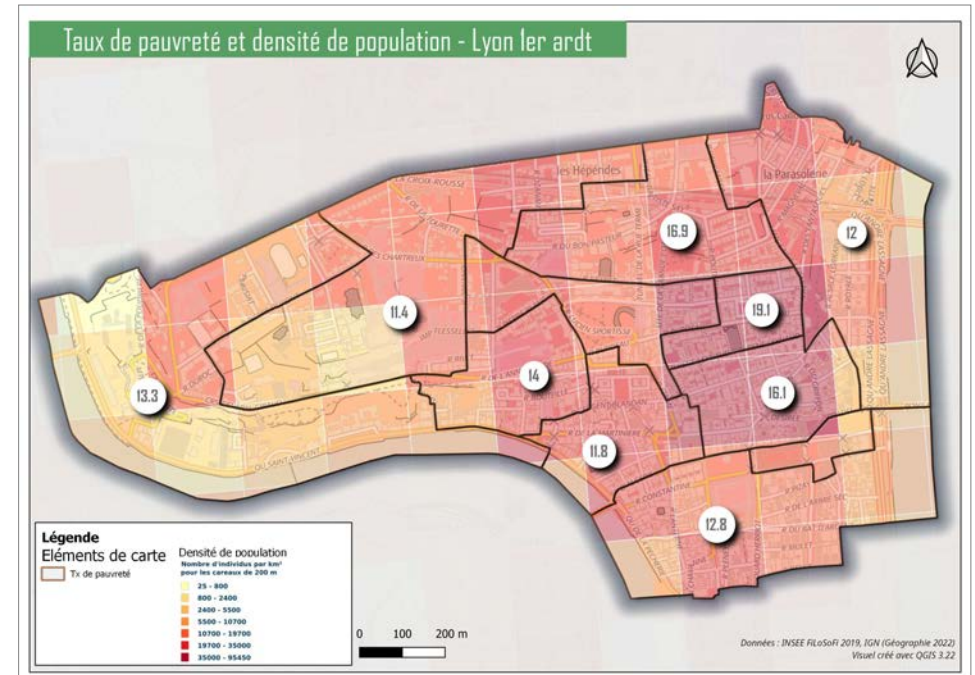
population et de favoriser la cohabitation entre habitants aux projets et situations très hétérogènes.

### Une relation à l'emploi complexe

Si le taux global de chômage est relativement peu important, la relation à l'emploi est complexe, notamment au regard de la diversité des profils et des situations.

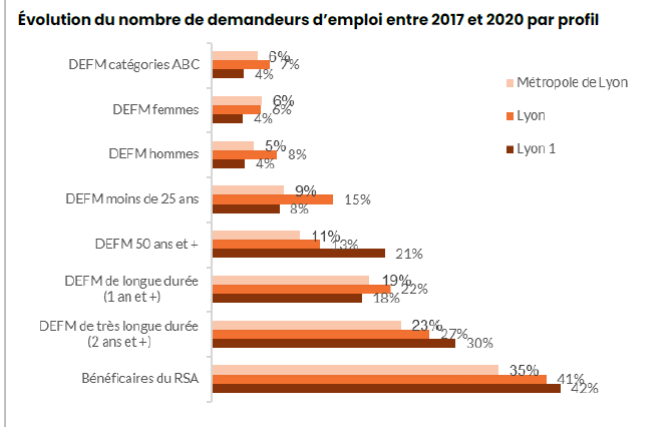
Si le quartier à longtemps attiré les étudiants et les jeunes actifs, la situation a peut-être évolué sous l'effet de la crise économique post-COVID et de la pression du prix du logement.

De plus, le territoire est un vivier de professionnels de la culture ou de la communication. Or le



**Caractéristiques des demandeurs d'emploi en décembre 2020 et évolution annuelle**

	Profils des demandeurs d'emploi en décembre 2020			Evolution sur un an 2019/2020		
	Lyon 1	Lyon	Métropole de Lyon	Lyon 1	Lyon	Métropole de Lyon
Nombre de DEFM catégorie ABC	3 950	51 560	134 670	+6,0%	+7,9%	+6,7%
Catégories A	59%	64%	64%	+19%	+14%	+11%
Femmes	47%	49%	49%	+7%	+6%	+6%
Moins de 25 ans	9%	12%	13%	+12%	+18%	+13%
50 ans et plus	17%	20%	22%	+11%	+7%	+6%
Bénéficiaires du RSA	18%	19%	20%	+31%	+21%	+18%
Longue durée (1 an et plus)	50%	46%	47%	+10%	+14%	+14%
Très longue durée (2 ans et +)	30%	25%	25%	+6%	+10%	+11%



mées du supérieur (Bac+2).

Dans un mouvement similaire, la part des bénéficiaires du RSA a augmenté de façon significative entre 2017 et 2020.

Enfin, **ce sont les jeunes et les précaires qui ont le plus été touchés par la crise, notamment les 18-30 ans.** Un grand nombre d'institutions observent un accroissement des situations d'extrême vulnérabilité de jeunes plongeant dans une précarité à laquelle ils n'étaient pas préparés et sont souvent très isolés.

C'est pourquoi une attention particulière devra être portée par le centre social quant à ces populations fragiles et très présentes sur son territoire. **Il est nécessaire d'engager une dynamique « d'aller vers »** des individus peu ou plus captifs des actions portées par le centre social.

## Géographie sociale

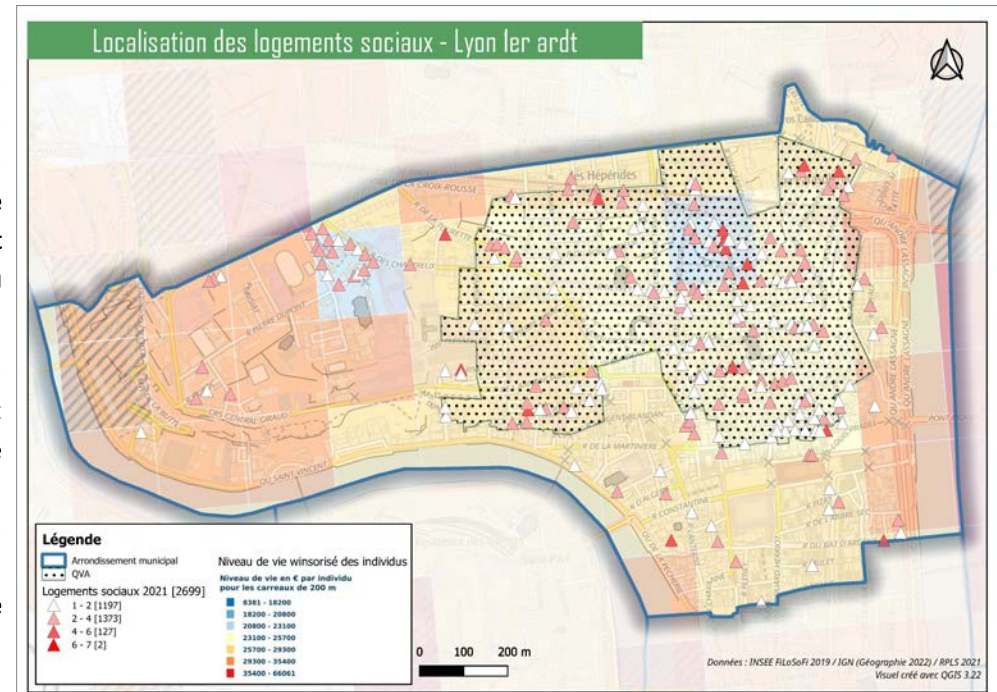
Afin d'adapter notre outil centre social aux différents aspects que nous venons d'aborder, il semble important d'envisager **d'étendre le champs de connaissance et notre présence sur une partie du territoire.**

Prendre en compte la sociologie complexe de l'arrondissement nécessite de **croiser la géographie à l'analyse sociologique** globale. En effet, au-delà de la diversité des populations sur le territoire, il est important d'en **comprendre sa dimension spatiale.**

En effet, si les situations de précarités s'inscrivent assez bien dans la zone du QVA, elles n'en sont pas exclusives et des poches de précarités, autant que des poches de « vieillissement » ou de densité des 18-30 ans s'observent de manière assez précise.

Ainsi, **on remarque des micro-territoires, plus fin que l'IRIS, à la sociologie spécifique** ou davantage marquée que dans le reste de l'arrondissement. Par exemple, le quartier situé au dessus du stade Genety est composé d'une population précaire dont le niveau est proche du taux de pauvreté. De même, l'IRIS Terreaux-Bât d'argent a une population très importante de 18-30 ans.

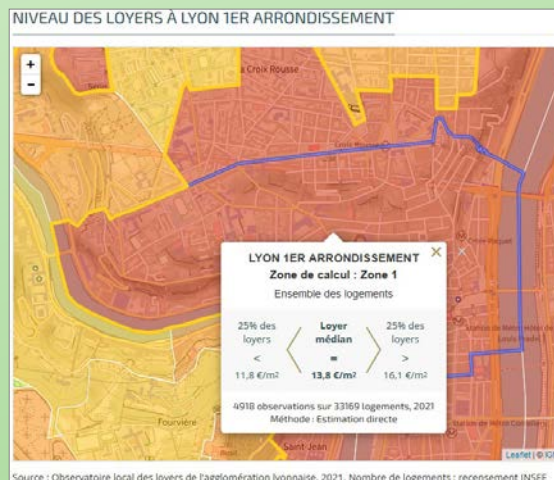
Cette dimension géographique de la sociologie de l'arrondissement est à prendre impérativement en compte dans l'approche territoriale des actions du centre social.



# Un focus sur le logement

- Un parc de logement constitué **essentiellement de petits appartements** (50% moins de 2 pièces). Les logements de 2 pièces ont une surface moyenne de 46 m<sup>2</sup>.
- **Le taux d'habitants propriétaires en baisse depuis 2013** (en augmentation jusqu'en 2012), pour représenter moins d'un tiers de la population.
- Un prix de loyer médian de 14 €/m<sup>2</sup> et de 16 € à 23 € pour les appartements d'1 pièce., ce qui le **place en zone 1 des tarifs métropolitains**.
- Une part importante des logements sont **dédiés à la location touristique de courte durée** (cf. carte *Logements proposés Airbnb 2022*)

Source: INSEE RP2019 / Observatoire des loyers / Urbalyon



## LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2008		2013		2019		Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
<b>Ensemble</b>	<b>15 240</b>	<b>100,0</b>	<b>15 552</b>	<b>100,0</b>	<b>16 335</b>	<b>100,0</b>	<b>29 261</b>	<b>9,2</b>
Propriétaire	4 950	32,5	4 763	30,6	4 853	29,7	10 177	15,1
Locataire	9 925	65,1	10 505	67,5	11 160	68,3	18 573	6,6
dont d'un logement HLM loué vide	1 501	9,8	1 677	10,8	1 931	11,8	3 750	11,7
Logé gratuitement	365	2,4	284	1,8	321	2,0	511	7,8

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

## LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2008	%	2013	%	2019	%
<b>Ensemble</b>	<b>15 240</b>	<b>100,0</b>	<b>15 552</b>	<b>100,0</b>	<b>16 335</b>	<b>100,0</b>
1 pièce	2 883	18,9	2 865	18,4	3 055	18,7
2 pièces	4 295	28,2	4 454	28,6	5 016	30,7
3 pièces	4 052	26,6	4 236	27,2	4 288	26,3
4 pièces	2 293	15,0	2 302	14,8	2 177	13,3
5 pièces ou plus	1 716	11,3	1 696	10,9	1 799	11,0

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

## Les services et acteurs locaux

S'il est difficile de compter le nombre exact d'associations en activité et domiciliées dans le 1er arrondissement, les données disponibles recensant les associations montrent une vitalité relative du territoire.

Entre 2019 et 2022, **342 associations ont été créées, ce qui correspond à 15% des associations enregistrées** et non dissoutes. Ces associations ont essentiellement des objets sociaux en relation avec la création artistique professionnelle.

Comparé à d'autres territoires, on observe un taux de création important qui peut signifier une grande capacité d'engagement. Pour autant ces engagements, qu'ils soient associatifs ou informels, n'ont comme vocation de s'adresser

systématiquement aux habitants du quartier.

C'est aussi la zone de domiciliation d'un grand nombre d'associations à vocation éducative, sociale ou caritative.

Si le centre social ne fait pas partie de l'ensemble des réseaux associatifs, un certain nombre de coordinations et de réseaux sont bien identifiés et agissent sur le territoire.

**Le territoire est plutôt bien couvert en matière d'équipements sportifs et de loisirs.** Il bénéficie aussi de sa centralité géographique qui **permet aux habitants de se déplacer facilement vers d'autres espaces**. C'est une des caractéristiques des quartiers d'hypercentres métropolitains dans lesquels la question des mobilités est à envisager différemment d'autres territoires périphériques ou ruraux.

Une grande partie des structures accueillant du public, hors équipements sportifs ou culturels, est localisée dans la

zone du QVA. **Le relief du territoire est assez prégnant dans les usages liés à ces lieux.** Ainsi, si nous trouvons beaucoup de structures d'animation dans une petite zone, cela ne signifie pas pour autant qu'elles soient susceptibles d'entrer en concurrence.

Par ailleurs, l'éloignement relatif de certaines zones d'habitation peu sembler un frein à l'usage d'une partie des structures. **C'est pourquoi la situation des habitants du nord de l'IRIS Giraud-Saint Vincent nous préoccupe.**

Parmi les structures principales qui concourent à l'animation et à l'accompagnement des populations fragiles du territoire, on compte:

- \* 2 centres sociaux,
- \* La MDMS
- \* La Passerelle d'eau de Robec (épicerie sociale)
- \* Mozaïc Café (socialisation de seniors)

- \* 1 Maison de l'emploi et de l'insertion
- \* La Kafet'ô Momes (animation familles)
- \* Le CLLAJ Lyon
- \* La CIMADE
- \* Le Secours catholique
- \* Prochainement, l'espace pluriel Truffaut en direction de la jeunesse

Enfin, les acteurs économiques sont en nombre important. Pour autant, 2 caractéristiques sont à relever:

- d'une part, un turn-over constant des entreprises en pied d'immeubles qui confère à ce territoire un statut d'incubateur ou de zone de test pour certains projets entrepreneuriaux,
- D'autre part, les commerces et les services sont davantage en direction du tourisme ou du secteur de la création (mode, galeries, concept stores, restauration...).

Ce tissu économique, s'il semble apporter un rayonnement économique au territoire, tend à **complexifier la vie quotidienne des habitants, notamment en terme d'accès aux services et commerces de première nécessité.**

Cet état de fait nous amène à interroger la relation des habitants, notamment les plus précaires, aux commerces de proximité et la possibilité d'accéder à des services de bases (alimentation, produits de première nécessité...).

## Des usages du territoire

Au regard des questionnaires et enquêtes des 2 diagnostics mais aussi en partageant des perceptions avec les acteurs locaux, nous postulons

de formes d'usages micro locaux du territoire dans les manières d'habiter et de s'approprier son espace de vie (cf. carte *Territoires d'usage et de vie*).

Ainsi il apparaît que **malgré la petite taille de l'arrondissement souvent considéré comme un « village » au cœur de la ville, les habitants ont des vies de quartier encore plus restreintes**, que nous avons tenté de modéliser en 5 zones, ou bassins de vie. Ces zones sont fortement impactées par le relief du territoire mais aussi par les voies de circulation et le réseau de transport en commun.

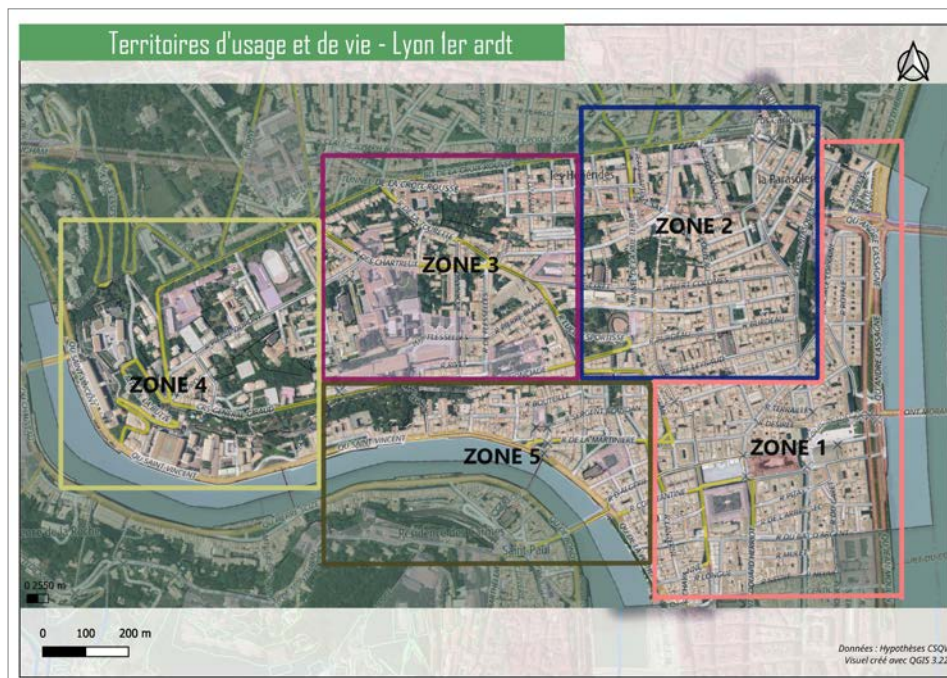
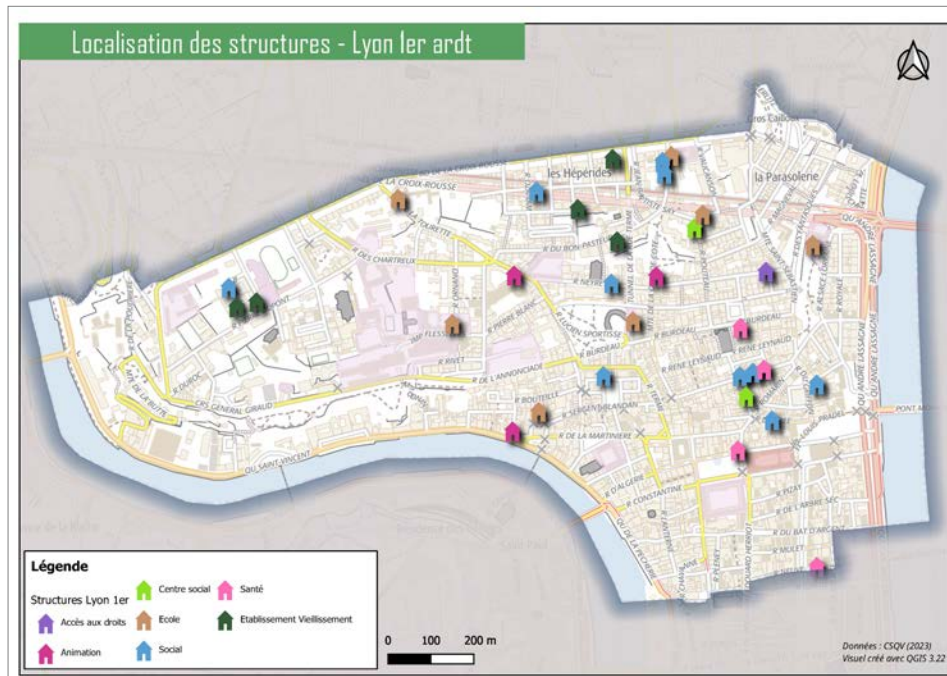
C'est pourquoi il s'agit de **questionner le rayonnement des structures de proximité** à l'aune de ces éléments et en particulier celui de Quartier Vitalité.

Une des mesures permettant de valider cette hypothèse et de s'adapter à la situation va être **d'engager une démarche « d'aller vers » et d'actions hors les murs**. Cette démarche devrait aussi nous permettre de faire évoluer notre offre de services en direction des populations peu usagères du centre social.

Enfin, concernant la population senior de l'arrondissement, nous avons besoin de mieux comprendre ces usages afin d'envisager la socialisation des personnes âgées et leurs rapports au quartier afin d'envisager des réponses pertinentes aux besoins exprimés.

## Un « Go West » du centre social ?

Dans notre exploration du territoire, il nous est apparu **nécessaire d'engager une démarche « d'aller vers »** des territoires où nous avons





peu l'habitude d'être présent.

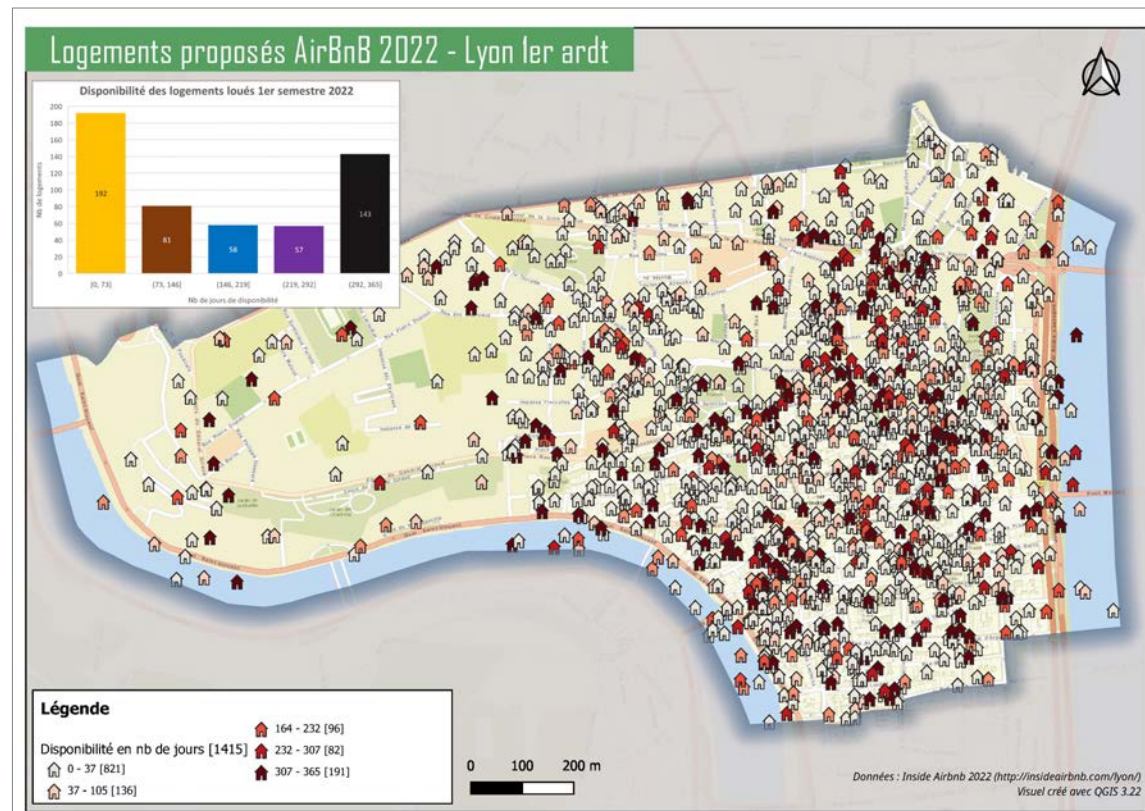
Une partie de notre démarche exploratoire a consisté à appréhender l'arrondissement par ses IRIS et de repérer des éléments significatifs tels que les « poches » de pauvreté, la répartition par âge et par niveau de vie.

Cette exploration a montré **le besoin de nous rendre vers l'Ouest de l'arrondissement**, notamment vers des carreaux précis, tel que celui situé au dessus du stade Généty (taux important de logements sociaux) ou de **nous rapprocher à nouveau des écoles du quartier** (Doisneau, Hugo). Nous devons aussi intensifier notre présence dans l'IRIS **Terreau-Bât d'argent afin d'y rencontrer les jeunes de 18-30 ans**.

Nous devons aussi **nous acculturer aux usages des espaces verts et parcs** de l'arrondissement afin d'y mener des actions ciblées et de favoriser notre rencontre avec le public et les habitants.

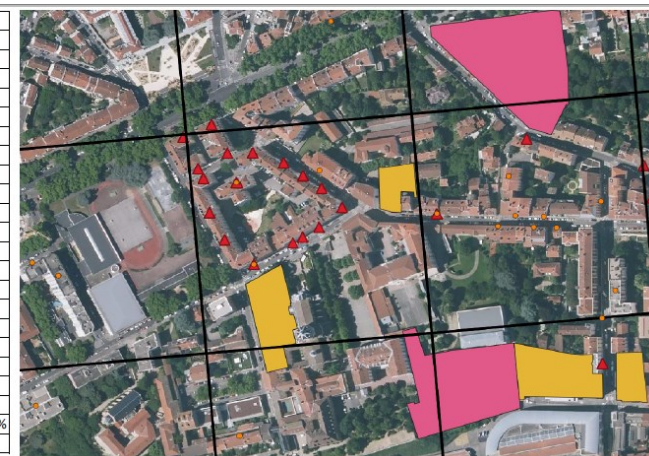
C'est pourquoi à partir de l'été 2022 nous avons commencé à entreprendre **des marches exploratoires, des distributions de questionnaires dans l'espace public ou des animations dans les espaces verts**.

Si cette démarche n'est qu'un commencement, elle doit se développer davantage et se concrétiser par divers modes d'interventions : points de rencontre mobiles (PIJ, Espace Familles), animations hors les murs, temps festifs. Ces temps organisés devront nous permettre de mieux connaître notre territoire et d'être identifiés comme un acteur de proximité du territoire.



### Exemple d'exploration micro-territoriale

DONNEES DU CARREAU	
Variables	Données
fid	840766
Ind	656
Men_ind	221
Men_5ind	14
Men_prop	53
Men_fmp	53
Men_surf	22190
Log_soc	244
Ind_0_3	21,50
Ind_4_5	16
Ind_6_10	25,5
Ind_11_17	42
Ind_18_24	41
Ind_25_39	108
Ind_40_54	140
Ind_55_64	73
Ind_65_79	116
Ind_80p	72
Ind_inc	1
Men_pauv	89
Men	386



# Des débats d'enjeux et stratégiques

Un débat d'enjeux et un débat d'orientation stratégique ont ponctué les travaux sur le renouvellement du projet social.

Le débat d'enjeux du 22 novembre 2022 a permis à **11 acteurs locaux** (23 participants) d'échanger suite aux repérage des enjeux issus de l'évaluation et du diagnostic ( CAF, Ville de Lyon, MDMS, Capucins, ADSEA, Epicerie sociale, Mozaïc café, CLAJ, CSx Croix Rousse, CSQV).

Les échanges, par ateliers, ont été centrés sur **4 thématiques**:

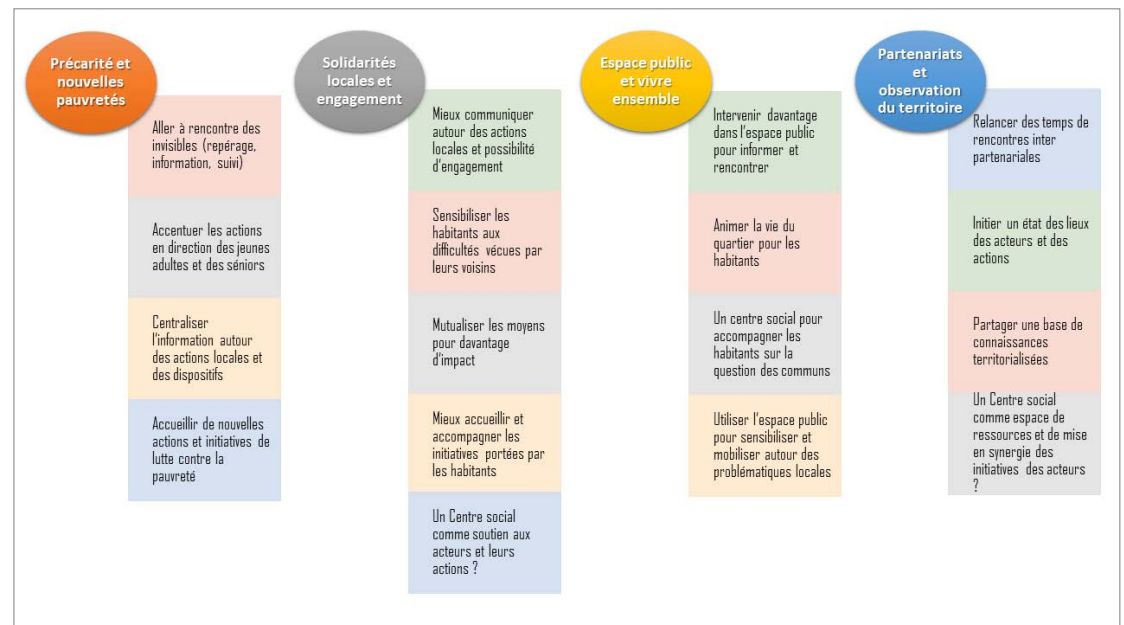
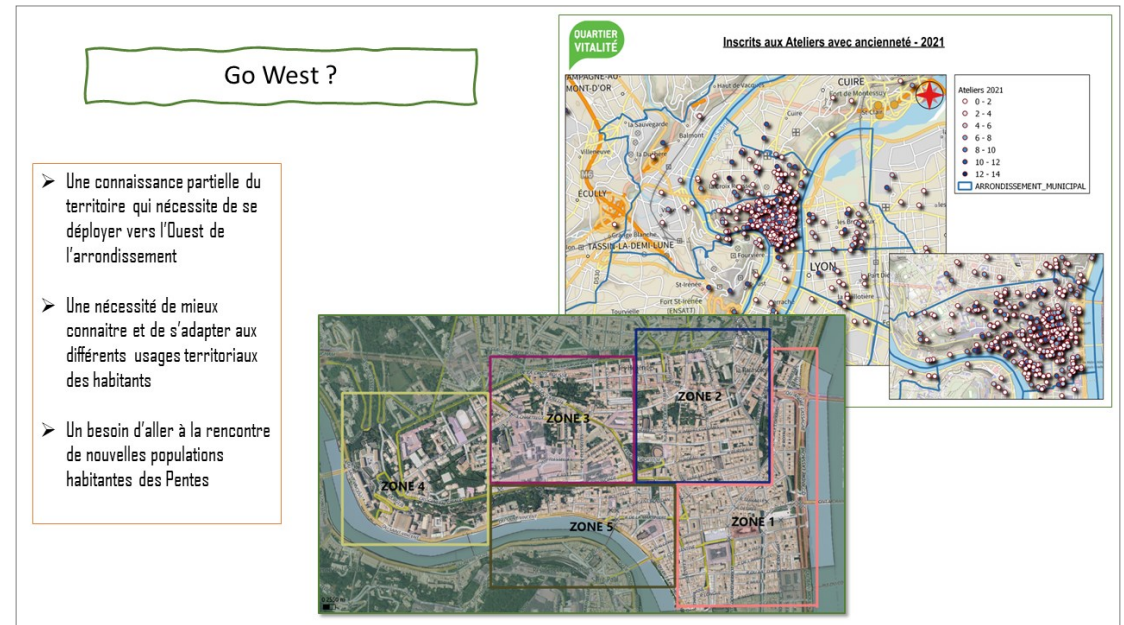
- *Solidarités locales et engagement*
- *Précarité et nouvelles pauvretés*
- *Partenariats et connaissance du territoire*
- *Espace public et vivre ensemble*

Les échanges ont permis de confirmer les préoccupations du centre social et les enjeux territoriaux. À travers les différents échanges nous avons pu constater que **ces préoccupations étaient partagées par un grand nombre**

d'acteurs locaux et qu'une « culture commune » pouvait être nécessaire afin d'envisager des actions et des passerelles entre structures. Ils ont aussi fait émerger le besoin d'un centre social moteur à l'échelle de l'arrondissement.

Lors du débat d'orientation stratégique du 13 mars 2023, en présence de la CAF du Rhône, de la ville de Lyon et de la FCSR, ont été validés **les axes du projet social et mis en discussion la question des moyens** à disposition du projet.

En effet, c'est lors de ce temps d'échange avec ces partenaires financiers qu'ont pu être évoquées les questions budgétaires et les difficultés auxquelles le centre social va être confronté durant la mise en œuvre du projet social.





**Notre projet 2023 - 2027**

---

# Une déclinaison actualisée

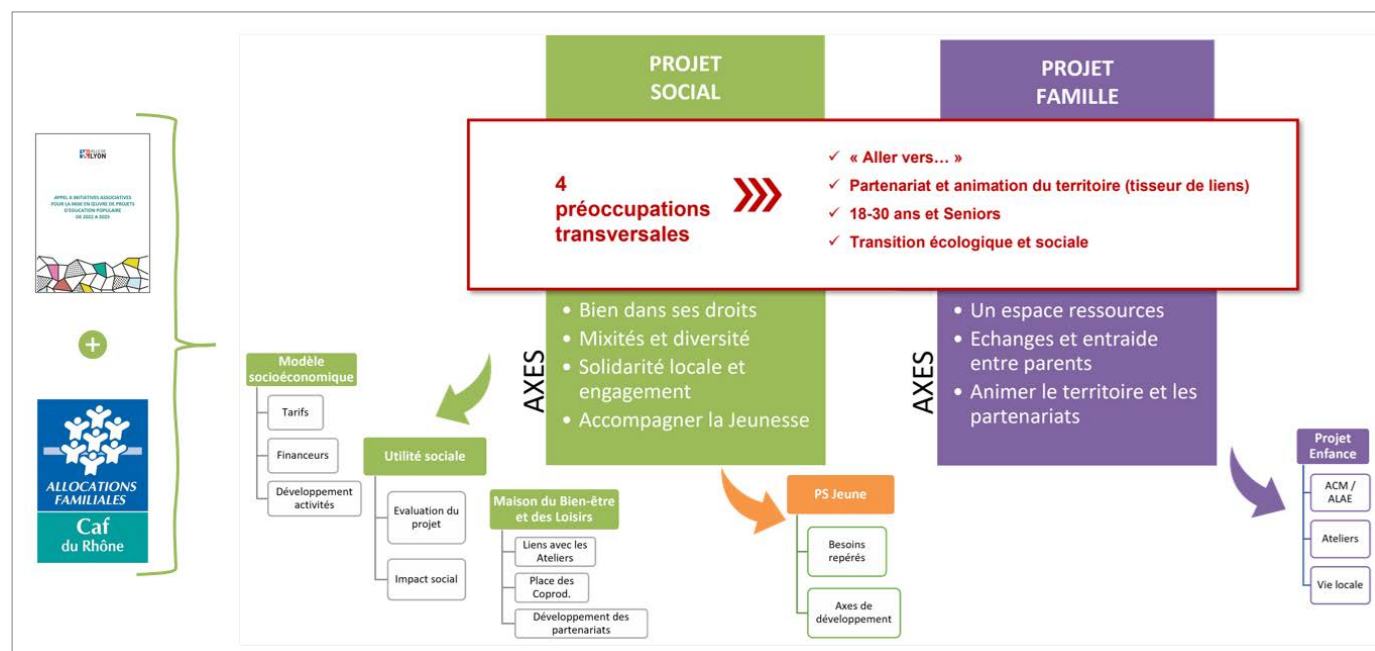
Fort des évaluations des axes et des différents temps de travail autour de formalisation du nouveau projet social, il apparaît donc que si les axes du précédent projet sont encore pertinents, il est nécessaire d'en actualiser à la fois la déclinaison de l'organisation et de son mode opératoire.

## Un lien renforcé avec la ville

Entre le projet social 2019 - 2023 et le présent projet, la municipalité lyonnaise a choisi de proposer un nouveau mode de contractualisation pluriannuelle avec les acteurs associatifs engagés dans un projet sur le territoire. Ainsi, le centre social a répondu à l'Appel à Initiatives Associatives (AIA) de la ville de Lyon.

Dans ce cadre, un certain nombre d'engagements ont été contractualisés pour une durée de 4 ans, de 2022 à 2025. Cet AIA comporte un volet « Projet » et un volet « Moyens et actions ». Cette contractualisation qui vient compléter le conventionnement avec la ville de Lyon fait apparaître, notamment, des engagements liés à la transition écologique ou la vie associative. C'est pourquoi cet AIA vient impacter directement le projet social actuel dans la mesure où un certain nombre d'actions peuvent y apparaître et font partie du socle du projet de l'association.

Le présent projet prend donc en compte à la fois le cahier des charges de l'agrément Centre social et celui de l'AIA.



## Une volonté de clarté

De plus, dans un souci de clarté et pour marquer la continuité avec le précédent projet social 2019 - 2023, il semblait nécessaire de modifier la présentation de l'arbre d'objectifs et l'organisation du projet.

Il apparaît aussi comme important d'y faire figurer :

- la place du projet de PS Jeunesse dans le Projet Jeunesse du centre social;
- 3 chantiers prioritaires qui impactent de manière importante la vie de l'association : le modèle socio-

économique, le lien entre les Ateliers et les autres secteurs du centre social, la mesure de l'utilité sociale;

- Un projet Enfance, pour mieux intégrer les axes du projet social dans nos actions en direction des enfants de 3 à 11 ans.

Enfin, nous voulions présenter un document facile d'accès et lisible par le plus grand nombre, dans un souci d'ouverture et de partage du projet avec l'ensemble des parties prenantes.

*Etre un espace ressources pour les familles  
Favoriser les échanges entre parents  
Participer à l'animation du territoire*

### Projet Familles

*Qualifier les habitants  
Développer la conscientisation  
Développer les alliances*

### Bien dans ses droits

## QUARTIER VITALITÉ

### Projet social 2023 - 2027

### Mixités et diversité

*S'adresser à l'ensemble des habitants  
Animer la vie du quartier*

*Développer l'accès aux loisirs  
Développer le pouvoir d'agir  
Renforcer la dynamique partenariale*

### Projet Jeunesse

### Solidarités locales et engagement

*Susciter l'engagement à tout âge  
Participer à la Transition Ecologique et Sociale  
Accompagner les solidarités locales*

# Précision sur la méthode d'organisation

## Une déclinaison qui intègre le contexte économique

Comme nous l'avons vu dans l'introduction et la présentation du contexte socio-économique, le centre social doit faire face à une période d'instabilité économique importante et de mutation pour s'adapter au mieux à la sociologie du territoire.

Dans le souci d'avoir un outil d'aide à la stratégie du centre social et de pouvoir comprendre et partager les enjeux avec les partenaires, les adhérents et les habitants, nous avons fait le choix de présenter notre arbre d'objectifs de manière à rendre visible les éléments et leur impact direct sur le modèle économique et politique de l'association.

C'est pourquoi les objectifs opérationnels sont déclinés systématiquement en 2 catégories :

- Ce qui doit permettre de stabiliser l'existant, afin d'assurer la pérennité des actions phares et nos missions de centre social,
- Ce qui doit être mis en place afin de se préparer aux enjeux à venir, qu'ils touchent le territoire, la capacité à s'adapter ou le modèle économique de l'association.

De même, il nous semblait important de présenter des propositions d'actions, réalisables pour certaines en fonction de l'évolution du contexte ou de la réussite d'autres actions

préalables.

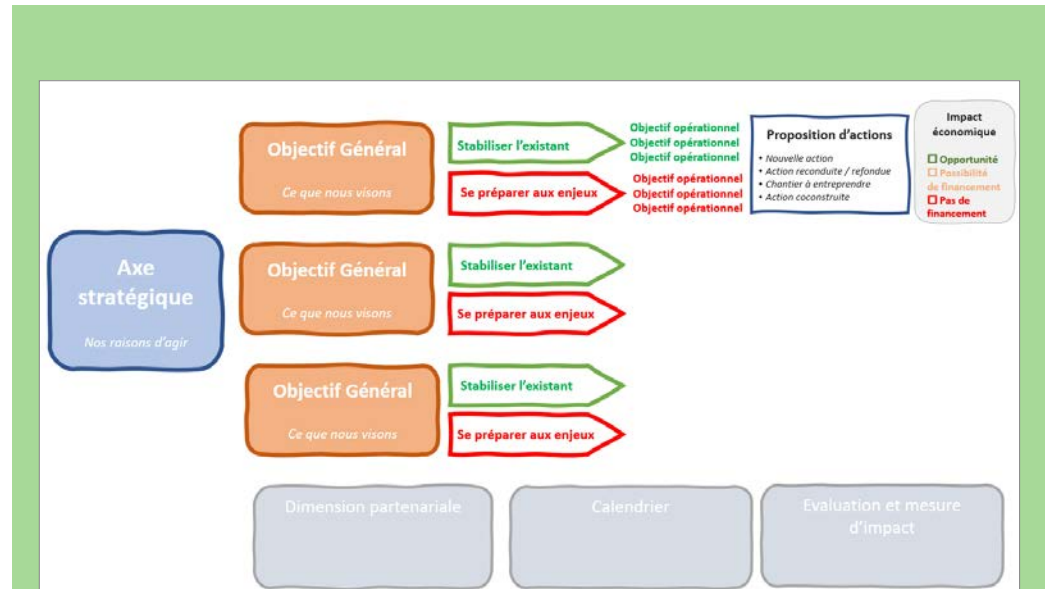
Enfin, pour mieux envisager le déploiement des actions et leur impact sur le modèle économique, celles-ci sont classées par couleur en fonction de du coût potentiel et/ ou des possibilités de financement.

## Une évaluation permanente

Afin de permettre une mutation sécurisée, pertinente et adaptée aux enjeux que le centre social s'apprête à embrasser, il s'agit d'envisager un modèle évaluatif qui s'intègre dans notre démarche stratégique. C'est pourquoi, l'évaluation des axes doit pouvoir s'effectuer chaque année notamment avec une attention particulière à :

- La dimension financière des actions menées,
- La vérification des hypothèses qui ont donné naissance à des actions nouvelles ou des pistes de déploiement,
- La capitalisation de nouveaux savoir-faire et de connaissance du territoire
- L'adéquation entre les moyens mobilisés et les effets attendus.

Enfin, la dimension stratégique importante que revêt la période de ce projet social nécessite des temps d'échange et de partage de l'évaluation et des orientations à prendre pour redonner de la stabilité au centre social.



Il est donc envisagé chaque année :

- Des temps d'analyse technique:
  - \* Une phase d'évaluation de certaines actions
  - \* Des bilans annuels des actions par secteur (rapport d'activité)
- Des temps politiques d'orientation:
  - \* 2 Dialogues de gestion avec la ville de Lyon
  - \* Un dialogue stratégique avec la ville de Lyon et la CAF du Rhône
  - \* Une commission permanente Projet social qui organisera une Agora annuelle
  - \* Une réunion de Conseil d'Administration d'évaluation
  - \* Une Assemblée Générale avec débat ouvert sur les enjeux

## Objectiver l'« Utilité sociale » du projet

Parallèlement aux modalités classiques d'évaluation, nous allons tenter d'intégrer les résultats du « chantier utilité sociale » dans nos pratiques afin de donner une autre vision de l'impact du Projet social sur son territoire.

### L'évaluation dite « classique »

Les axes stratégiques du projet 2023-2027 feront l'objet d'une évaluation tous les 15 mois, c'est-à-dire à deux reprises pendant la durée de vie attendue de ce projet. Ce rythme paraît viable et adapté au rythme de mise en œuvre souhaité.

Nous ferons chacune de ces évaluations en 3 étapes:

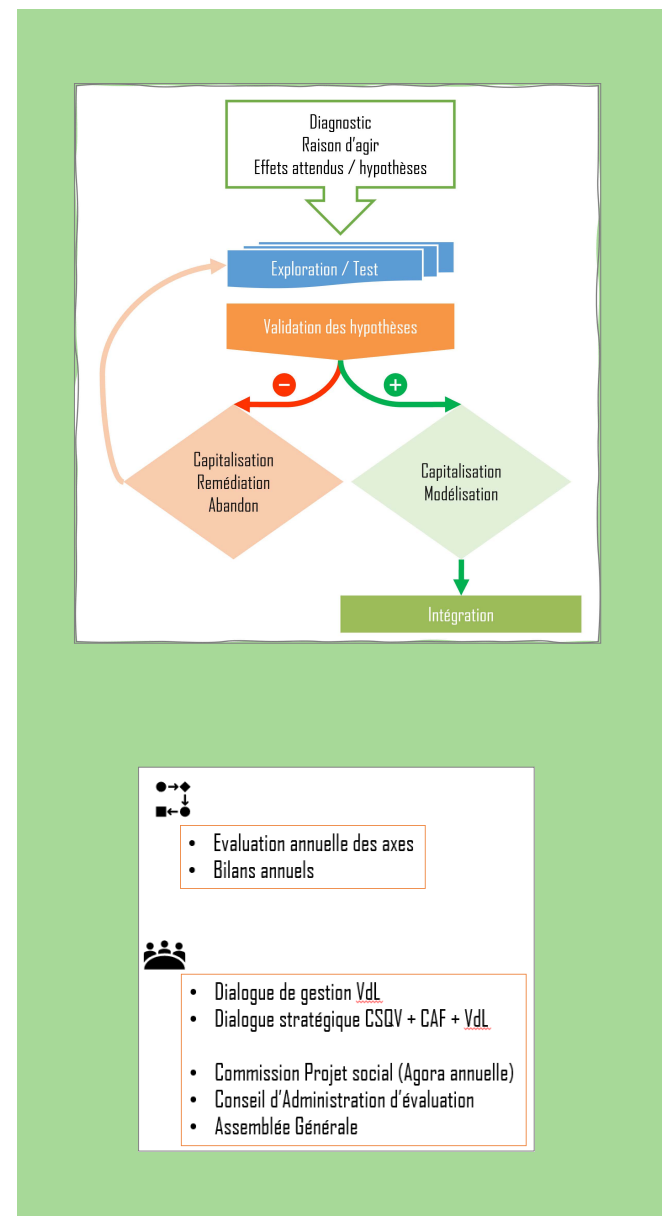
- Actualisation des « **Questions évaluatives** » au fil du projet, en lien avec nos enjeux de stabilisation de l'existant et de préparation à l'avenir
- Analyse de ces questionnements au travers des **critères d'effectivité, d'efficacité et d'efficience, de pertinence et d'impact**. Pour cela, nous avons prédéfini des indicateurs de moyens, de résultats et d'impact censés permettre d'objectiver l'avancée de chacun des axes stratégiques
- Analyse croisée des **chantiers transversaux** que sont le Partenariat, la Mixité sociale, la Transition écologique et sociale, la prise en compte des Publics fragiles.

### L'évaluation de l'« Utilité sociale »

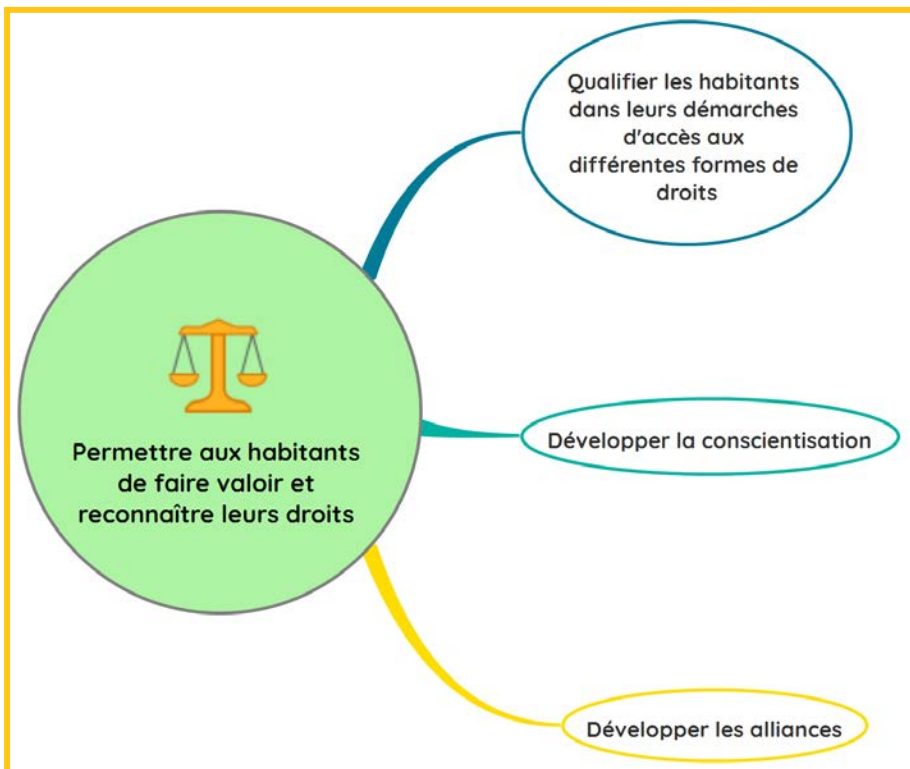
Nous nous servons de notre 1ère expérience d'évaluation de l'utilité sociale décrite plus-haut comme mesure de référence. Nous nous appuyons sur les 4 Types définis pour raconter le projet et sa mise en œuvre, au regard des 12 indicateurs spécifiquement choisis. Cette partie de l'évaluation sera assurée de façon mixte au travers de la commission permanente « Projet social » afin de garantir le traitement politique du sujet.

Les différentes phases d'**évaluation sommative** (évaluation classique) nous serviront à capitaliser des données à des fins de traitement pour l'**évaluation formative**, celle qui permet de brosser un portrait du fonctionnement dans une perspective d'amélioration. Cette méthode d'évaluation ne nécessite pas de créer de nouveaux modes de collecte, ou

de nouveaux outils spécifiques, mais de changer de point de vue, de faire un pas de côté. Les schémas suivants illustrent à la fois la démarche globale, mais aussi les cadres définis pour l'évaluation.



# Bien dans ses droits !



## Glossaire

- Nous considérons **les droits** dans une acception large : il s'agit pour nous d'envisager les droits fondamentaux, bien au-delà des simples droits et prestations sociales. Ainsi, nous comprenons par « droits » les droits culturels, au logement décent et à la ville, à l'alimentation, à la citoyenneté, aux loisirs et au temps libre.
- **Conscientiser**, c'est prendre connaissance des phénomènes qui traversent la société, d'en comprendre les enjeux et de s'ouvrir à l'altérité. Nous postulons qu'il s'agit de la première marche vers l'indignation et l'engagement. C'est aussi,

selon nous, un outil au service d'actions collectives.

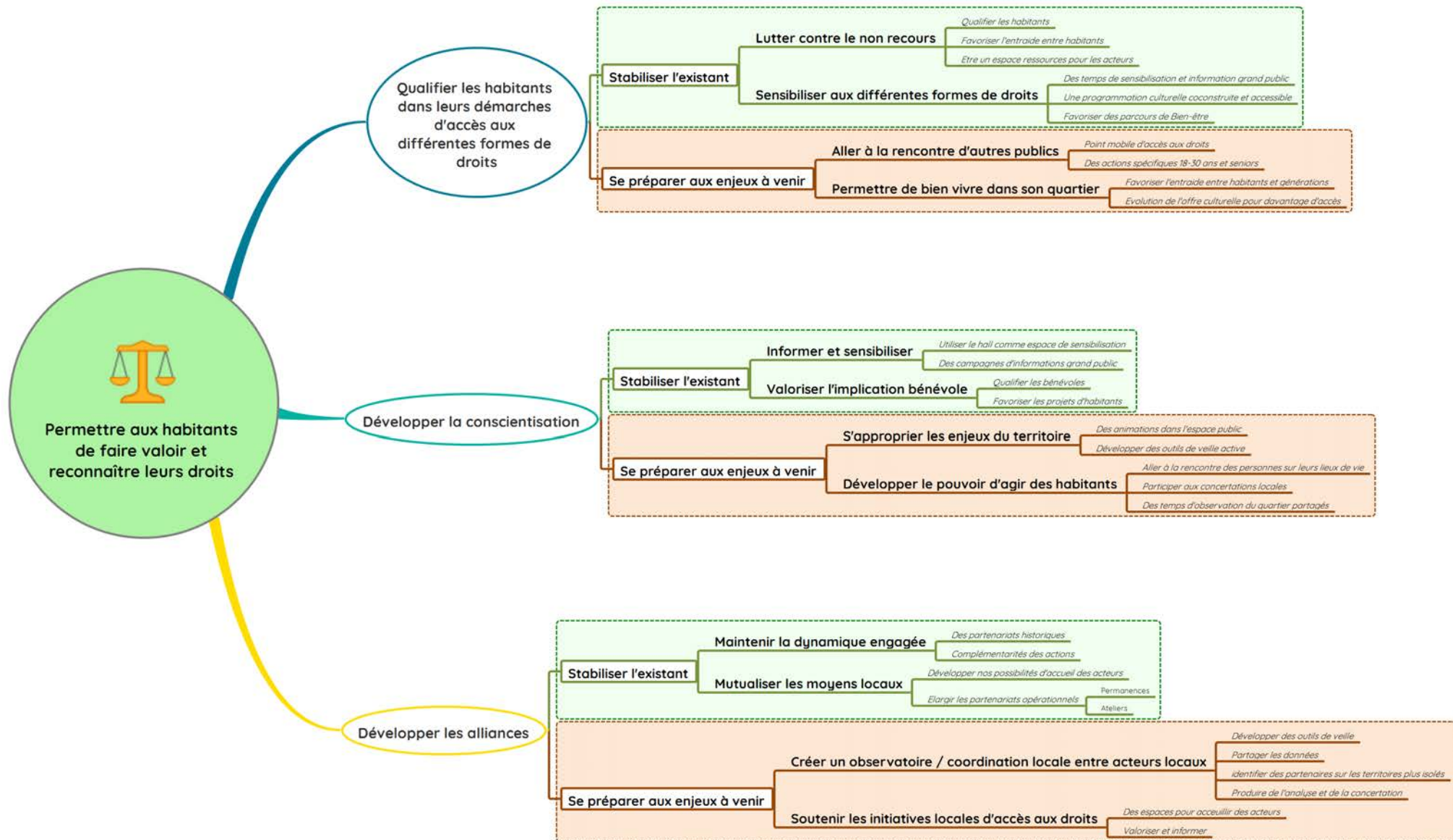
- Notre positionnement dans notre concours à la **lutte contre non-recours**: Le rôle d'un centre social n'est pas de fournir un service tiers de complétude de dossiers de prestations sociales ou de démarches de services publics. Si notre engagement concerne l'injustice liée à l'inégal accès aux droits nous envisageons notre action comme un accompagnement de l'encapacitement et de l'engagement des habitants dans leurs mobilisations à faire valoir ou reconnaître leurs droits.

## Ce qui nous pousse à agir

- |   |  |  |
|---|--|--|
| ⇒ Des populations en fragilité face à la dématérialisation des services publics et au manque de clarté dans les démarches pour faire valoir des droits. | ⇒ Une augmentation des demandes d'aide administrative.   | ⇒ Des populations qui sont éloignées des instances leur permettant d'agir directement pour l'amélioration de leur quartier.                                    |
| ⇒ Une méconnaissance des droits fondamentaux et des situations que peuvent vivre certains habitants du territoire.                                      | ⇒ Parce que participer à faire valoir ses droits c'est contribuer à lutter contre les inégalités, qui sont avant tout les conséquences visibles d'injustices sociales. | ⇒ Un besoin de co-construction entre acteurs et de partage des préoccupations locales lié à un besoin de rendre visible les complémentarités et les synergies. |
| ⇒ Des populations en difficulté d'accès aux cultures et aux pratiques culturelles.  | ⇒ Un territoire très dense et qui accueille des populations hétérogènes: un « village-monde » où résonnent les enjeux de société liés aux différents droits humains.   | ⇒ Une volonté de permettre à tous les habitants de se sentir concernés par les enjeux de leurs voisins et d'être informés sur la question des droits.          |



# Bien dans ses droits !



# Bien dans ses droits !

## Proposition d'actions

Cette liste non-exhaustive d'actions doit être considérée comme une boîte à outils au service de l'axe 1 et de son déploiement.

### Qualifier les habitants dans leurs démarches d'accès à toutes les formes de droits

- Livret du 1er accueil
- Permanences d'aides administratives et rédactionnelles
- Point numérique en accès libre
- Ateliers numériques collectifs
- Ateliers CARSAT
- Temps d'écoute et d'orientation
- Des ASL dédiés aux habitants
- Permanences d'information hors les murs
- Parcours "Bien-être" des usagers
- Passerelles entre CSQV et les Ateliers
- Programmation culturelle avec les adhérents et usagers
- Animations « hors les murs »
- Tarification des Ateliers accessible à tous

### Développer la conscientisation

- Accompagnement de collectifs (comités de

locataires et copropriétaires, etc.)

- Programme d'animations spécifiques (apéros-débats, conférences, Repas de quartier, Expositions)
- Assises locales des droits
- P'tits-Dej' des bénévoles
- Création d'un Réseau ressources de bénévoles accompagnement physique, traducteurs, rédacteurs...)
- Sensibilisation aux droits dans les ACM
- Des outils de recueil des propositions d'actions d'habitants (type boîte à idées)

### Développer les alliances

- Animations "Mieux connaître son quartier"
- Centralisation d'un lieu dédié aux Droits pour les habitants et les acteurs (Loft)
- Accueil d'acteurs œuvrant pour la reconnaissance des droits
- Animer un réseau de partenaires locaux luttant pour faire valoir les droits
- Création d'un annuaire des acteurs des droits

## Partenaires associés (cf. carte des partenariats)

CAF du Rhône, Ville de Lyon, MDMS, CARSAT, AMELY, SNC, CS Grand-Côte, ACOLEA, CIDFF, CLLAJ, ALIS, Epicerie sociale, Passerelles buissonnières et Régie de quartier, etc.

## Postures et fonctions

Le développement de l'axe 1 passe par une articulation fine entre les différentes postures et fonctions d'un centre social. On retrouve ici deux dimensions principales:

- **Une dimension de co-construction** dans les actions de manière à répondre aux mieux aux besoins :
  - étendre les actions déjà existantes
  - développer des actions en alliance
  - accueillir des initiatives d'acteurs et de partenaires
- **Une dimension de partage d'information et de débat :**
  - créer des espaces de rencontre entre acteurs
  - se doter d'outils permettant le partage d'information et de veille territoriale
  - développer une communication large en direction des habitants et des acteurs

## Mise en œuvre stratégique

Les trois dimensions de l'axe 1 seront travaillées ensemble, avec une priorité donnée aux actions relevant de l'enjeu « **Stabiliser l'existant** ». En fonction de l'avancée de celles-ci, nous initierons la dynamique d'actions visant à préparer le centre social à « **Se préparer aux enjeux à venir** ».

**N+1 :** Consolider les actions existantes (permanences, ateliers collectifs, etc.) et ajuster le fonctionnement de certaines actions (Tarification des ateliers, ASL locaux, Centralisation du pôle d'accès aux droits, etc.)

**N+2 :** Déployer les actions dans une démarche d'« aller-vers » (Permanences hors les murs, Réseau ressources de bénévoles, Animations hors les murs, P'tits dej' des bénévoles, etc.)

**N+3 :** Développement d'une programmation multi-thématique par la médiation culturelle, Initier les actions collectives partenariales (Assises locales, Annuaire, Accueil des partenaires, etc.)

**N+4 :** Capitaliser sur les actions menées et modéliser les interventions

# Bien dans ses droits !

## Évaluation de l'Axe

1



En quoi la mise en œuvre de l'Axe 1 a permis aux habitants de faire valoir leurs droits ?

- Par la qualification
- À travers la conscientisation
- Dans le cadre d'alliances

2

### Modes de collecte

- Bilans des actions spécifiques
- Questionnaires habitants
- Questionnaires participants
- Questionnaires partenaires
- Données de fréquentation et d'inscriptions
- Rapports d'activité annuels
- Rapports financiers annuels

4

### Évaluation transversale

Evaluation des préoccupations transversales aux différents axes sur une échelle de 1 à 5 en fonction des mesures de moyens et de résultats.  
La note est la synthèse des mesures pour chaque axe.



3

### Echelle de la mesure d'impact

#### L'évaluation se réalise en 4 phases :

- Des questions évaluatives,
- Une collecte de données,
- Des critères permettant de mesurer 3 dimensions,
- Une évaluation de nos préoccupations transversales.

#### Moyens

*Effectivité des actions / des ressources à disposition*

- Récurrence des actions
- Nb d'heures consacrées au face à face
- Moyens humains affectés
- Partenariats engagés dans les actions
- Modes de financement

#### Résultats

*Efficacité des actions au regard des objectifs*

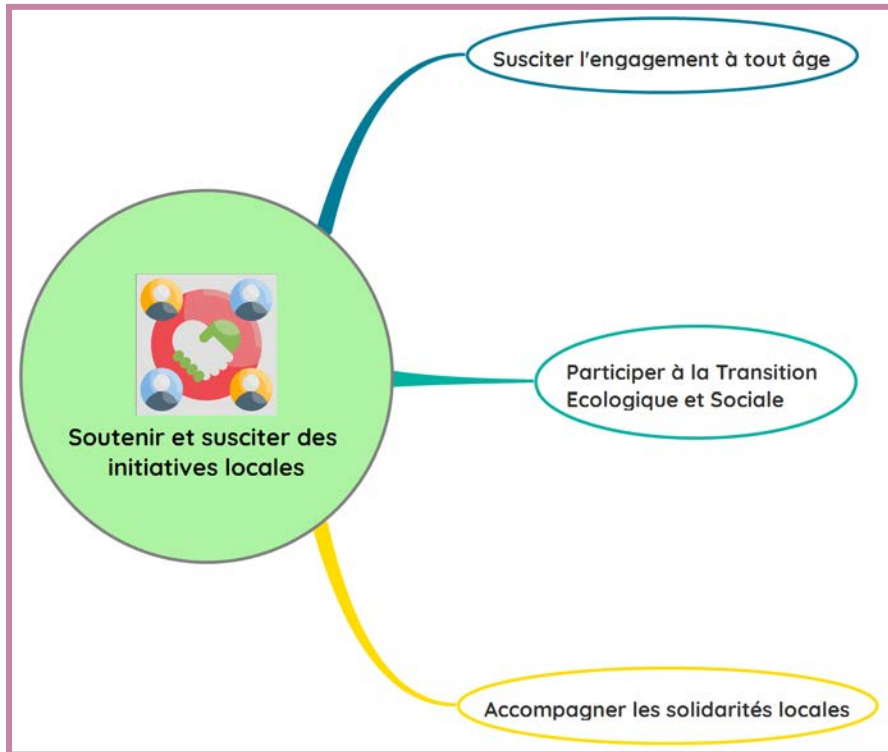
- Taux de fréquentation et fidélisation du public
- Nb de personnes touchées
- Nb de demandes / offres de services
- Typologie des accompagnements
- Nb de partenariats développés ou maintenus

#### Impact

*Effizienz des actions / Effets internes et territoriaux*

- Nbre d'orientation vers des actions collectives
- Taux de rebond
- Taux issu de nouveaux territoires
- Public spécifique touché
- Part des besoins couverts
- Sociologie des personnes nouvelles
- Nb de nouveaux partenariats
- Participation nouvelle à des réseaux existants
- Lien avec les priorités locales (Transitions, Pedit, etc.) et nationales (COG...)

# Solidarités locales et engagement



## Glossaire

- Par **Engagement**, nous entendons les formes de mobilisation qui tiennent leur raison d'agir dans une indignation sociale ou une volonté de transformation de la société. Nous valoriserons principalement les engagements à dimension locale.
- **Les transitions** que nous comptons accompagner sont celles qui viennent directement impacter la vie des habitants de l'arrondissement. Ainsi, nous comptons la transition écologique, qui passe par l'alimentation, la prise en compte des déchets, la sensibilisation à la préservation de l'environnement, l'énergie, les mobilités et la cohabitation avec la nature. Cette

transition est sociale dans le sens où elle invite à transformer les comportements de chacun en prenant en considération les capacités de tous les individus.

La transition est aussi numérique, qui voit l'avènement des réseaux sociaux et des modes d'information tout en questionnant la place des données personnelles.

- **La solidarité** est la relation entre des personnes qui leur permet de considérer le problème de l'un comme étant celui de chacun. Ainsi, être solidaire est avoir conscience que la situation de l'autre me concerne et que c'est ensemble que nous pourrons trouver une issue favorable.

## Ce qui nous pousse à agir

- ⇒ Un territoire hétérogène qui concentre des inégalités importantes (inégalités sociales et économiques, d'accès aux loisirs et aux vacances, d'accès à la culture et d'expression des cultures, inégalités éducatives...)
- ⇒ Beaucoup d'initiatives solidaires locales mais qui peinent à se maintenir dans le contexte actuel : crise économique, vieillissement des bénévoles, manque

de disponibilité et de moyens.

- ⇒ Augmentation des besoins sociaux d'une partie croissante de la population locale, avec notamment de nouvelles populations qui se fragilisent et se paupérisent.
- ⇒ Une nécessité de participer à la transition écologique et sociale de manière à ne laisser personne hors du processus et de permettre une prise de conscience de l'ensemble des habitants.

⇒ Un quartier à « Haut Potentiel d'Engagement », historiquement vivier de nombreuses actions de solidarité et de militantisme. Si cette tendance tend à baisser, le quartier des Pentes demeure un espace militant très important.

⇒ Notre engagement envers le Développement du Pouvoir d'Agir : l'accompagnement vers l'émancipation (s'extraire d'une condition que l'on juge indigne) et l'autonomie (capacité à faire par soi-même, seul ou collectivement).

# Solidarités locales et engagement



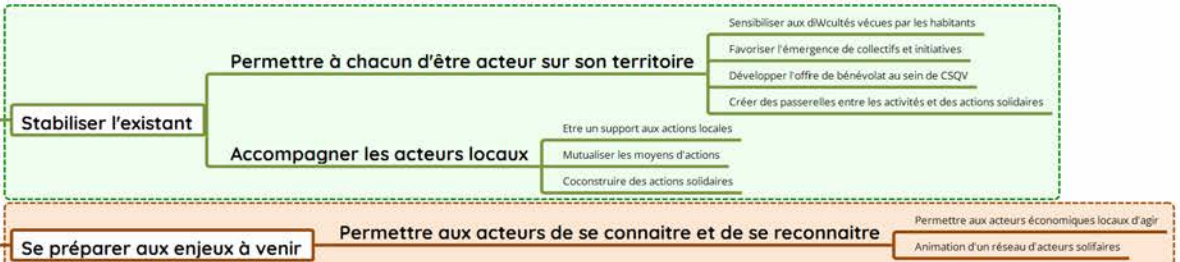
Susciter l'engagement à tout âge



Participer à la Transition Ecologique et Sociale



Accompagner les solidarités locales



# Solidarités locales et engagement

## Proposition d'actions

Cette liste non-exhaustive d'actions doit être considérée comme une boîte à outils au service de l'axe 2 et de son déploiement.

### Susciter l'engagement à tout âge

- Forum local des actions solidaires
- Soutien aux projet solidaires de jeunes
- Opération annuelle "Solidarités en action"
- Evènement « Soirée des bénévoles »
- Soutien aux projets citoyens d'enfants (Youth Organizing, Bio déchets)
- Campagnes d'information dans et hors les murs
- AG CSQV participative et conviviale
- Actions éphémères (microengagement)
- CVP et le Conseil d'Enfants Périscolaire
- Projets ponctuels du type "Sportives les Pentes !"
- Juniors associations solidaires
- Ouvrir le CA et les commissions aux adhérents/habitants

### Participer aux différentes transitions

- Etat des Lieux des pratiques internes
- Charte des bonnes pratiques CSQV
- Développer le projet de "Serre participative"
- Actions de sensibilisation (Fresque du climat, expos, conférences débat, projections...)
- Former les habitants et les équipes du

centre social (ex: Mouvement de palier)

- Co-construction d'outils ludiques (jeux...)
- Commission Transition écologique et sociale
- Impulser une dynamique de territoire (mutualisation des moyens, formation...)
- Intégrer les réseaux locaux (PEDT, CEDRAT)
- Projet jardin périscolaire

### Accompagner les solidarités locales

- Maintenir notre présence dans les réseaux solidaires existants
- Accueil des collectifs d'habitants (Association des Capucins, Groupe des "Dys")
- Rencontres régulières entre acteurs locaux
- Mobiliser autour du budget participatif de la ville de Lyon
- Prioriser l'accueil des actions solidaires (Petits frères des pauvres, Resto du coeur...)
- Renforcer le partenariat avec la MDMS dans la construction d'actions avec les habitants
- Optimiser la fonction Accueil (recueil de parole, relais et information)
- Soutien direct aux actions solidaires (Vide grenier, Fête des plantes...)
- Développer l'outil "Collecte solidaire" locale
- Créer un "Groupe de mécènes locaux" pour les actions solidaires locales

## Partenaires associés (cf. carte des partenariats)

CAF du Rhône, Ville de Lyon, RNJA, CEDRAT, GS Michel Servet, Mvt de Palier, Ptits Frères des pauvres, Restos du Cœur, Quartier-Capucins, OFISA 1er, Conseils de quartier, Commerçants, etc.

## Postures et fonctions

Le développement de l'axe 2 passe par une articulation fine entre les différentes postures et fonctions d'un centre social. On retrouve ici deux fonctions principales du Centre social:

- **Fonction « Education Populaire » :**
  - développer les actions qui visent à qualifier les habitants sur les thématiques d'engagement et d'écologie, dans une perspective de développement du pouvoir d'agir
  - politique de formation des salariés et administrateurs pour une montée en compétence sur ces sujets
- **Fonction « Animation du réseau des acteurs » :**
  - intégrer les espaces de rencontre entre acteurs
  - privilégier les actions visant la mutualisation et la recherche de complémentarité sur le territoire

## Mise en œuvre stratégique

Pour le déploiement de l'axe 2, nous prioriserons les actions relevant de l'enjeu « Stabiliser l'existant » avant d'envisager les actions visant à préparer le centre social à « Se préparer aux enjeux à venir ».

**N+1 : Consolider** les actions existantes (soutien aux projets, dynamiques citoyennes, commissions mixtes, transformation de la fonction accueil, etc.) et initier des nouvelles actions spécifiques (serre participative, état des lieux des pratiques, intégration de nouveaux réseaux, etc.)

**N+2: Déployer** les actions dans une démarche d'« aller-vers » (campagnes d'infos, formations des habitants, etc.)

**N+3: Développer** notre pratique du partenariat sur les thématiques principales (solidarité, citoyenneté, transitions, etc.)

**N+4: Capitaliser** sur les actions menées et modéliser les interventions

# Solidarités locales et engagement

## Évaluation de l'Axe

1



### En quoi la mise en œuvre de l'Axe 2 a contribué à la solidarité locale ?

- Par l'engagement des habitants
- À travers les transitions écologique et sociale
- Dans l'accompagnement des initiatives

### L'évaluation se réalise en 4 phases :

- Des questions évaluatives,
- Une collecte de données,
- Des critères permettant de mesurer 3 dimensions,
- Une évaluation de nos préoccupations transversales.

2

### Modes de collecte

- Bilans des actions spécifiques
- Questionnaires habitants
- Questionnaires participants
- Questionnaires partenaires
- Données de fréquentation et d'inscriptions
- Rapports d'activité annuels
- Rapports financiers annuels

3

### Echelle de la mesure d'impact

#### Moyens

*Effectivité des actions / des ressources à disposition*

- Récurrence des actions
- Nb d'heures consacrées au face à face
- Moyens humains affectés
- Partenariats engagés dans les actions
- Modes de financement

#### Résultats

*Efficacité des actions au regard des objectifs*

- Taux de fréquentation et fidélisation du public
- Nb de personnes touchées
- Nb de demandes / offres de services
- Typologie des accompagnements
- Nb de partenariats développés ou maintenus

#### Impact

*Effizienz des actions / Effets internes et territoriaux*

- Nbre d'orientation vers des actions collectives
- Taux de rebond
- Taux issu de nouveaux territoires
- Public spécifique touché
- Part des besoins couverts
- Sociologie des personnes nouvelles
- Nb de nouveaux partenariats
- Participation nouvelle à des réseaux existants
- Lien avec les priorités locales (Transitions, Pedit, etc.) et nationales (COG...)

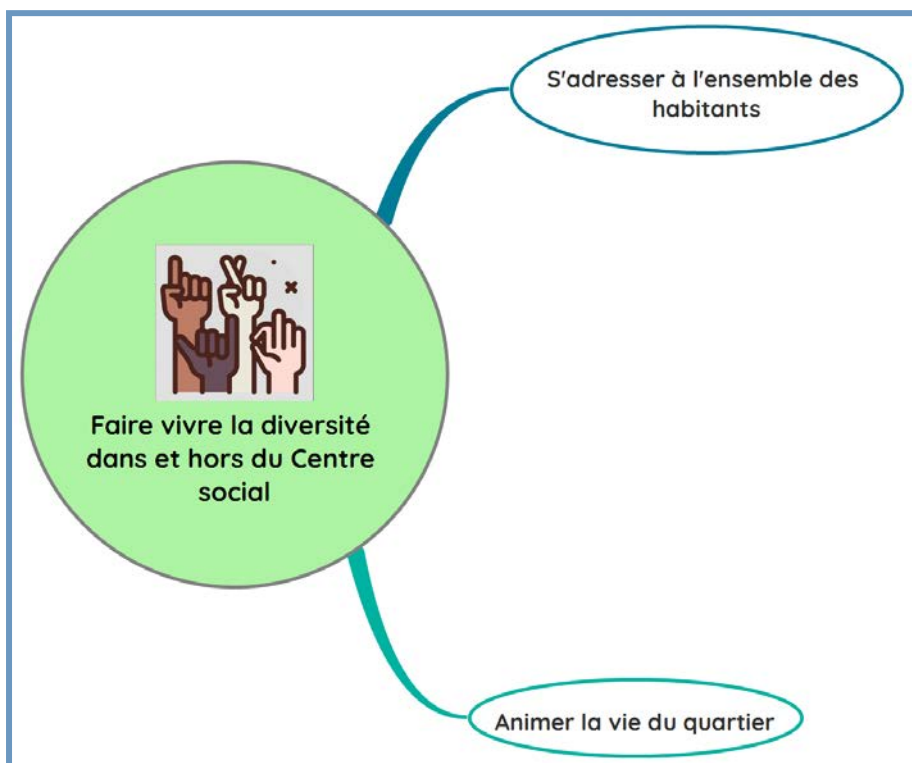
4

### Évaluation transversale

Evaluation des préoccupations transversales aux différents axes sur une échelle de 1 à 5 en fonction des mesures de moyens et de résultats.  
La note est la synthèse des mesures pour chaque axe.



# Mixités et diversité



## Glossaire

- **Faire vivre les mixités** dans notre centre social c'est nous donner les moyens d'accueillir tous les habitants sans condition de revenu, de culture, de genre et de dépasser la simple cohabitation spatiale. Il s'agit de reconnaître l'autre dans toute ses dimensions et de partager ensemble un moment de vie.
- **La diversité** que nous comptons accompagner est celle qui fait la richesse du quartier. Nous affirmons que c'est à travers la rencontre de la diversité que l'individu s'éloigne de la xénophobie et reconnaît l'autre comme partenaire. De même, c'est à travers l'expression de sa

diversité qu'un territoire gagne un vivre ensemble harmonieux.

- **Animer la vie du quartier** c'est créer et maintenir du lien avec et entre les habitants. Nous envisageons l'animation de la vie du quartier comme un outil au service de ce vivre ensemble harmonieux, qui crée des passerelles entre habitants, acteurs du lien social et économiques. C'est aussi « donner vie » à un espace commun.

## Ce qui nous pousse à agir

- ⇒ Un territoire qui accueille des populations très hétérogènes: classes sociales et CSP, nationalités et cultures, anciens habitants et nouveaux. La densité de population n'est pas nécessairement un facteur favorable à une cohabitation apaisée.
- ⇒ Un mouvement de fond dans la société qui pousse les individus à se refermer dans des entre-soi rassurants mais générateurs de méconnaissance de

l'autre. À l'échelle du territoire, des populations qui se regroupent par immeubles, quartiers, cultures, dans les espaces publics, les commerces, lieux de socialisation et de loisirs, par école ou qui font jouer la carte scolaire.

- ⇒ L'animation festive d'un territoire permet la rencontre et le décroisement des entre-soi. Elle permet les échanges culturels et la valorisation des différences : se connaître et se reconnaître.

⇒ Peu de mixités dans les activités du centre social, en dehors des Accueils de Loisirs. Certaines activités regroupent des groupes sociaux ou de pairs et sont peu représentatifs du territoire.

⇒ Une volonté d'accueillir toutes les populations et de permettre l'ouverture à l'autre et sa différence, à travers la pratique de loisirs ou d'activités de lien social.



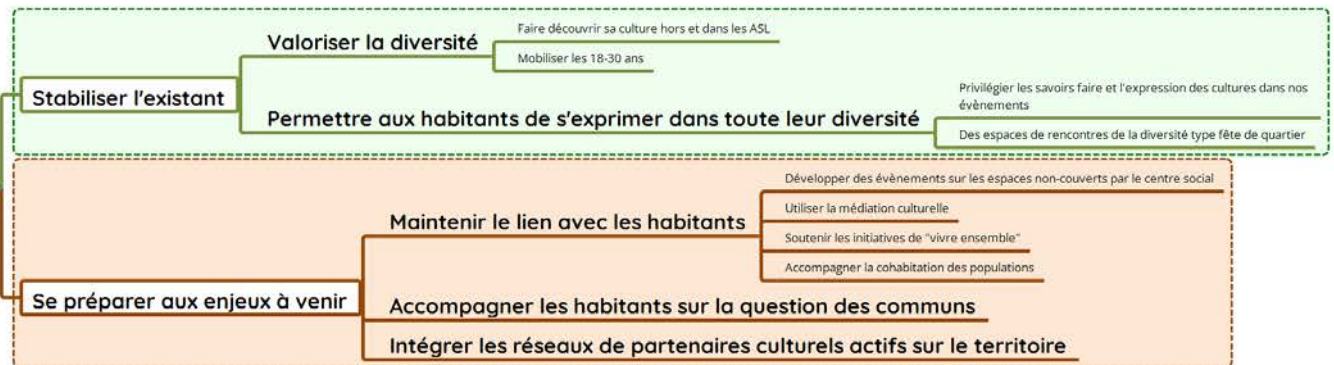
# Mixités et diversité



S'adresser à l'ensemble des habitants



Animer la vie du quartier



# Mixités et diversité

## Proposition d'actions

Cette liste non-exhaustive d'actions doit être considérée comme une boîte à outils au service de l'axe 3 et de son déploiement.

### S'adresser à l'ensemble des habitants

- Grille de tarifs permettant adaptation à la sociologie et solidaire
- Modifier les montants des cotisations
- Plateforme Handicap pour les ACM du territoire
- Une nouvelle offre d'ateliers socioculturels et des formules adaptées (stages, âges...)
- Repenser les actions périscolaires du Centre social aux côtés de celles de l'ALAE
- Rendre visible l'action du Centre social via des temps d'animations hors les murs pour mieux informer les habitants sur l'existant
- Capitaliser sur la fonction centrale de l'équipement via une utilisation du hall comme espace d'animation supplémentaire
- Mieux structurer la communication du CSQV et l'intégrer aux réseaux de communication locaux
- Investir les espaces de vie des seniors et coconstruire des réponses aux attentes
- Expérimenter des interventions dans les espaces publics à différents moments
- Coconstruire les actions de "aller vers" et

hors les murs avec acteurs locaux

- Développer une démarche de « PIJ mobile » sur le territoire
- Etat des lieux des pratiques et des besoins seniors
- Se former sur les enjeux du « Bien vieillir »

### Animer la vie du Quartier

- Présence accrue dans les zones peu connues de CSQV
- Relancer une dynamique de Fêtes de quartier pour les habitants (hors de programmation globale de la ville de Lyon)
  - Multiplier la délocalisation d'activités sur des lieux de grand passage pour une plus grande visibilité
  - Relancer la dynamique d'accueil de résidences d'artistes dans les murs en vue d'animer l'espace public
- Rencontrer de nouveaux acteurs locaux en vue de co-porter des actions à dimension territoriale
- Apéros débats sur les enjeux qui traversent le territoire
  - Multiplier les espaces d'engagement et d'expression spécifiques aux 18-30 ans

## Partenaires associés (cf. carte des partenariats)

CAF du Rhône, Ville de Lyon, BM1, Kafête'ô'Mômes, ADSEA 69, Lalouma, CS Grand-Côte, Epicerie sociale, Quartier-Capucins, FCSR, Régie de quartier, Etablissements scolaires, etc.

## Postures et fonctions

Le développement de l'axe 3 s'appuiera sur deux fonctions essentielles que doit occuper le Centre social pour mieux prendre en compte le territoire et ses enjeux:

- **Fonction « Organisation de services et d'activités » :**
  - Adapter l'offre de services et d'activités en fonction des besoins exprimés par les habitants/acteurs
  - Investir les territoires non-couverts pour se rapprocher des habitants
- **Fonction « Accompagnement des habitants » :**
  - soutenir les dynamiques locales grâce aux ressources humaines et logistiques de l'association
  - impulser des événements à dimension locale qui visent en premier lieu les résidents de l'arrondissement

## Mise en œuvre stratégique

Pour le déploiement de l'axe 3, les actions relevant de l'enjeu « Stabiliser l'existant » et celles visant à préparer le centre social à « Se préparer aux enjeux à venir » devront s'articuler pour repositionner stratégiquement le Centre social:

**N+1 : Consolider** les actions existantes (visibilité du Centre social, Interventions hors les murs, espaces de débat, etc.) et initier des nouvelles actions spécifiques (tarification, nouvelle offre, communication, etc.)

**N+2: Déployer** les actions dans une démarche d'« aller-vers » (délocalisation d'activités, fête de quartier, la question des seniors, etc.)

**N+3: Développer** la mutualisation comme critère de partenariat efficace dans le cadre de la stratégie « Go West »

**N+4: Capitaliser** sur les actions menées et modéliser les interventions

# Mixités et diversité

## Évaluation de l'Axe

1



En quoi la mise en œuvre de l'Axe 3 a favorisé les mixités et l'expression de la diversité ?

- Pour l'ensemble des habitants et usagers
- À travers l'animation du territoire

2

### Modes de collecte

- Bilans des actions spécifiques
- Questionnaires habitants
- Questionnaires participants
- Questionnaires partenaires
- Données de fréquentation et d'inscriptions
- Rapports d'activité annuels
- Rapports financiers annuels

4

### Évaluation transversale

Évaluation des préoccupations transversales aux différents axes sur une échelle de 1 à 5 en fonction des mesures de moyens et de résultats.  
La note est la synthèse des mesures pour chaque axe.



3

### Echelle de la mesure d'impact

#### L'évaluation se réalise en 4 phases :

- Des questions évaluatives,
- Une collecte de données,
- Des critères permettant de mesurer 3 dimensions,
- Une évaluation de nos préoccupations transversales.

#### Moyens

*Effectivité des actions / des ressources à disposition*

- Récurrence des actions
- Nb d'heures consacrées au face à face
- Moyens humains affectés
- Partenariats engagés dans les actions
- Modes de financement

#### Résultats

*Efficacité des actions au regard des objectifs*

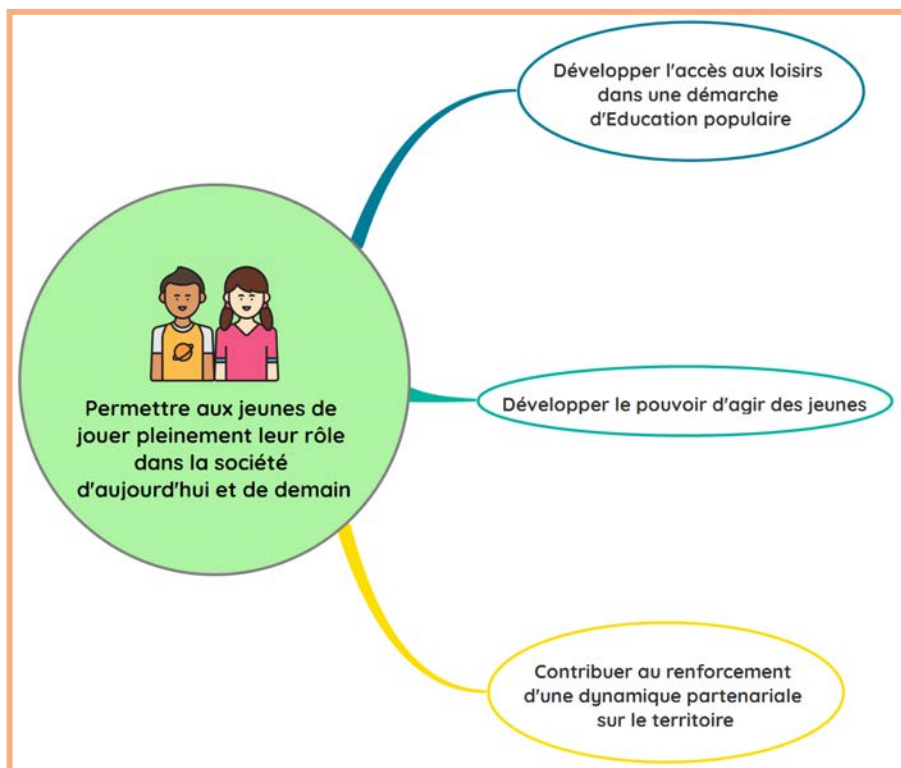
- Taux de fréquentation et fidélisation du public
- Nb de personnes touchées
- Nb de demandes / offres de services
- Typologie des accompagnements
- Nb de partenariats développés ou maintenus

#### Impact

*Effizienz des actions / Effets internes et territoriaux*

- Nbre d'orientation vers des actions collectives
- Taux de rebond
- Taux issu de nouveaux territoires
- Public spécifique touché
- Part des besoins couverts
- Sociologie des personnes nouvelles
- Nb de nouveaux partenariats
- Participation nouvelle à des réseaux existants
- Lien avec les priorités locales (Transitions, Péd, etc.) et nationales (COG...)

# Accompagner la jeunesse



## Glossaire

- Par **jeunes**, nous entendons les individus de 11 à 30 ans. Ce qui comprend les adolescents et les jeunes adultes quelques soient leurs statuts : scolarisés, indépendants, en emploi, en ménage, parents ou non.
- Nous envisageons **les loisirs** comme vecteur d'épanouissement et nécessaires au développement de l'individu. Nous les considérons comme un outil pédagogique et d'émancipation. À ce titre, nous l'intégrons aux droits fondamentaux.
- **Le pouvoir d'agir** des jeunes, c'est leur capacité à transformer leurs aspirations sociales en actes. C'est considérer

qu'avec la maîtrise de compétences clés, ils deviendront des citoyens éclairés, informés, capables d'être critiques face à des argumentaires et d'entretenir des réseaux. Le pouvoir d'agir que nous envisageons d'accompagner est collectif et solidaire. Mais notre accompagnement se veut aussi individuel (tester de l'engagement) et familial (les parents ont une place dans les projets de leurs enfants).

## Ce qui nous pousse à agir

- ⇒ La capacité à agir sur sa vie et sur le monde, dans une logique de transformation sociale, nécessite l'usage de compétences sociales spécifiques à appréhender.
- ⇒ La question du répit des jeunes se pose clairement comme espace de libertés dans une période où l'accès aux loisirs des jeunes est limité.

- ⇒ Les jeunes expriment un besoin de soutien et d'accompagnement dans leurs parcours d'engagements, tout en aspirant à plus d'autonomie. Si l'avenir reste incertain, la réussite de projets pourrait donner la confiance nécessaire aux jeunes pour trouver leur place.
- ⇒ L'adolescence reste un moment complexe et déstabilisant tant pour le jeune que pour ses parents. L'accompagnement des jeunes doit s'articuler avec

l'environnement familial, en recherchant perpétuellement à laisser chacun à bonne distance.

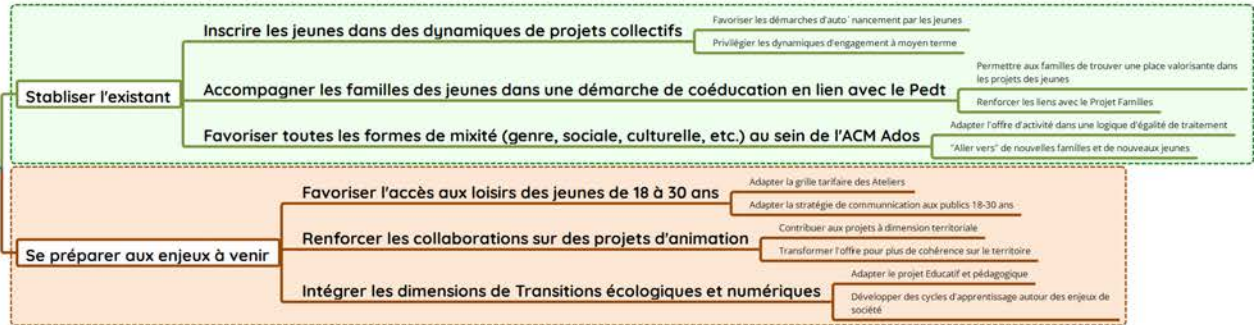
- ⇒ Les crises successives ont fragilisé plusieurs dimensions de la vie des jeunes adultes auxquelles nous devons d'apporter notre contribution. La lutte contre l'isolement des jeunes et le non-recours à leurs droits constituent des leviers d'intervention concrets.

# Accompagner la jeunesse

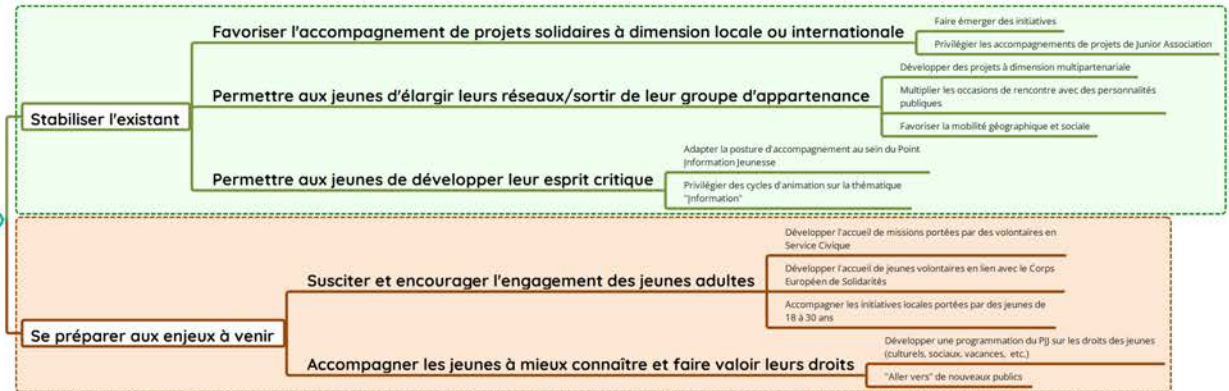


Permettre aux jeunes de jouer pleinement leur rôle dans la société d'aujourd'hui et de demain

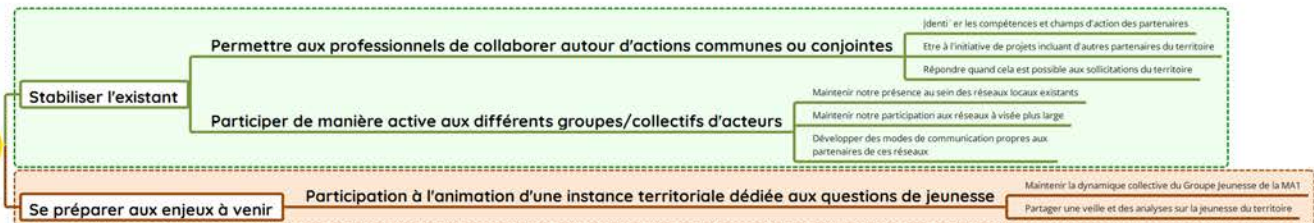
Développer l'accès aux loisirs dans une démarche d'Education populaire



Développer le pouvoir d'agir des jeunes



Contribuer au renforcement d'une dynamique partenariale sur le territoire



# Accompagner la jeunesse

## Proposition d'actions

Cette liste non-exhaustive d'actions doit être considérée comme une boîte à outils au service de l'axe 4 et de sa consolidation.

### Développer l'accès aux loisirs dans une démarche d'Education populaire

- Multiplier les opérations d'autofinancements type chantiers, buvettes, collectes, etc...
- Orienter l'action CLAS sur des dynamiques de projets annuels
- Promouvoir la Plateforme handicap auprès des familles et partenaires ACM
- Une grille tarifaire adaptée aux jeunes et jeunes adultes les plus précaires
- Accompagner les jeunes dans leurs recherches de stages et/ou jobs
- Développer une programmation d'interventions hors les murs (PIJ Mobile)
- Repérer les zones d'usages du territoire par les jeunes
- Contribuer au projet "Salles Plurielles"
- Maintenir notre engagement dans la commission Ticket Sports Cultures
- Développer la culture du débat au sein de l'ACM ados
- Proposer des parcours de loisirs aux jeunes 18-30 ans des ateliers FLE

### Développer le pouvoir d'agir des jeunes

- Valoriser les initiatives existantes sur le territoire
- Encourager les démarches de financements "Budget participatif"
- Se former et Informer sur les financements européens (IJ et Eurodesk)
- Expérimenter la labellisation "Structure d'accueil" via le CES
- Intégrer les réseaux locaux d'engagements des jeunes adultes
- Etendre le projet "Repas des personnalités"
- Capitaliser les liens avec les autres Centres sociaux via le réseau PS Jeunes
- Elargir les Permanences d'Aides Administratives aux thématiques jeunesse
- Développer une programmation IJ spécifique aux problématiques informationnelles
- Proposer des interventions spécifiques aux Ateliers FLE/Alpha sur les droits

### Contribuer au renforcement d'une dynamique partenariale sur le territoire

- Création d'un guide de la jeunesse 1er/4ème
- Collaborer à la "Journée de la Coéducation" portée par le Collectif 1001 Territoires
- Contribuer et mobiliser sur les journées type "Logement des jeunes", "Jobs d'été", etc.
- Assises locales de la Jeunesse

## Partenaires associés (cf. carte des partenariats)

CAF du Rhône, Ville de Lyon, MDMS, FCSR, ML, MA1, BM1, ADSEA 69, Lalouma, CS Grand-Côte, CRIJ AURA, Etablissements scolaires, Associations locales du 1er et du 4ème, etc.

## Postures et fonctions

La consolidation l'axe 4 passe par l'articulation de deux types de fonctions essentielles dans le traitement des questions de jeunesse:

- **Fonction « Education Populaire » :**
  - développer les actions visant à développer le pouvoir d'agir des jeunes
  - trouver le bon équilibre entre les projets visant à l'épanouissement et ceux visant l'émancipation
  - penser la place des familles dans les projets de jeunes, en lien avec le Projet familles du Centre social
- **Fonction « Animation du réseau des acteurs » :**
  - préserver notre action au sein des espaces de rencontre existants
  - impulser une dynamique de territoire élargie entre les 1er et 4ème arrondissements sur les questions de jeunesse

## Mise en œuvre stratégique

Pour la consolidation du projet jeunesse, les actions relevant de l'enjeu « **Stabiliser l'existant** » seront priorisées. La dimension « **Se préparer aux enjeux à venir** » devra passer par une phase préparatoire pour qualifier les personnels sur la question des jeunes adultes:

**N+1 : Consolider** les actions existantes (ACM ados, CLAS, PIJ, tarification des ateliers, programmation hors les murs, etc.)

**N+2: Déployer** les actions dans une démarche d'« aller-vers » (PIJ mobile, expertise d'usages du territoire, Projet « Salles plurielles », lien projet jeunesse et accès aux droits, etc.)

**N+3: Développer** des nouvelles actions partenariales comme critère d'efficacité dans le cadre de la stratégie « Go West » et « Jeunes adultes »

**N+4: Capitaliser** sur les actions menées et modéliser les interventions

# Accompagner la jeunesse

## Évaluation de l'Axe

1



En quoi la mise en œuvre de l'Axe 4 a permis aux jeunes de jouer pleinement un rôle dans la société ?

- À travers l'accès aux loisirs
- Par les projets de jeunes
- À travers les partenariats

2

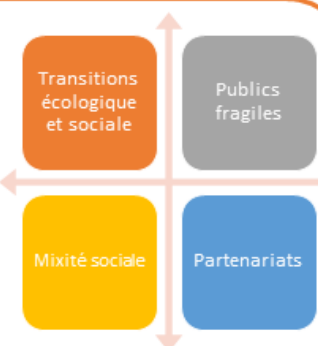
### Modes de collecte

- Bilans des actions spécifiques
- Questionnaires habitants
- Questionnaires participants
- Questionnaires partenaires
- Données de fréquentation et d'inscriptions
- Rapports d'activité annuels
- Rapports financiers annuels

4

### Évaluation transversale

Évaluation des préoccupations transversales aux différents axes sur une échelle de 1 à 5 en fonction des mesures de moyens et de résultats.  
La note est la synthèse des mesures pour chaque axe.



3

### Echelle de la mesure d'impact

#### L'évaluation se réalise en 4 phases :

- Des questions évaluatives,
- Une collecte de données,
- Des critères permettant de mesurer 3 dimensions,
- Une évaluation de nos préoccupations transversales.

#### Moyens

*Effectivité des actions / des ressources à disposition*

- Récurrence des actions
- Nb d'heures consacrées au face à face
- Moyens humains affectés
- Partenariats engagés dans les actions
- Modes de financement

#### Résultats

*Efficacité des actions au regard des objectifs*

- Taux de fréquentation et fidélisation du public
- Nb de personnes touchées
- Nb de demandes / offres de services
- Typologie des accompagnements
- Nb de partenariats développés ou maintenus

#### Impact

*Effizienz des actions / Effets internes et territoriaux*

- Nbre d'orientation vers des actions collectives
- Taux de rebond
- Taux issu de nouveaux territoires
- Public spécifique touché
- Part des besoins couverts
- Sociologie des personnes nouvelles
- Nb de nouveaux partenariats
- Participation nouvelle à des réseaux existants
- Lien avec les priorités locales (Transitions, Pedit, etc.) et nationales (COG...)

# Les moyens au service du projet

## Les moyens humains

### Un organigramme resserré

L'organisation autour de **3 pôles** demeure pertinente. L'enjeu principal sera de mieux intégrer les Ateliers dans la gestion transversale des actions.

**2 évolutions majeures** vont apparaître par rapport au précédent projet:

- un poste de **Coordinateur(trice) du Pôle Enfance** dérogé au maximum de la gestion directe des ALAE,

permettant ainsi d'avoir **du temps disponible pour mener des actions enfance à dimension territoriale** et de mieux travailler la transversalité avec les autres pôles;

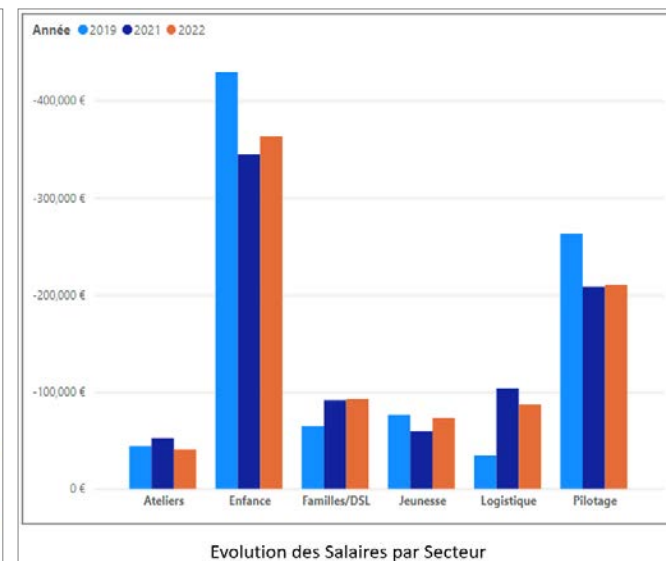
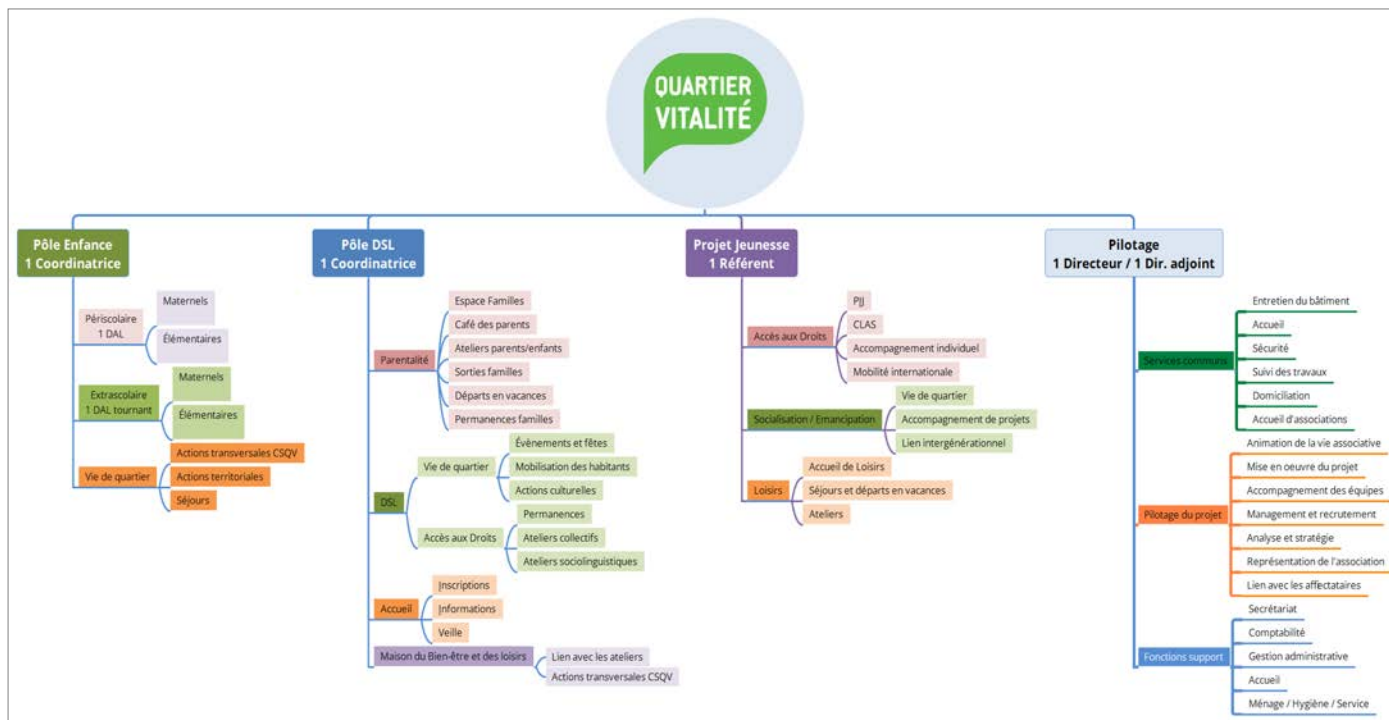
- **Une baisse des effectifs d'animation des ACM**, afin de maîtriser l'augmentation du coût des salaires et de l'inflation. Ceci aura pour effet de faire **baisser la capacité du centre social à s'adapter à l'absentéisme et proposer des projets pédagogiques** périscolaires pertinents.

Nous avons à relever le défi de **mieux doter le pôle Jeunesse**

**en effectifs**. En effet, pour le moment, 1.5 ETP sont engagés dans le projet jeunesse, ce qui est insuffisant pour répondre aux besoins et à l'ambition du projet.

**La fonction Pilotage devra être réinterrogée** dans son organisation, dotée d'outils lui permettant davantage d'efficacité pour envisager de redéployer quelques moyens humains, notamment en direction de la Jeunesse.

Enfin, le départ à la retraite de certains salariés sera l'occasion d'envisager de nouvelles pistes d'offres à proposer au niveau des Ateliers et des moyens la Logistique.





## L'engagement bénévole au service du projet

Chaque bénévole est important et cela quelle que soit la place qu'il occupe : sur une activité aux côtés des salariés ou en autonomie, en s'impliquant dans des projets thématiques, ou en devenant membre du Conseil d'Administration. Le Centre social Quartier Vitalité met un point d'honneur à valoriser le bénévolat au cœur de son projet de développement social local :

- D'abord comme une activité épanouissante et émancipatrice (développer du lien, partager ses idées, apprendre et développer ses compétences, acquérir de l'estime de soi et de la confiance)
- Mais aussi comme une « richesse humaine » au service des missions sociales de l'association.
- Il reste enfin la question du plaisir, un des moteurs essentiels de l'engagement.

Les enseignements de la période 2019-2023 doivent nous guider dans la transformation des modèles d'engagement que propose le Centre social. Si la volonté d'engagement reste la même, les contraintes de temps (rythmes de vie, contraintes personnelles et professionnelles) viennent altérer la capacité des citoyens à se mobiliser sur une cause d'intérêt général. Cet engagement prend des formes différentes, plus libres, plus ponctuelles, avec un investissement de courte durée, uniquement centré sur l'objet de l'association et moins sur son fonctionnement.

Les bénévoles semblent également réticents à prendre des responsabilités dans la conduite des projets associatifs, en raison d'une plus grande complexité des activités, de leur environnement règlementaire, ainsi que du caractère chronophage de certaines responsabilités bénévoles. A la lu-

mière de ces éléments, le Conseil d'administration et l'équipe salariée ont pu identifier des leviers pour encourager et soutenir le bénévolat de demain :

- Informer les nouveaux bénévoles et volontaires sur l'identité du Centre social, les valeurs qu'il porte et le projet qu'il met en œuvre (temps formels de partage administrateurs/salariés/bénévoles, livret d'accueil à réactualiser en permanence, etc.)
- Régler la question du mandat donné aux salariés qui accompagnent les bénévoles, afin de proposer un cadre qui laisse des espaces de créativité et d'initiatives, moteur d'engagement identifié formellement lors de l'étude par AequitaZ (« sentiment de liberté et de confiance réciproque »)
- Former les bénévoles pour les outiller sur des aspects techniques liés à leur engagement dans les pôles d'activités, mais aussi pour développer des compétences humaines, et enfin pour se construire un socle commun centré sur l'Education populaire.

Si on considère les enjeux portés par le Projet social 2023-2027, le renouvellement des espaces d'engagement participera à la dynamisation du projet associatif. Pour la période à venir, on peut synthétiser les priorités autour de deux grandes directions stratégiques :

- Une gouvernance à consolider
  - ⇒ Renouvellement du collège Associations
  - ⇒ Renouvellement du collège Habitants
  - ⇒ Meilleure articulation CA et Bureau pour un travail associé salariés/administrateurs plus régulier
- Un engagement bénévole à réinventer

**QUARTIER VITALITÉ**

# être Bénévole S'ENGAGER au centre social ?

*S'engager dans une aventure collective*

Vous avez envie de vous engager dans un quartier multiculturel et central. Vous voulez agir en groupe pour vivre une aventure collective, rejoignez-nous !

**"ÊTRE UTILE ET SERVIR UNE CAUSE"**

*Mettre en action son engagement auprès des autres*

Vous avez un projet que vous voulez mettre en œuvre sur le quartier. Rejoignez-nous et participez à la vie de l'association et du quartier !

**"FAIRE DES RENCONTRES ET PARTAGER SES COMPÉTENCES"**

*Participer au projet du centre social*

Vous voulez réfléchir au projet de l'association, décider de l'orientation des actions, faire partie d'une commission de travail. Devenez Administrateurs.trices du Centre social.

**REJOIGNEZ-NOUS !**

7 rue Saint Polycarpe 69001 LYON - 04 78 39 36 36  
www.centresocialquartiervitalite.fr

- ⇒ Diversifier les thématiques d'engagement
- ⇒ Meilleure prise en compte des engagements courts
- ⇒ Meilleure adéquation entre envies et compétences
- ⇒ Mieux prendre en compte le désir d'utilité
- ⇒ Accompagner les bénévoles par la formation collective

Enfin, l'ensemble de ces considérations doit se retrouver dans les projections budgétaires de l'association afin de donner les moyens au Centre social de maintenir et d'amplifier la dynamique bénévole déjà engagée.

## Hypothèses de construction du Budget Pluriannuel 2023—2027

Les projections présentées ici s'appuient sur un travail approfondi avec la gouvernance, et tiennent compte des éléments de contexte connus à ce jour. Si les deux scénarios présentés ne sont pas équilibrés, c'est que la situation à venir du Centre social est critique, tant du point de vue purement financier que dans sa capacité à manœuvrer stratégiquement.

Cette présentation du budget pluriannuel 2023-2027 prend en compte :

- les fragilités de notre modèle socio-économique suite à la crise sanitaire
- des anticipations d'inflation sur les charges d'activités
- l'évolution à la hausse des salaires sur les métiers en tension (Elisfa)

### Scénario 1

Evolution prévisionnelle des Produits:

- Hausse progressive des **COTISATIONS**, sans retour au niveau de 2019, avec la poursuite des transformations en cours (adhésions familles en hausse, adhésions individuelles stables).
- Maintien du niveau des **PARTICIPATIONS ADHERENTS** à celui de 2023 (toujours inférieur de près de -30K € à 2019)
- Soutien renforcé de la **METROPOLE** pour les actions d'Accès aux droits (+7K €) et maintien des subventions Ville de LYON et CAF du Rhône
- Labélisation **LAEP** à initier pour l'Espace Familles/

Parentalité (+3K€)

Evolution prévisionnelle des Charges:

- Les **ACHATS et SERVICES EXTERNES** ont été réduits en volume de près de 15% par rapport à 2019, afin de contenir le plus possible l'inflation galopante des coûts (estimé à 5% par an).
- Hausse anticipée de la **REMUNERATION DES PERSONNELS** avec un impact budgétaire estimé à partir de 2026 (effets inégaux de la nouvelle grille des salaires au regard de l'ancienneté)

### Scénario 2 (hypothèses cumulatives)

Ce scénario traduit nos hypothèses de transformations ou restructurations envisagées pour limiter l'impact des contraintes exogènes:

- Arrêt d'activités ou services à la population avec restructuration des équipes salariées = - 3,43 Etp (-74K €) afin d'éloigner les risques d'explosion de la masse salariale (gain potentiel)
- Baisse des **SERVICES EXTERIEURS** avec réduction ou renégociation des contrats sur les fonctions supports = - 10K € (gain potentiel)
- Refonte des tarifs ACM/Ateliers = -10K € (risque estimé)
- Nouvelles propositions de services (activités, ateliers, etc...) = ?? K € (gain potentiel)

### Analyse prospective

Dans les deux scénarii exposés, l'état de santé financière du Centre social se dégrade d'ici 2027. Les risques pour l'association de ne plus pouvoir financer son exploitation se traduisent ainsi:

- Destruction de la capacité du Centre social à financer le renouvellement de son matériel (arrêt de l'investissement)
- Mise en péril des fonds propres de l'association (330K € à ce jour)
- Risque de défaut de Trésorerie avant la fin 2027

### Nos anticipations

Nous avons réalisé un travail préparatoire dès l'annonce de la nouvelle classification des emplois et l'actualisation du système de pesée. Nous nous sommes ainsi appuyés sur l'organigramme actuel, en s'adaptant aux nouvelles règles conventionnelles.

Le résultat de nos simulations sur l'impact de la hausse attendue des salaires sur les 4 années à venir laisse apparaître plusieurs éléments:

L'impact des mesures transitoires (ancienneté et expérience) devrait limiter la mobilité future des salariés

La création d'un salaire socle viendra réévaluer les salaires à la hausse pour la moitié de nos effectifs (Animateurs-trices d'activités)

La nouvelle grille de classification impactera sensiblement nos postes de Coordination avec une meilleure prise en compte de la technicité

A contrario, elle aura peu d'impact sur le Pilotage du Centre social

Au-delà des effets directs sur les coûts salariaux, l'intégration dans la nouvelle grille questionnera en profondeur la politique GRH du Centre social, avec une partie des équipes dont les salaires resteraient gelés jusqu'en 2027.

## Scénario 1

COMPTES	2019	2023	2024	2025	2026	2027
1 - ACHATS	-62 387,78 €	-60 190,31 €	-63 199,83 €	-66 359,82 €	-69 677,81 €	-73 161,70 €
2 - SERVICES EXTERNES	-206 097,25 €	-215 715,45 €	-194 602,47 €	-202 519,80 €	-210 809,73 €	-219 490,44 €
3 - CHARGES DE PERSONNEL	-912 227,72 €	-969 390,86 €	-968 859,11 €	-969 040,28 €	-977 189,16 €	-993 384,82 €
4 - AUTRES CHARGES	-60 125,49 €	-18 598,00 €	-15 598,00 €	-12 598,00 €	-9 598,00 €	-7 598,00 €
5 - PRODUITS ADHERENTS ET PRESTATIONS DE SERVICES	459 887,48 €	452 490,68 €	458 766,28 €	458 766,28 €	458 766,28 €	458 766,28 €
6 - SUBVENTIONS PUBLIQUES	724 556,00 €	718 204,23 €	713 226,23 €	712 105,83 €	708 831,66 €	709 123,38 €
7 - AUTRES PRODUITS	78 279,73 €	36 962,00 €	14 800,00 €	14 800,00 €	14 800,00 €	14 800,00 €
8 - CHARGES SUPPLEMENTIVES	-212 990,00 €	-207 762,91 €	-207 762,91 €	-207 762,91 €	-207 762,91 €	-207 762,91 €
9 - PRODUITS SUPPLEMENTIFS	212 990,00 €	207 762,91 €	207 762,91 €	207 762,91 €	207 762,91 €	207 762,91 €
	<b>21 884,97 €</b>	<b>-56 237,71 €</b>	<b>-55 466,90 €</b>	<b>-64 845,79 €</b>	<b>-84 876,76 €</b>	<b>-110 945,30 €</b>

## Scénario 2

COMPTES	2019	2023	2024	2025	2026	2027
1 - ACHATS	-62 387,78 €	-63 199,83 €	-68 199,83 €	-71 359,82 €	-74 677,81 €	-78 161,70 €
2 - SERVICES EXTERNES	-206 097,25 €	-215 042,47 €	-192 602,47 €	-198 519,80 €	-211 809,73 €	-220 490,44 €
3 - CHARGES DE PERSONNEL	-912 227,72 €	-937 954,64 €	-930 859,11 €	-931 040,28 €	-916 189,16 €	-932 384,82 €
4 - AUTRES CHARGES	-60 125,49 €	-18 598,00 €	-15 598,00 €	-12 598,00 €	-9 598,00 €	-7 598,00 €
5 - PRODUITS ADHERENTS ET PRESTATIONS DE SERVICES	459 887,48 €	452 490,68 €	458 766,28 €	458 766,28 €	458 766,28 €	458 766,28 €
6 - SUBVENTIONS PUBLIQUES	724 556,00 €	718 204,23 €	713 226,23 €	712 105,83 €	708 831,66 €	709 123,38 €
7 - AUTRES PRODUITS	78 279,73 €	36 392,00 €	14 800,00 €	14 800,00 €	14 800,00 €	14 800,00 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>-1 240 838,24 €</b>	<b>-1 234 794,94 €</b>	<b>-1 207 259,41 €</b>	<b>-1 213 517,90 €</b>	<b>-1 212 274,70 €</b>	<b>-1 238 634,96 €</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 262 723,21 €</b>	<b>1 207 086,91 €</b>	<b>1 186 792,51 €</b>	<b>1 185 672,11 €</b>	<b>1 182 397,94 €</b>	<b>1 182 689,66 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>21 884,97 €</b>	<b>-27 708,03 €</b>	<b>-20 466,90 €</b>	<b>-27 845,79 €</b>	<b>-29 876,76 €</b>	<b>-55 945,30 €</b>
<b>DEFICIT CUMULE : 162 000 €</b>						





## Les annexes

---

# Table des matières

## Les annexes

---

- Présentation de la démarche d'évaluation p.71
  - Évaluation des Axes du projet p.76
  - Rapport d'étonnement p.88
  - Questionnaire habitants p.93
  - Présentation Débat d'enjeux p.96
  - Présentation séminaire Administrateurs-Salariés p.99
-

# Présentation de la démarche d'évaluation



**Démarche  
d'évaluation permanente  
du Projet Social 2019-2023**

**Réunion de concertation avec les partenaires**  
Mardi 22.03.2022

1

**Rappel des différentes étapes de la démarche mise en oeuvre**

- **Jeudi 14.10.2021 - CA**
  - Constitution de la Commission Projet Social (Françoise, Jacqueline et Priscilla).
- **Lundi 08.11.2021 - Rencontre partenariale Caf**
  - Présentation par le DAVS de la démarche d'« Allègement » ou d'« Evaluation Permanente ».
- **Mardi 09.11.2021 - 2<sup>ème</sup> Comité Technique de suivi**
  - Caf du Rhône, Ville de Lyon, FCSR, et Centre social (Pate, Vice Pdte, et Direction)
  - Echanges sur l'avancée dans la mise en oeuvre du Projet Social 2019-2023.
- **Vendredi 12.11.2021 - 1<sup>ère</sup> Commission PS**
  - Françoise CANDY (Vice Pdte au PS), Aurélie Bertherat (Coordinatrice pôle Familles/DSL/Accueil) et Raouf HAFSAOUI (Directeur par intérim)
  - Identification des actions à prioriser en terme d'évaluation.
- **Jeudi 16.11.2021 - CA**
  - Discussion et décision à l'unanimité d'engager le Centre social dans cette procédure expérimentale.
- **Lundi 15.12.2021 - Courrier officiel du CS**
  - Lettre d'intention à la Caf du Rhône pour inscrire le Centre social dans la démarche.
- **Jeudi 16.12.2021 - CA**
  - Présentation par la Commission PS et les salariés des premiers résultats de l'évaluation des actions.
- **Vendredi 14.01.2022 - 2<sup>ème</sup> Commission PS**
  - Continuité du travail de l'évaluation et Discussion sur l'actualisation du Diagnostic de territoire.
- **Jeudi 10.03.2022 - CA**
  - Présentation et discussion des premiers résultats de l'actualisation du diagnostic de territoire.

2



3

**Rappel des indicateurs de contexte qui ont amené le Conseil d'Administration à prioriser l'action du Centre social pour son projet 2019-2023:**

- **Axe 1 – Accès aux droits**
  - 1<sup>ère</sup> priorité en terme de préoccupations par les habitants (questionnaires ouverts et fermés)
  - Priorité en terme d'inégalité d'accès pointée par les partenaires (questionnaire ouvert)
  - Fort engagement bénévole au sein du Centre social sur ces questions (FLE, Alpha, Mineurs Isolés...)
  - Thématique mobilisatrice pour les collaborations locales
  - Politiques locales et nationales en phase avec les enjeux de l'accès aux droits
- **Axe 2 – Le projet en direction des familles**
  - Sentiment d'isolement vécu par de nombreuses familles, face aux questions parentales
  - Fragilité économique de certaines familles qui peuvent éloigner des dispositifs de soutien
  - La Co-éducation au cœur des préoccupations de nombreuses familles
  - Un besoin d'avoir au niveau local des espaces de répit pour pouvoir se ressourcer et s'épanouir en tant que parent
- **Axe 3 – Le projet en direction des jeunes**
  - L'engagement des jeunes au service d'une plus grande confiance en eux
  - La famille, un espace à entretenir et à préserver
  - L'information, un enjeu majeur pour l'accès à l'autonomie
  - L'international comme levier vers une insertion sociale réussie

4

Objectifs Stratégiques	Objectifs Généraux	Les actions évaluées
<b>ACCES AUX DROITS:</b> Permettre à chacun de développer sa capacité à faire valoir ses droits (individuel et collectif)	<ol style="list-style-type: none"> <li>Développer des alliances avec les acteurs locaux</li> <li>Engager une politique volontariste d'information</li> <li>Qualifier les habitants (individuelle ou collective)</li> <li>Développer des acc. Personnalisées pour les habitants les plus en difficultés</li> <li>Développer les solidarités par la conscientisation sur les effets du non-recours aux droits</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanences « accès aux droits »</li> <li>- Le Partenariat avec les acteurs locaux</li> <li>- Ateliers numériques « Séniors »</li> <li>- Le projet « Solidarités en action »</li> </ul>
<b>FAMILLES/PARENTALITE:</b> Développer des lieux bienveillants, soucieux de la place des parents en tant que 1 <sup>er</sup> éducateurs de leurs enfants	<ol style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les parents à répondre aux besoins de leurs enfants (jusqu'à l'adolescence)</li> <li>Construire avec les familles des espaces de répit</li> <li>Favoriser les occasions de rencontres et d'échanges entre familles ayant des besoins spécifiques</li> <li>Soutenir l'émergence de collaborations bienveillantes entre les parents et les acteurs de la Communauté éducative</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'espace Familles/Parentalité</li> <li>- Les ateliers informatiques « Parents »</li> <li>- Le FLE « Parentalité »</li> <li>- Les ateliers « Parents/enfants »</li> </ul>
<b>JEUNESSE:</b> Renforcer les compétences psychosociales des jeunes de 12 à 25 ans	<ol style="list-style-type: none"> <li>Développer des alliances avec les acteurs locaux</li> <li>Permettre à TOUS les jeunes de découvrir des activités de loisirs dont ils seraient pleinement les acteurs</li> <li>Permettre aux jeunes de savoir, rechercher, analyser et sélectionner l'information dont ils ont besoin</li> <li>Accompagner les parents pour leur permettre de gérer plus sereinement la prise de distance vis à vis de l'autorité parentale</li> <li>Développer les espaces de prises d'initiatives et de responsabilités</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les séjours de jeunes</li> <li>- Les accueils de Services Civiques</li> <li>- Le projet « Freedom Summer »</li> <li>- Le Partenariat avec les acteurs locaux</li> </ul>

5

**ACCES AUX DROITS**

*« Permettre à chacun de développer sa capacité à faire valoir ses droits de manière individuelle et/ou collective »*

**QE 1:** En quoi la mise en œuvre de l'axe stratégique 1 a-t-elle permis aux habitants de développer leur capacité à faire valoir leurs droits?

**QE 2:** En quoi la dynamique partenariale engagée au travers de l'axe stratégique 1 a-t-elle facilité l'orientation et l'accompagnement des publics?

**AXE 1:**  
**AVANCEE DU PLAN D' ACTIONS A N+3**  
 S'allier

6

**QE 1:** En quoi la mise en œuvre de l'axe stratégique 1 a-t-elle permis aux habitants de développer leur capacité à faire valoir leurs droits?

**Indicateurs de moyens:**

- Aménagements RH:
  - Créat. Organigramme avec la création d'un pôle Familles/CS/Accueil (4,69/25 Etp - Ep 2022)
  - Formation spécifique de 3 jours pour 4 salariés avec l'Association des PMM's
  - Formations spécifiques avec le service Action Sociale de la Casat et Emmaüs Connect
  - Formation interne sur la fonction Accueil et l'orientation des publics
- Investissement:
  - 8 ordinateurs et 15 tablettes à disposition des publics
  - Financements complémentaires (Caf du Rhône, Casat et Fondation Orange)
- Adaptation de l'organisation:
  - Mise en place de « Permanences d'Alcés administratives et numériques » (12 h de créneaux ouverts par semaine)
  - Mise en place de 4 cycles d'Ateliers numériques séniors depuis 2018 (15 séances de 2h30/Atelier)
  - Développement d'Ateliers numériques thématiques en fonction des besoins du public (Impôts, Ecole à la maison, Usages tablettes...), et le samedi en prévision

**Indicateurs de résultats:**

- Permanences d'Alcés administratives et numériques:
  - 304 h en 2021 (50h en 2020 et en 2019), dont 253h de RDV réalisés (soit 83% de remplissage)
  - 768 démarches différentes (33% démarches « papiers » et 67% démarches numériques)
  - 83 personnes différentes reçues en 2021 (20 personnes en 2020 sur sept-août) - moy. de % rencontres:
    - 83% habitant le 1<sup>er</sup> arrondissement
    - 65% des personnes ne connaissent pas le Centre social
    - 50% des personnes reçues déclarant ne pas être allé à suivre par un travailleur social
  - Délai d'attente de 2 semaines à 1 mois 1/2 en fonction des périodes (bcp de demandes durant les congés scolaires)
- Ateliers numériques séniors:
  - 4 sessions depuis 2019, soit 40 personnes « séniors » différentes familles (89% taux présence)
  - 10 places par atelier et 3 fois plus en lire d'attente à chaque session
- Ateliers FLE et Alphabétisation:
  - Maintien de la dynamique bénévole des Ateliers animés par une dizaine de personnes
  - FLE: 26 personnes différentes 2021-2022 / 42 personnes effectives
  - Alphabétisation: 16 personnes différentes 2021-2022
  - Impact fort de la crise sanitaire et modifications pédagogiques

**Indicateurs d'impact:**

Création d'un « Espace Numérique » sur RDV depuis sept 2021 (2h/semaine), avec soutien technique si besoin:

- 12 personnes issues de nos permanences de 2020 et 19 personnes de 2021
- Dont 21 parents ayant participé sur 2021 à des temps collectifs thématiques

**Indicateurs de résultats:**

Fréquentation, Nbre. de personnes touchées, Nbre. de demandes/offre de services

**Indicateurs d'impact:**

Nbre d'orientation vers des actions collectives

**Modes de collecte:** Temps de travail dédiés, Cahier de présences, Questionnaire de satisfaction, Livret individuel de suivi, Recueil de la parole des personnes, Procédures nouvelles, Evolution des services proposés, Questionnaire aux partenaires

7

**PROJET FAMILLES**

*« Développer des lieux bienveillants, soucieux de la place des parents en tant que 1<sup>er</sup> éducateurs de leurs enfants »*

**QE 1:** En quoi le développement d'un « Espace Familles/Parentalité » répond-il aux besoins de répit des familles ?

**QE 2:** En quoi les approches « parent/enfant » développées au sein du Projet Familles participent-elles à renforcer nos missions d'accompagnement et de soutien à la parentalité?

**AXE 2:**  
**AVANCEE DU PLAN D' ACTIONS A N+3**  
 Accompagner

8



**PROJET JEUNESSE**  
« Renforcer les compétences psychosociales des jeunes de 12 à 25 ans, en vue de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la société »

**QE 1:** En quoi la mise en œuvre du Projet Jeunesse a-t-elle permis aux jeunes de s'inscrire dans des dynamiques d'engagement individuel ou collectif?

**QE 2:** En quoi la dynamique partenariale engagée au travers du Projet Jeunesse a-t-elle facilité l'orientation et l'accompagnement des publics?

**AXE 3: AVANCÉE DU PLAN D' ACTIONS A N+3**

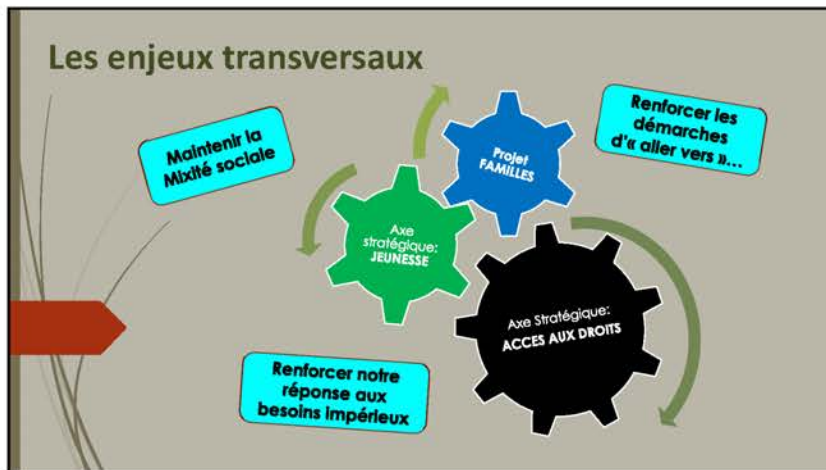
A radar chart with five axes: S'illier (top), Associer (right), Qualifier (bottom right), Soutenir (bottom left), and Engager (left). The chart shows concentric pentagonal lines representing progress levels. A red line indicates the current progress, which is significantly higher on the 'S'illier' and 'Associer' axes compared to the others.

9

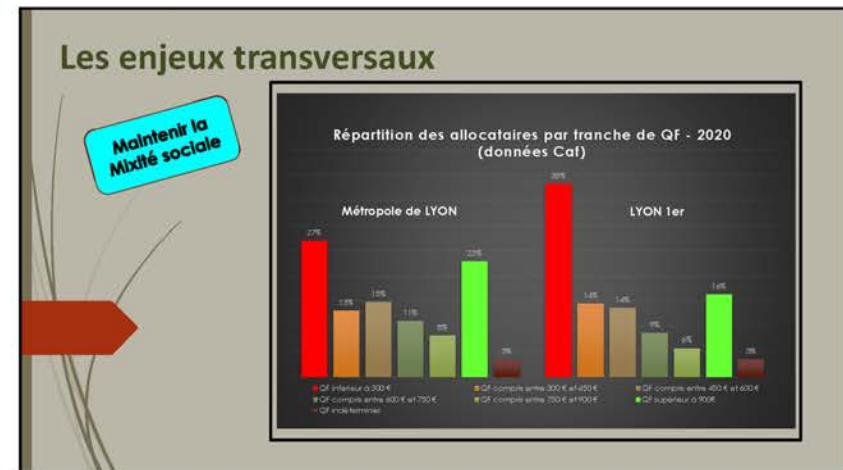
**Les nouveaux indicateurs de contexte qui nous amènent à renforcer des enjeux pour le Centre social dans son action à venir:**

- **La crise Covid et son impact direct sur les fondamentaux du Centre social**
  - Les événements liés à la pandémie (confinements successifs, restrictions d'accueil, protocoles sanitaires, ...) ont accentué des tendances de fond déjà existantes:
    - Isolement des séniors
    - Isolement et précarité des jeunes étudiants
    - Difficulté accrue pour mobiliser l'engagement bénévole
  - Baisse de fréquentation des activités (-30% d'adhérents), difficultés de mise en œuvre au regard des différents protocoles, adaptation des conditions d'accueil des publics
  - Nécessaire transformation de l'outil « Centre social » face aux enjeux du distanciel
  - Reconnaissance par les institutions partenaires du travail réalisé durant cette période (soutien financier et maintien des appuis techniques)
  - Fort engagement du réseau fédéral avec de multiples formes d'accompagnement en fonction des besoins
- **L'arrivée d'une nouvelle équipe municipale à l'été 2020**
  - Des relations plus équilibrées entre l'arrondissement et la Mairie Centrale ouvrant de nouvelles perspectives
  - Une connaissance des « centres sociaux » à construire ensemble
  - Une thématique centrale d'intervention à prendre en compte « Transition Ecologique et Solidaire »
  - Un appel à projet « AIA » qui prend en compte les orientations des projets sociaux, tout en réaffirmant les enjeux de la nouvelle équipe municipale
  - Une démarche participative dans la construction du nouveau Pedt 2022-2025
  - Un élan de démocratie participative avec les conseils citoyens, le budget participatif, ...

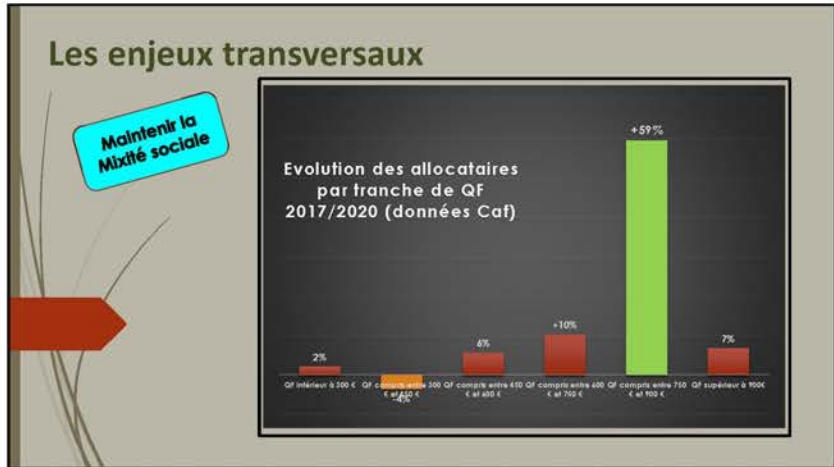
10



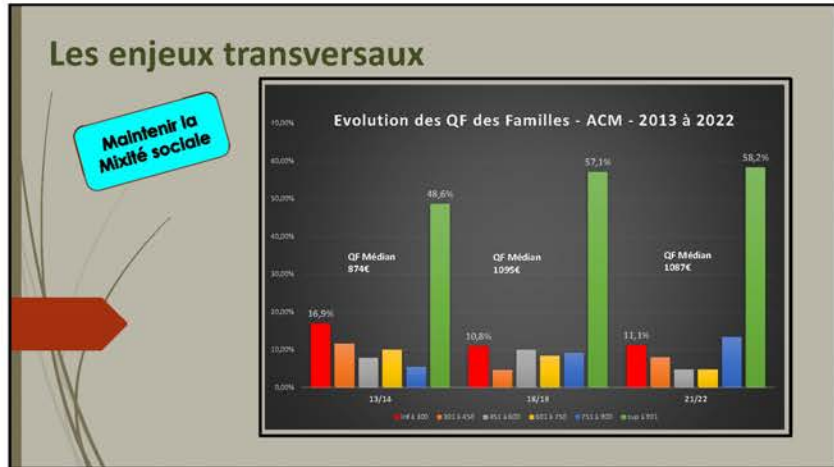
11



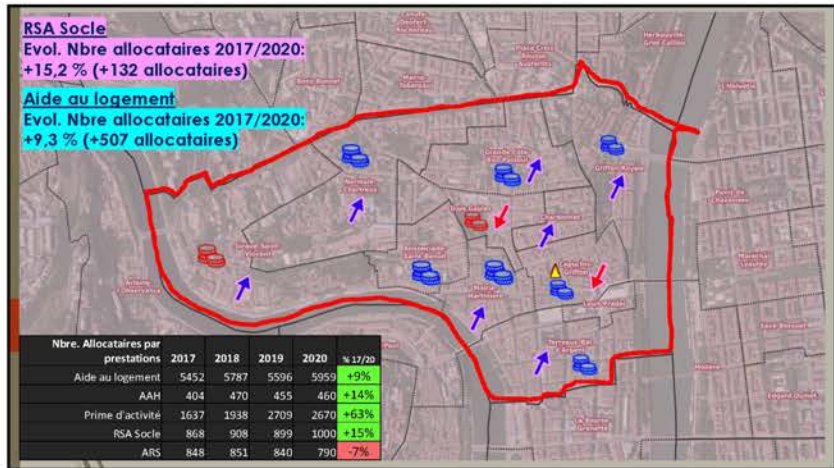
12



13



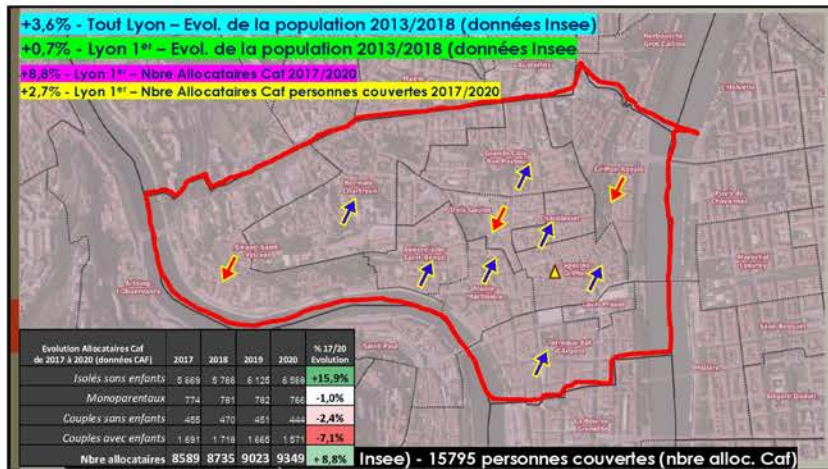
14



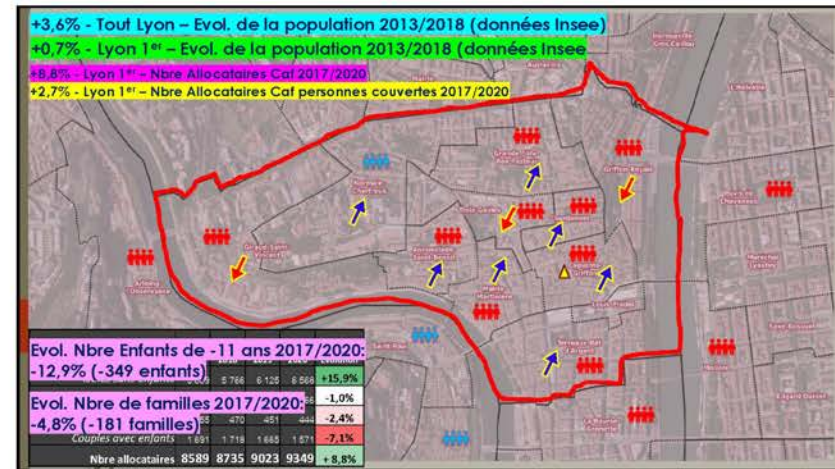
15



16



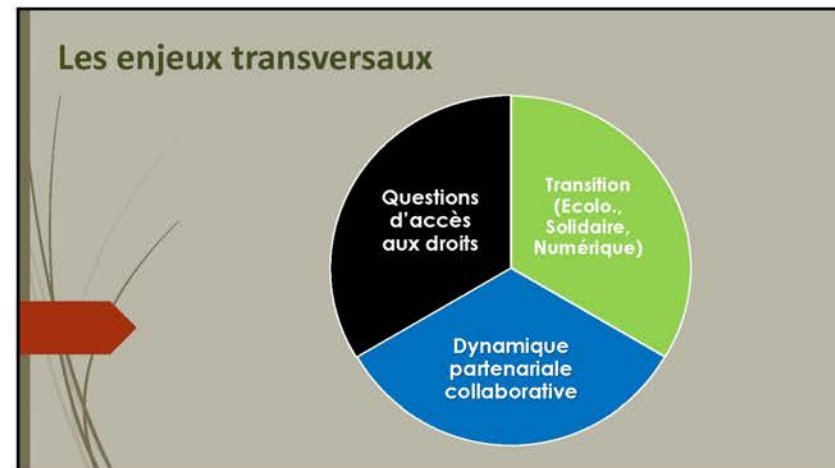
17



18



19



20

# L'évaluation des Axes du projet

## Objetif général N°3 : Qualifier les habitants de manière individuelle ou collective dans leurs démarches d'accès aux droits.

N°1 Objectif opérationnel	<p>« <b>Outiller les habitants afin qu'ils soient plus autonomes dans leurs démarches quotidiennes.</b> »</p>
Action	<p><b>A TEIERS D'INITIATION AU NUMERIQUE ET PREVENTION « BIEN VIEILLIR »</b></p> <p>Développer des ateliers en direction des habitants du territoire éloignés du numérique, afin de favoriser leur insertion sociale. Ces ateliers s'adressent aux seniors de plus de 60 ans - qui est la population la plus impactée par cette fracture numérique) et en priorité fragilisés au sens de l'un ou plusieurs critères suivants : faibles ressources, isolement (géographique, familial, social), faible autonomie administrative, faisant face à une rupture (veuvage, hospitalisation du conjoint, nouveau retraité) afin de les inscrire dans une dynamique de prévention.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place de quatre groupes de 10 seniors participants à 15 séances hebdomadaires en 2019, 2020 et 2021.</li> </ul> <p><b>Le contenu des séances est progressif en fonction des besoins de chacun et de l'ensemble du groupe :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Initiation à l'utilisation des appareils numériques (ordinateur, tablette, smartphone, imprimante, scanner, clé usb, box internet).</b></li> <li>- <b>Initiation à la rédaction de courriers avec l'utilisation d'un traitement de texte (puis sauvegarde, impression, envoi électronique).</b></li> <li>- <b>Initiation à la navigation sur internet et découverte des sites institutionnels concernant la prévention pour « Bien Vieillir ».</b></li> <li>- <b>Initiation à la création et à l'utilisation d'une messagerie électronique.</b></li> <li>- <b>Initiation à la création et à l'utilisation de comptes personnels pour les services en ligne notamment de la CARSAT-R.A.</b></li> </ul>
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des personnes capables de manipuler un ordinateur pour effectuer leurs démarches</li> <li>- Des personnes capables de manipuler des périphériques (imprimante, scanner, clé de stockage usb)</li> <li>- Des personnes capables de rédiger un courrier avec un logiciel de traitement de texte</li> <li>- Des personnes capables de connaître et de pouvoir naviguer sur les sites institutionnels concernant par ex. la Prévention « Bien Vieillir »</li> <li>- Des personnes capables de créer et utiliser une messagerie électronique</li> <li>- Des personnes capables de créer et utiliser leurs comptes personnels pour les services en ligne notamment de la CARSAT-R.A</li> </ul>
Questions évaluatives, critères et indicateurs d'évaluation	<p><b>Chiffre d'Efficacité</b> : Indicateur de résultat : 60% des participants se déclarent plus autonomes sur un ordinateur.</p> <p>Nous avons développé avec quatre groupes lors des deux appels à projet des résultats encourageant, tant en termes de progression des participants, qu'en terme d'adéquation avec les besoins des personnes.</p> <p>Nous avons constitué un groupe hétérogène en favorisant l'inclusion de tous et la mise en place d'une pédagogie différenciée avec au moins quatre niveaux pré-identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Initiation/Allophones ou Illettrisme</b> : adapté aux personnes ayant une barrière de l'écrit et ou de la langue française</li> <li>- <b>Initiation/Découverte</b> : adapté aux personnes n'ayant jamais utilisé d'ordinateur et non équipés au domicile.</li> <li>- <b>Initiation/Débutant</b> : adapté aux personnes qui ont déjà utilisé un ordinateur, mais qui rencontrent de réelles difficultés pratiques.</li> </ul>

	<p>- <b>Initiation/Coup de pouce</b> : adapté aux personnes déjà en partie équipés et qui rencontrent de réelles difficultés dans leur accès aux droits auprès des services publics dématérialisés.</p>
	<p>Les ateliers collectifs permettent aux personnes d'être plus autonomes dans l'utilisation des outils numériques. Chaque séance est déclinée en 4 niveaux de difficultés, chaque personne peut passer d'un niveau à l'autre selon la notion abordée ce jour-là car chacun peut être expert d'un domaine et novice dans un autre. C'est alors à l'animatrice de valoriser les uns et les autres, et les amener à s'entraider. Cet apprentissage progressif au rythme de chacun permet d'échanger avec les personnes sur leur rapport au numérique et aux freins psychologiques de ces nouveaux usages. Le collectif permet de se motiver entre pairs, se rassurer car l'on n'est pas le seul dans cette situation, surmonter la peur de la difficulté face à cet inconnu « Le numérique », susciter l'environnement d'apprendre « encore à nos âges ». Enfin comme le dit si bien une de nos participantes de 81 ans : « Je me suis intéressé à l'informatique un peu par besoin mais aussi par plaisir ».</p> <p>Suite au premier appel à projet, il nous a été plus facile d'adapter les trois séances spécifiques CARSAT en fonction des « niveaux de compétences numériques » des participants. De plus, nous avons constaté que les participants souhaitent un coup de pouce à plus ou moins long terme pour utiliser « les Services + » avec aisance. Les permanences d'accès aux droits du Centre Social ont permis à plusieurs participants de prendre rendez-vous afin de consulter leurs espaces internet de ces services publics et d'effectuer leurs démarches administratives.</p> <p>L'atelier informatique s'est arrêté lors des trois confinements successifs, à chaque fois, le centre social a pu rester en contact avec les seniors du quartier lors d'échanges réguliers par téléphone. Nous avons également recontacté les 34 personnes (20 participants 2018/2019 et 14 participants 2019/2021) des ateliers d'initiation au numérique cofinancés par la CARSAT Rhône-Alpes. Les personnes sont contentes de savoir que le centre social prend régulièrement de leurs nouvelles et que ce type d'atelier pourra reprendre lorsque la situation sanitaire le permettra. Les ateliers ont donc pu reprendre dans un premier temps en demi-groupe puis en grand-groupe.</p> <p>Ces ateliers ont permis de favoriser le lien social des participants ; certaines personnes ont pu se revoir également en dehors des séances pour s'entraider ou se retrouver autour de loisirs.</p> <p>Par ailleurs, ces ateliers participent directement à la mise en œuvre du projet associatif, en transversalité avec nos autres actions spécifiques seniors ou intergénérationnelles. L'animatrice communique régulièrement sur l'ensemble des actualités du Centre Social et plus largement du territoire, ce qui permet d'offrir la possibilité de participer à la vie de leur quartier, d'élargir leurs réseaux de connaissances et d'en devenir acteur.</p> <p>Les ateliers proposés répondent-ils à un besoin des seniors du territoire ?</p> <p><b>Chiffre d'Utilité</b> : Indicateur : nombre de demandes à l'accueil du Centre Social / nombre de personnes en liste d'attente pour les ateliers</p> <p>Taux de remplissage des ateliers 95%</p> <p>Les ateliers informatiques répondent à un besoin des seniors du territoire, on le constate avec le fort taux de participation de +85% et à la forte demande de personnes qui s'inscrivent en liste d'attente.</p>

Lors du premier appel à projet CARSAT en 2018/2019, il y a eu plus de 90 demandes pour 20 places. Une quinzaine de personnes qui n'habitait pas le 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon avaient été orientées vers des structures partenaires.

En janvier 2020, nous avons recontacté une cinquantaine de personnes en liste d'attente depuis 2018 afin de bénéficier des ateliers informatiques. Certaines personnes avaient déménagé et n'habitait plus le quartier, d'autres résidaient en maison de retraite et ne pouvaient donc plus participer aux ateliers.

L'atelier informatique a débuté en février 2020 avec 10 personnes participantes et plus de 25 personnes en liste d'attente.

Quatre personnes ont pu rejoindre l'atelier au cours de l'année 2021 suite à des désistements des premiers participants qui ne pouvaient pas poursuivre l'atelier pour des raisons familiales (se confiner près de chez ses enfants, ou chez des amis) ou des raisons médicales ; liées ou non au contexte de la pandémie de COVID.

En amont des ateliers, un diagnostic de « niveau de compétences numériques » est réalisé par chaque participant et permet également de recueillir leurs attentes.

**Le livret de suivi individuel fourni en amont de l'atelier CARSAT permet de regrouper l'ensemble des fiches des 15 séances et les outils d'auto-évaluation des participants à chaque séance. Suite aux conseils des participants lors des séances, la fiche de suivi a été réactualisée en fonction de leurs besoins pour faciliter son utilisation au quotidien à la maison. Aussi, de nouvelles fiches ont complété le livret (internet et le réseau mobile et le partage de connexion, différence entre les sites internet et les applications mobiles, la visioconférence) correspondant aux nouvelles demandes et besoins des seniors depuis le premier confinement.**

Les trois exercices pratiques (an début, milieu et fin de la formation) proposés de manière ludique ont permis aux personnes de valoriser leurs progrès dans l'usage du numérique.

Les participants ont pu faire des retours via les questionnaires de satisfaction en fin de formation :

- « Merci pour ces nombreuses séances, toujours agréables et instructives qui m'ont motivées pour continuer. »
- « Formation, claire et concise, avec le livret, facile pour réviser chez soi. »
- « Groupe sympathique, très animé ; avancée progressive avec support papier très bien détaillé. »
- « J'ai beaucoup aimé la variété des exercices et la convivialité dans l'atelier. »

Les participants ont pu faire des retours via les appels téléphoniques à tous les anciens participants lors des confinements :

- « Une fois que l'on a appris à conduire, l'on n'oublie pas, il suffit juste de s'y remettre ».
- « Depuis les cours, je me sens plus à l'aise pour m'y remettre quand je n'ai pas pratiqué depuis longtemps ».

De nombreuses personnes sont en demande de pouvoir bénéficier d'ateliers sur le plus long terme afin d'approfondir les contenus dont ils ont pu bénéficier lors de l'atelier informatique.

#### *Partenaires pressenti*

L'animatrice a pu suivre une formation avec Emmaüs Connec intitulée « Comprendre et diagnostiquer la précarité numérique ».

Chaque année, une réunion-formation est organisée par la CARSAT pour appréhender au mieux le volet Prévention de cet appel à projet.

Dans le cadre de votre convention « CARSAT numérique » l'AURACS (Union Auvergne Rhône-Alpes des Centres Sociaux) a proposé un temps de rencontres en visio-conférence en janvier 2021.

Dans le cadre de la Semaine Bleue d'octobre 2021, la Fédération des Centres Sociaux du Rhône a animé une journée d'échanges sur le thème de l'Accès aux droits et de l'inclusion numérique intitulée : Seniors, une génération déconnectée ?

Le Centre Social participe avec la Ville de Lyon à un travail de réflexion pour mieux accompagner les usages numériques des habitants des Pentès de la Croix-Rousse (Quartier de Vieille Active) afin de constituer un groupe de partenaires locaux et « faire réseau » en vue de mieux orienter les habitants selon leurs demandes et besoins (CIDFF, Etablissements scolaires du quartier, Régie de Quartier, CLLAJ Lyon et Ville de Lyon).

Un second groupe local dans lequel nous sommes inscrits sur les thématiques de santé est lui aussi associé sur ce type de thématiques et regroupe d'autres partenaires plus institutionnels mais également préoccupés par cette même problématique : Assistantes Sociales de la Métropole de Lyon, CMP Lyon 4<sup>ème</sup>, CPAM du Rhône, Associations locales de prévention santé, Ville de Lyon, le Centre Social Grand Côte et notre structure.

Enfin, notre alliance avec la ville de Lyon au travers du Conseil des Aînés de la Mairie du 1<sup>er</sup> nous amène aujourd'hui à être visibles sur les questions d'accès aux droits en direction des Seniors.

L'intérêt de ces partenaires a été pour nous de communiquer et de vérifier la complémentarité d'une telle action sur le territoire. Cette action a été accueillie avec intérêt par l'ensemble de ces partenaires et a même donné lieu à la production d'ateliers ponctuels thématiques complémentaires.

## PROJET ACCES AUX DROITS ET PARTENARIAT

Actions réalisées sur cet axe de travail :

Lors du diagnostic de territoire, de nombreux habitants nous ont fait part de difficultés croissantes à accéder à leurs droits sociaux : difficultés avec le numérique et les démarches administratives en ligne, moins de permanences des institutions localement, des démarches qui deviennent plus complexes et moins d'informations sur les droits existants. Ces difficultés entraînent des situations de non recours et des publics fragiles qui se précarisent de plus en plus.

Ces constats sont également partagés par les différents partenaires du territoire que nous avons rencontrés.

**Afin d'agir contre cette précarisation, le centre social a développé un axe autour des questions d'accès aux droits dans son projet social 2019/2023.**

Ainsi, plusieurs objectifs ont été posés. L'un d'eux part du constat fait par les professionnels du territoire d'un besoin d'alliances entre acteurs locaux sur les thématiques d'accès aux droits et du non recours.

En 2019, 4 rencontres ont été organisées réunissant 4 acteurs locaux : le centre social Quartier Vitalité, l'association Amely (permanences juridiques et médiation), le Centre d'Information Droits des femmes et des familles, et l'association Passerelles Buissonnières (accompagnement et insertion socio professionnelle de femmes sortant de longue maladie ou migrantes).

En 2021, nous avons démarré des temps de rencontres entre l'équipe du Pôle DSL-famille du centre social et les travailleurs sociaux de la MDMS.

2 rencontres ont eu lieu. La 1<sup>ère</sup> en février 2021 a permis de mieux se connaître, de parler de nos missions et d'aborder des situations complexes.

La 2<sup>ème</sup> en mai 2021

a permis de rester informer des actions de chacun, d'affiner nos orientations et nos champs d'intervention.

En 2021, nous avons également rencontré Solidarité nouvelle contre le Chômage et l'association Ameli. Ces 2 structures interviennent au centre social dans le cadre de leurs permanences.

Ces rencontres ont abouti à la création d'une plaquette de communication commune mettant en valeur les différentes permanences d'accès aux droits proposées au sein du centre social.

L'année 2020 et la crise sanitaire ont affecté les relations partenariales. Afin de relancer une dynamique et dans le cadre du projet « Solidarité en action ! parcours de migrants... » nous avons pris des rendez-vous avec les partenaires locaux. Ainsi, nous avons repris contact avec le collectif AMIE (association de solidarité avec les mineurs isolés étrangers), l'association ALIS (accueil de jour), Passerelles Buissonnières (accompagnement de femmes migrantes et/ou en longue maladie) et les centres sociaux de la Croix Rousse.

Nous avons également créé de nouveaux partenariats : l'association Bellebouffé, Watizat (qui élabore des guides à destination des personnes migrantes), SOS Méditerranée, Anciela et Entourage (accueil de jour pour femmes).

La mise en place de ces nouveaux partenariats et la réactivation des anciens va permettre de relancer des projets collectifs pour 2022 /2023 et nous aiderons dans l'actualisation du diagnostic de territoire.

<b>OBJECTIF GENERAL N°1 :</b>	<b>Développer ou renforcer les alliances avec les acteurs locaux et métropolitains qui interviennent sur les thématiques de l'accès aux droits et du non-recours.</b>
<b>OO 1 :</b> <b>EFFETS ATTENDUS :</b>	Mutualiser les moyens humains et techniques des partenaires du territoire -Dégager des moyens supplémentaires au service du collectif. -Une meilleure connaissance des champs d'intervention des différents acteurs, en vue de faciliter à terme une orientation plus efficace des publics et d'accélérer les délais des traitements des dossiers. -Moins de situation de non-recours, dues au renoncement des personnes à trouver le bon interlocuteur.
Questions évaluatives / critères :	<b>Pertinence : Les rencontres régulières entre partenaires facilitent-elles l'orientation et l'accompagnement des publics ?</b>
	-80% des mères présentes aux cours de français parents-enfants 2021/2022 ont été orientées par la MDMS du 1 <sup>er</sup> suite à nos rencontres. -40% des personnes accueillies lors de nos Permanences d'accès aux droits ont été orientées par des partenaires. -Création d'une plaquette de communication commune entre partenaires intervenants au centre social (CS, SNC et Amely) -Les travailleurs sociaux estiment avoir orienter une dizaine de personnes chacun sur l'une ou l'autre de nos actions (permanences, secteur enfance, cours de FLE, cours de File parentalité, secteur jeunesse, espace familles.....)  <b>L'avis des professionnels du centre social :</b> Les rencontres régulières avec les travailleurs sociaux de la MDMS du 1 <sup>er</sup> facilitent les relations et les échanges. Il est plus facile de communiquer et d'échanger ensemble sur une situation complexe. Cela évite également les doublons et d'être plus efficace lors de nos accompagnements. Les personnes accueillies se sentent mieux suivies et sentent une cohérence entre les 2 équipes. Pour avoir l'occasion de devoir contacter des TS d'autres arrondissements, nous constatons que les échanges sont réellement facilités avec les TS de la MDMS du 1 <sup>er</sup> grâce aux rencontres régulières organisées.  <b>L'avis des professionnels de la MDMS 1<sup>er</sup> :</b> L'ensemble des travailleurs sociaux exprime leur grande satisfaction de cette rencontre (du 16 février 2021), qui était indispensable pour mieux se connaître, parler des champs d'actions de chacun, avoir une meilleure connaissance des différentes activités du centre social. Imaginer de nouveaux partenariats. De plus, le fait d'avoir pu aborder des sujets concrets est très intéressant et permet de s'échanger des informations. « Il nous semble important de faire des liens entre nos services (dans la limite du partage d'informations) pour des situations particulières afin de faciliter la compréhension des demandes et la réponse à y apporter. »  Quelles plus-values voient les partenaires aux rencontres régulières ? « Elles permettent des temps d'échanges sur les actions mises en place dans les 2 structures et cela permet d'évoquer le contexte du quartier et les demandes et besoins plus spécifiques ». « Elles permettent de mieux se connaître et donc de mieux orienter. Cela limite les flous et les incompréhensions ».

« Cela permet de connaître davantage les missions et activités de chacun afin d'améliorer nos orientations. Cela facilite les échanges sur des situations individuelles et encourage notre collaboration autour de projet commun ».  
Tous souhaitent continuer les rencontres régulières (2 à 3 par an).

**Efficacité : Les rencontres régulières entre partenaires permettent-elles la mise en place de projets collectifs en mutualisant les moyens ?**

Indicateur : au moins 3 actions par an menées avec des partenaires.

-self-défense avec passerelles Buissonnières : mai 2019 et 2 dates fixées en 2022  
-2021 : « solidarité en action ! Parcours de migrants... »

**La crise sanitaire ne nous a pas permis de nous rencontrer aussi régulièrement que nous l'aurions souhaité. De même, la mise en place d'actions collectives n'a pas pu avoir lieu avec les contraintes sanitaires.**

**Cependant, lors de l'évaluation faite avec les travailleurs sociaux de la MDMS, certains nous ont fait part de leur envie de porter des projets communs autour des questions de parentalité, autour du numérique. Certains évoquent même l'idée de participer à certaines de nos actions (permanences, sorties...)**

Questionnaires et bilans avec les partenaires

MDMS Lyon 1, Amely, SNC, Passerelles Buissonnières, CIDFF

**Création à terme d'un collectif de veille stratégique sur les thématiques de l'accès aux droits.**

**Ateliers CV et recherches d'emploi avec SNC.**

Renouvellement de « solidarité en action 1 » en 2022 et 2023 sur des thèmes différents.

Mode de collecte :

Partenaires pressentis :

Perspectives :

<b>Objectif général N°4</b>	<b>Développer ou renforcer des formes d'accompagnement personnalisé pour soutenir les habitants les plus en difficulté à accomplir les démarches administratives ou sociales nécessaires à la mise en œuvre de leurs droits.</b>
<b>Objectif opérationnel N°1</b>	<b>« Proposer des permanences permettant de traiter certaines situations d'urgence. » (PAD)</b>
<b>Action</b>	<b>« Permanences d'accès aux droits sur rendez-vous. »</b>
<b>Effets attendus</b>	-Des personnes qui accèdent plus rapidement à leurs droits. -Des personnes rassurées d'être accompagnées par un même interlocuteur. -Moins de situation de non-recours. -La possibilité de rencontrer de nouvelles personnes qui ne viendraient pas de manière naturelle au centre social.
<b>Questions évaluatives,</b>	- Les PAD permettent-elles de résoudre un problème administratif ? (Utilité) - Les PAD ont-elles permis de toucher de nouvelles personnes ? (Efficience) Pertinence : en quoi ces PAD répondent à une demande ?
<b>critères et indicateurs d'évaluation</b>	PERTINENCE : en quoi ces PAD répondent à une demande ? Nombre d'heures de permanences proposées en 2021 : 304 heures Nombre de RDV réalisés : 255 heures (taux de remplissage : 83%) qui correspondent à 768 démarches : 34% de démarches papier et 65% de démarches numériques 83 personnes reçues en 2021 : <b>35% d'entre eux</b> fréquentaient le centre social auparavant, 40% ont été orienté par des partenaires (dans la plus grande majorité des cas par la MDMS du 1 <sup>er</sup> ). 2,3% sont venus seuls (passage dans les locaux de la Condition des soles, bouche-à-oreille, tracts trouvés chez des partenaires) 83% des personnes reçues vivent dans le 1 <sup>er</sup> arrondissement. Le lieu est fréquenté en majorité par des personnes habitants à proximité du centre social. 71 personnes venues ponctuellement (de 1 à 5 RDV) 11 personnes en suivis réguliers (venus plus de 6 fois en 2021) dont 5 déjà accompagnés en 2020 (73% sont également suivies par un TS)

	<p>VERBATIMS RECUEILLIS :</p> <p>« <b>Merci vous êtes gentille. Si vous n'étez pas là, je n'y arriverais pas</b> »</p> <p>« <b>Je n'ai pas l'habitude de solliciter de l'aide. Je suis très contente d'être reçue et de faire le point sur ma situation. Je suis moins stressée. Ce rendez-vous m'a permis de trouver un interlocuteur de confiance avec Grand Lyon Habitat. C'est très agréable de venir en rendez-vous ici, ça fait moins peur qu'un service d'action sociale.</b> »</p> <p>« <b>J'ai passé un bon moment, merci. Vous avez un sourire chaleureux et un regard bienveillant.</b> »</p> <p>« <b>Je suis rassurée de venir vous voir pendant la réalisation de mes démarches. Vous me réexpliquez, ça me permet de bien comprendre.</b> »</p> <p>« <b>C'est rassurant que vous soyez là, on n'est pas seul, ça donne de l'espoir.</b> »</p> <p>EFFICIENCE : Les PAD ont-elles permis de toucher de nouvelles personnes ? 65% des personnes reçues ne connaissaient pas le centre social. « <b>Maintenant que je connais le centre, cela va me permettre d'aller à SNC, et de me renseigner sur les modes de garde pour mon fils scolarisé dans le quartier.</b> » 50% des personnes reçues ne sont suivies par aucun travailleur social.</p> <p>UTILITE : Les PAD permettent-elles de résoudre un problème administratif ? <b>86% des personnes reçues sont venues moins de 5 fois dans l'année.</b> + maintien et renforcement des permanences physiques pendant les confinements et pendant les vacances d'été et les fermetures des administrations.</p>
<b>Mode de collecte</b>	-Recueil de témoignages sur les permanences -statistiques -questionnaire aux partenaires orienteurs
<b>Partenaires pressentis</b>	-MDMS Lyon 1, Amely, SNC, Allis



<p>OG 5 Projet Jeunesse</p>	<p><b>Développer les espaces de prises d'initiatives et de responsabilités favorisant l'engagement individuel et/ou collectif des jeunes vers une citoyenneté active locale, nationale ou européenne.</b></p>
<p>O.O.Z :</p>	<p><b>Susciter et encourager l'engagement des jeunes adultes.</b></p>
<p>Actions :</p>	<p>« Freedom Summer », un projet partenarial à visée émancipatrice</p> <p>Pour notre projet associatif 2019-2023, le centre social s'est investi fortement dans l'accueil collectif de jeunes volontaires en service civique avec des projets comme les « Ecoles Buissonnières » ou « Rhizoma ». Ces projets, avec une dimension partenariale forte (Cités d'Or, le CRU Aura, la fédération départementale des centres sociaux, La Manœuvre, et Aequitaz...), ont permis aux jeunes de s'engager dans des champs d'expérimentation liés aux questions de solidarité et aux problématiques d'accès aux droits. Chacun de ces projets prévoyait dans son programme pédagogique de faire du Parlement Libre des jeunes un temps de formation à part entière.</p> <p>Le centre social Quartier Vitalité développe depuis sa création une politique volontariste en direction des jeunes de 11 à 25 ans de son territoire. Dans notre volonté de « renforcer les compétences des jeunes pour le permettre de jouer pleinement leurs rôles dans la société », le centre social développe des espaces de prise d'initiatives et de responsabilité qui favorisent l'engagement individuel et/ou collectif des jeunes.</p> <p><b>Au mois d'août 2020, nous avons expérimenté aux côtés de l'association « Aequitaz » le projet « Freedom Summer ».</b> Un projet en lien avec des jeunes ayant fréquenté les Parlements Libres, et regrettant le manque de temps pour concrétiser les belles actions construites le temps d'un w.e. <b>Ce nouvel espace d'engagement a permis de proposer à 7 jeunes adultes (dont 6 yonnais), repérés dans le cadre des parlements libre des jeunes, un projet visant à faire émerger des jeunes leaders.</b> Alliant apports formatifs et travail collectifs, le groupe a été accueilli fin août sur 3 jours pour travailler collectivement, la question de la lutte contre les discriminations, et imaginer des formes d'actions collectives dans l'espace public. Le bilan dressé par les jeunes à l'issue des 3 jours démontre la pertinence du projet et leur envie de reconduire cette action. Dans leurs perspectives et les nôtres, ils souhaitent s'engager pour une action ou une inégalité à combattre, qui suscitent en eux l'indignation (moteur essentiel de l'engagement).</p> <p>La prochaine édition est reportée à l'automne 2022 et se verra plus ouverte avec des jeunes provenant de plusieurs villes de France.</p>

<p>Effets attendus pour le centre social :</p>	<p><b>-Des jeunes qui concrétisent leur projet d'engagement.</b>  <b>-Des jeunes qui renforcent leur estime d'eux-mêmes et qui prennent confiance en eux.</b>  <b>-Des jeunes qui prennent des responsabilités dans les projets menés.</b></p>
<p>Questions évaluatives et indicateurs :</p>	<p>En quoi ce projet a-t-il permis aux jeunes de renforcer leur capacité à agir ?</p> <p>Critère : Utilité  Indicateur : Au moins 50% des jeunes impliqués se disent plus à l'aise avec les démarches d'engagement citoyen.</p> <p>Ils disent tous avoir progressé dans leur capacité à agir, mais l'effectif des jeunes de ce projet étant réduit, il paraît plus opportun de regarder du côté de leurs expressions quand ils qualifient le projet. Voici un relevé des Verbatims recueillis lors des temps de bilans post-projet réalisés avec nous et Aequitaz :</p> <p><b>Ce que j'ai aimé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'envie de tous de constituer un collectif</li> <li>- L'occasion de faire des rencontres, un lieu d'expression libre et bienveillante</li> <li>- Que cela ait lieu malgré le contexte</li> <li>- La méthode : alternance d'échanges en petits groupes, en grand groupe, d'apports...</li> <li>- Le fait qu'au-delà des manques ou des creux, on ait semé des graines et ouvert des perspectives (le potentiel du groupe)</li> </ul> <p><b>Ce qui m'a manqué :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des temps collectifs informels (plus longs et plus nombreux)</li> <li>- Des temps de pause (hors « séminaire ») : faire ensemble, tisser des liens (manque de temps et COVID)</li> </ul> <p><b>Plus de temps pour explorer le répertoire d'actions (outils)</b></p> <p><b>- De bouger : faire avec le corps, faire les repas, fabriquer...</b></p> <p><b>Ce que je retiens.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accueil (CS Vitalité, .), le Corpus d'Equitaz</li> <li>- La diversité et ce que les différences apportent au débat</li> <li>- Le besoin de me cultiver sur le militantisme</li> </ul> <p><b>- Le fait que nous ayons pu faire « commun » autour d'un objet qui n'est même pas</b></p>

défini (échanges profonds)

- **Les techniques d'animation (arriver à faire bouger les gens)**
- **Le militantisme n'est pas un combat d'un jour, nécessite un travail de fond pour trouver les causes qui nous animent et sur lesquelles on souhaite s'engager.**
- **Mais aussi, mais encore :**
- Le débat Violence/ non Violence laissé en suspend
- **L'invitation de Yann à se retrouver dans un autre cadre / l'Education populaire « au bout du champ »**
- **Organisation d'un festival de Poésie Politique**
- En amont du prochain Freedom Summer : un socle commun de connaissances : partage bibliographique, état des lieux connaissances théoriques,
- **La balade d'Elise : prendre le temps : comprendre un territoire, histoire des luttes...**
- **Continuer à s'alimenter mutuellement : les vases communicants**

## EVALUATION DU PROJET RHIZOMA

**Nous avions prévu de démarrer la mission le 28 octobre 2019. Faute d'avoir recruté l'équipe complète à cette date nous avons décalé au 26 novembre 2019.**

Nous avons reçu 8 candidatures, seules 4 ont été retenues. Les volontaires ont signé un contrat de volontariat de 24 heures par semaine pendant 6 mois (24 semaines) du 26 novembre 2019 au 20 mai 2020.

**Avec la crise sanitaire, les volontaires n'ont pas pu finaliser leur mission. Sur les 24 semaines de mission, seules 14 ont pu être réalisées.**

### Objectifs initiaux du projet pour les volontaires :

- ▶ **Prendre part à une aventure collective et porter une initiative associant des habitants et des acteurs de la solidarité locale.**
- ▶ **S'engager pour une cause choisie en fonction des besoins et enjeux sociaux identifiés au contact des habitants et acteurs du territoire.**
- ▶ **Proposer et mettre en œuvre des solutions concrètes, efficaces et durables, en collaboration avec l'écosystème local.**
- ▶ **En alternance avec le terrain, formations et outils nécessaires à la conduite de la mission (environ ¼ du temps).**
- ▶ **Contribuer à de nombreux temps forts (1 semaine de séjour d'étude à Lisbonne, rencontrer des personnalités, participer au Parlement Libre des Jeunes, etc...) qui seront autant d'occasions d'enrichir et d'affiner leur projet d'avenir.**

Lors de leur mission, les volontaires ont alterné temps de formations et temps de terrain.

### DES TEMPS DE FORMATIONS ET D'ÉCHANGES :

**-Animer une réunion / débattre sans se battre / animer une agora :** ces séances animées par Sébastien Hovart étaient destinées aux salariés et bénévoles du centre social. Les volontaires ont également pu profiter de ses apports théoriques et méthodologiques afin de s'outiller pour la suite de leur mission.

**Karim Mahmoud-Vintam des Cités d'Or est intervenu auprès d'elles à plusieurs reprises :**

- ❖ **Analyse politique** pour leur donner une culture politique et une capacité à analyser les faits, déterminer les sources d'informations, connaître la réalité, la comprendre et agir.
- ❖ **La notion d'utilité sociale**
- ❖ **Pitch :** apprendre concrètement à présenter et défendre un projet auprès de partenaires, financeurs... **Présentation claire et argumentée (basée sur des données identifiées) et savoir-être : poser sa voix, sa posture....**

**L'éducation populaire :** Le directeur du centre social les a sensibilisées à cette notion essentielle dans les centres sociaux.

**Des ateliers Mime et théâtre :** animé par Jean-Loup Jamin de la Manœuvre : bouger, respirer, se présenter, travailler le langage du corps, la posture, le positionnement dans l'espace, interagir avec l'autre.

-Et tout au long de la mission des ateliers cohésion d'équipe, des débats thématiques, des ateliers pour faire émerger les colères, les indignations, les thèmes qui les font vibrer.

Nous avons également travaillé les liens entre leur mission et leurs projets personnels (emploi, formation, études...) afin de les accompagner dans la suite de leur parcours. **2 d'entre elles ont postulé à l'Institut de l'Engagement afin d'être accompagnées après leur mission de service civique.**

Nous souhaitons renforcer et mettre en valeur leurs compétences, leurs savoir-faire : ainsi nous avons mis en place des ateliers « **rapports d'expertes** » : chacune a animé un temps **d'échanges en utilisant les outils d'animation découverts lors des formations pour présenter un thème qu'elles maîtrisent** en lien avec la mission :

- « Précarité et discrimination de genre »
- « Précarité et environnement »
- « précarité et enfance »
- « précarité et immigration »

**Le Parlement Libre des Jeunes :** 3 volontaires ont pu participer à cet événement dès les premiers jours de leur mission.

### DES TEMPS DE TERRAIN ET DES PROJETS :

Dès les premiers jours de leur mission, munies d'un plan du territoire, les volontaires sont parties à la rencontre des acteurs, **collectifs d'habitants, initiatives locales, découvrir les pépites du territoire, son histoire.**

Ce jeu de piste avait pour objectif de susciter leur curiosité et des questionnements mais aussi de faire groupe.

Suite à ce jeu et via leurs recherches documentaires, elles ont pu rencontrer des partenaires locaux :

**ATD quart monde :** invitation à participer à leur journée de formation / partant pour participer au printemps des droits / liens également possible avec leur volontaire service civique travaillant sur les questions de précarité et environnement

**-Passerelle buissonnière :** rencontre et présentation de leurs missions et actions et participation à l'atelier self-défense.

**- ALIS : une collecte de produits d'hygiène féminins devait avoir** lieu au profit de leur public lors de la semaine des femmes.

-comité de soutien de Michel Servet

-singa

### Les projets démarrés peu avant le confinement :

**Blabla café :** Nous avons proposé aux participants des ateliers FLE un temps d'échanges et de rencontres convivial autour d'un café dans le hall du centre social avant le démarrage des ateliers de français. (de 13h30 à 14h). Ce temps qui devait être hebdomadaire **devait permettre des discussions autour d'une thématique de départ (en lien avec l'actualité) et créer du lien entre les participants.**

Philosophy for children est une méthode d'apprentissage qui a pour objectif de développer les capacités de réflexion, prise de position et ouverture d'esprit des individus dès le plus jeune âge.

Cette méthode est parfaitement en lien avec les objectifs d'une éducation populaire qui incite le citoyen à avoir un esprit critique.

1 séance a pu être réalisée avec un groupe de 10 ans (entre 6 et 11 ans) lors du centre de loisirs des vacances de février 2020.

Très rapidement l'utilisation de supports artistiques à susciter l'intérêt et la participation des enfants qui ont été très réactifs.

L'espace d'une séance de 45min nous avons réussi à aborder des thèmes comme la pollution, mais aussi la liberté de pensée, l'imagination, le rêve et la confiance en soi.

A la fin de la séance une petite fille a dit « j'ai adoré cette matière, parce qu'on nous écoute et on peut donner notre avis ».

### **Les projets prévus qui n'ont pas pu voir le jour à cause du confinement :**

❖ **L'audition publique :** Projet mis en place régulièrement par les Cités d'Or afin d'explorer le parcours de vie d'une personnalité et poser publiquement, sur nos territoires, la question de ce que signifie être pleinement acteurs de nos vies et acteurs de la société, et des moyens que nous pouvons/devons mobiliser pour y parvenir.



Les 4 volontaires du projet Rhizoma devaient elles aussi réaliser cet exercice. Le choix de la personnalité s'est porté sur Nathalie Ballan : spécialiste du développement durable et de l'innovation sociale au Portugal.

La soirée devait se dérouler en 2 temps : dans la première partie, l'intervenante était invitée à répondre aux questions préparées par les 4 volontaires autour de son parcours, de ses choix de vie...

Dans la 2<sup>ème</sup> partie, Nathalie Ballan devait animer un échange/débat autour de cette question : « face à la transition écologique : comment faire évoluer nos pratiques individuelles et collectives ? »

Pour préparer cet événement et les questions, les volontaires se sont prêtées à l'exercice de la ligne de vie : elles ont commencé par réaliser leur ligne de vie avec les événements marquants, qu'elles ont ensuite comparé à la ligne de vie de Nathalie Ballan (réalisée après leurs recherches sur internet).

❖ **L'organisation d'un projet porté collectivement :**

#### **« La semaine des femmes » :**

Nous souhaitons par cette semaine, mettre la lumière sur les femmes issues de milieux minoritaires.



**Des expositions :**

-les œuvres de l'artiste afroféministe Anna Drawing avec un vernissage en présence de l'artiste.

-une campagne d'affichage et de prévention des violences faites aux femmes (à partir des guides de l'ONU) et l'exposition « conjuguer la migration au féminin » de la Cimade.

**Des conférences / débats / tables rondes :**

-ciné débat autour du documentaire « women sense tour » en présence des réalisatrices membres de Lallab, association féministe et antiraciste qui défend les droits des femmes musulmanes.

-échanges/ débat avec Vérité Jo Vie présidente du réseau des femmes afro descendantes.

**2 tables rondes :**

-« femmes et migrations »

-« s'affirmer en tant que femme handicapée ».

**Des ateliers :**

-atelier de discussion créative animé par Egal'in association étudiante féministe.

- « Stéréotype et jeux de genre » à destination des parents de l'Espace famille.

-Initiation hip-hop mère/enfants animé par le collectif « hip-hop féminin ».

❖ **Le voyage à Lisbonne :**

En lien avec Nathalie Ballan, les volontaires devaient partir à la rencontre des acteurs de l'économie sociale et solidaire au Portugal pendant 4 jours.

❖ **Le printemps des droits :**

Cet événement devait venir finaliser les 6 mois de mission des volontaires. Cet événement, hors les murs, organisé en partenariat avec les associations locales, a pour objectif de sensibiliser le grand public des effets du non recours aux droits sociaux. C'est également l'occasion de faire découvrir aux passants, les différents dispositifs sociaux possibles et les associations présentes sur le territoire pour éventuellement susciter l'engagement bénévole et militant.

❖ **Le groupe de paroles femmes et handicap :**

L'une des volontaires, étudiante en master 2 sur les questions de genre, a travaillé sur un projet à destination de femmes en situation de handicap, ou de longue maladie. L'objectif principal était d'organiser des temps de rencontres entre paires pour sortir de l'isolement dans lequel elles peuvent se trouver et pratiquer des activités ensemble. Ce groupe de paires pouvaient également permettre d'agir sur les difficultés quotidiennes qu'elles rencontrent afin d'améliorer leur qualité de vie et développer leur pouvoir d'agir.

❖ **Le partenariat avec ATD quart monde :**

Nous avons pu rencontrer l'équipe d'ATD Quart-monde de Lyon 1<sup>er</sup> qui était partant pour participer au « Printemps des Droits ». Nous étions de notre côté invités à participer à leur université d'été annuelle qui devait avoir lieu en mai.

## EVALUATION DE L'EXPERIENCE :

OG 5 Projet Jeunesse :	Développer les espaces de prises d'initiatives et de responsabilités favorisant l'engagement individuel et/ou collectif des jeunes vers une citoyenneté active locale, nationale ou européenne.
OO 2 :	Susciter et encourager l'engagement des jeunes adultes.
Actions :	Accueillir des groupes de jeunes en service civique.
Effets attendus pour le centre social :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des jeunes qui concrétisent leur projet d'engagement.</li> <li>- Des jeunes qui renforçant leur estime d'eux-mêmes et qui prennent confiance en eux.</li> <li>- Des jeunes qui prennent des responsabilités dans les projets menés.</li> </ul>
Effets attendus pour les volontaires :	<p><b>Au démarrage de la mission, nous avions demandé aux volontaires d'écrire ce qui serait pour elle la « mission idéale ».</b> Voici les réponses données :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Envie de se professionnaliser sur les questions de genre et de handicap / gagner en autonomie / travailler en équipe / mettre en place des initiatives</li> <li>2- <b>Savoir monter un projet de A à Z / développer un réseau d'information / preuve tangible de mon engagement / avoir la bonne posture face aux institutions</b></li> <li>3- Rencontrer différents publics / monter un projet et le mettre en place / trouver « ma juste place » dans le projet / prendre confiance en moi et apprendre à faire confiance aux autres / prendre des initiatives / réaliser des travaux en autonomie</li> <li>4- <b>Monter un projet qui ait du sens pour les habitants du territoire / M'ouvrir et être à l'aise avec les autres / Coordonner les différentes étapes d'un projet voire différents projets / Approfondir mes réflexions sur des sujets de société.</b></li> </ol>
Questions évaluatives et indicateurs :	<p><b>Cohérence : l'organisation de l'accompagnement a-t-elle permis aux jeunes de prendre des initiatives et des responsabilités</b></p> <p><b>Le cadre de l'accueil a-t-il permis aux jeunes de prendre confiance en eux et/ou de développer des compétences ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Sur l'accueil reçu et les relations dans le groupe :</b></li> <li>« Chaleureuse et accueillante. Je me suis immédiatement accueillie. L'équipe m'a très rapidement mise à l'aise ».</li> <li>« Solidaires. On se sentait à l'aise pour prendre des initiatives et pour discuter, même s'il y avait désaccord. On se soutenait beaucoup ».</li> <li>« L'équipe est bienveillante et attentive (envers les services civiques, les salariés, les adhérents et visiteurs) »</li> <li>« Les relations étaient très bonnes. Nous faisons attention les uns aux autres, et nous essayons de laisser à chacune la possibilité de s'exprimer en fonction de ses besoins. »</li> </ul>

	<p>« Je me suis sentie sur un pied d'égalité et cela m'a permis de prendre confiance en moi car dans un premier temps je ressentais un complexe d'infériorité », du fait d'être étudiante face à des personnes ayant une carrière professionnelle confirmée. Le fait d'être écouté et pris en considération a beaucoup contribué à la réussite du service civique. »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur les compétences acquises et les qualités développées pendant la mission : <ul style="list-style-type: none"> <li>« Apprendre à faire un diagnostic de territoire avant de faire un projet. J'ai acquis des bases en communication et en organisation d'événements. »</li> <li>« J'ai pris confiance en moi, j'ai appris à mieux maîtriser mes émotions, à avoir une vision d'ensemble et développer mon leadership. »</li> <li>« J'ai pris confiance en moi, j'ai appris à m'affirmer, à oser exprimer mes idées (même au sein d'un groupe), j'ai grandi en maturité. »</li> <li>« J'ai appris à contacter des structures pour étendre le réseau de partenaires. J'ai appris à m'organiser et à communiquer en équipe. J'ai appris à créer, organiser un projet, à rédiger un dossier de presse et à le communiquer. »</li> <li>« J'ai appris à mieux communiquer, surtout en cas de désaccord. »</li> </ul> </li> <li>- Sur l'accompagnement pédagogique et les formations proposées : <ul style="list-style-type: none"> <li>« L'atmosphère conviviale et d'écoute tout au long de l'accompagnement Libré des Jeunes a permis de passer une expérience agréable et de rassembler des jeunes qui ont envie d'agir et de réfléchir ».</li> <li>« Les ateliers théâtre et mime m'ont apporté de la confiance en moi dans ma posture et dans mon positionnement face aux autres. »</li> <li>« Mes 3 temps forts préférés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer une réunion. Car cela m'a permis d'apprendre à répartir les forces au sein d'une réunion et que chaque personne puisse s'exprimer en ayant un temps de parole bien répartie.</li> <li>- Le pitch. Car ça m'a permis d'apprendre à présenter un projet en donnant des éléments concrets et en essayant de synthétiser pour convaincre rapidement l'auditoire.</li> <li>- Les rencontres avec les différentes associations. Car j'ai pu découvrir les richesses qu'elles apportent à la population d'un quartier. »</li> </ul> </li> <li>« Le PLJ : c'était la fin de la première semaine de mission, et je trouve que cela nous a permis de créer des liens. C'était également particulièrement intéressant.</li> <li>Les formations organisées par Sébastien Hovart font aussi parties de mes moments préférés. Sa manière d'animer et sa pédagogie m'ont beaucoup plu et j'y ai beaucoup appris. »</li> <li>« Mon accompagnement m'a bien aidé. J'aurais souhaité en avoir plus souvent (à la fois en collectif et en individuel) ».</li> <li>« Je me sentais bien suivie, avec en même temps beaucoup d'autonomie, chose que j'ai beaucoup appréciée. Cela m'a permis de m'épanouir et de bien travailler, en me sentant en confiance pour demander de l'aide, des conseils ou une discussion en privé si besoin. »</li> </ul> </li></ul>
--	--

**Impact : Quels effets de la mission sur le futur des jeunes volontaires ?**

**-Sur l'intérêt de la mission pour leurs projets futurs :**

- « J'ai développé mes compétences professionnelles, je me suis épanouie et cela m'a permis de mieux comprendre ce dans quoi je souhaitais travailler à l'avenir. J'ai été surprise par l'épanouissement que j'ai trouvé dans l'organisation des projets. Je souhaite continuer au centre social, au moins pour mettre en place la semaine pour les droits des femmes. »
- « J'étais intéressé par le milieu associatif mais je n'avais pas la possibilité de m'en rapprocher donc le service civique a été le bon moyen de comprendre comment ce milieu fonctionne. M'engager dans l'associatif était un de mes objectifs, cette expérience donne envie de poursuivre dans cette voie. »
- « Cette expérience va me servir demain pour oser proposer mes idées, présenter mes projets, aller au bout de mes projets et réussir à prendre plus facilement ma place au sein d'un groupe ». »
- « Je souhaiterai beaucoup faire du bénévolat. M'engager sur le long terme dans une association, d'abord en France, et pourquoi pas un jour m'engager dans une association à l'étranger. »

**Objetif général N°4 : Accompagner les parents pour leur permettre de gérer plus sereinement la prise de distance de l'adolescent vis-à-vis de l'autorité parentale, tout en restant impliqués dans une dynamique de co-portage du Projet Jeunesse de l'Association.**

<p>Objetif opérationnel N°1</p>	<p>Permettre aux familles de vivre des moments de répit vis-à-vis de leurs adolescents, tout en renforçant leur fonction parentale.</p> <p>Développer des séjours de vacances pour des adolescents co-construits avec les parents Co-construire un à deux séjours par an</p> <p>Dans le Projet Jeunesse du Centre Social, nous avons mis l'accent sur la place des familles au cœur des projets de jeunes comme étant un vecteur de réussite des projets menés, mais aussi d'un regard partagé sur la progression des jeunes. Nous avons décidé d'organiser un séjour de vacances à la montagne à l'hiver 2019, avec une thématique d'engagement autour des droits de l'enfant (le Centre Social étant par ailleurs engagé dans un événement partenarial sur ce sujet).</p> <p>La dynamique de ce projet a retenu notre attention tout particulièrement. Au départ, ce projet est né d'une demande des jeunes de partir à la montagne dès les vacances scolaires d'Automne 2018. L'équipe jeunesse les a accompagnés dans la poursuite du projet. La place des familles tout au long de ce processus a été un facteur de réussite au sens du projet. Les différentes opérations d'autofinancement mises en place l'ont été conjointement avec des parents associés à la démarche (administrative, prêt solidaire de matériel). Cette implication a eu des effets notables sur l'engagement des jeunes et les relations de l'équipe avec les familles se sont approfondies. Notamment lors des accompagnements individuels des familles dans les demandes des bons de vacances CAF. Le fort taux de présences des parents lors du départ et de l'arrivée au séjour des jeunes est un indicateur quant à l'engagement des parents dans ce projet.</p> <p>A la suite de ce projet, nous avons validé collectivement que les séjours de vacances concernaient réellement à la mise en œuvre de nos intentions éducatives et pédagogiques. Nous avons par la suite réalisé 3 autres séjours, un à l'été 2019 dans le Vercors et deux à l'hiver 2020 et 2022 à la montagne, tout en gardant le modèle d'auto-financement et en assurant la place des parents dans le projet des jeunes. Pendant que les jeunes étaient au séjour, les animatrices du secteur famille prenaient régulièrement contact avec les parents afin de venir participer à des activités avec leurs plus petits enfants.</p> <p>A l'issue des séjours, on compte près 127 départs effectifs en séjours de jeunes depuis 2019, soit 78 jeunes différents (36 garçons et 42 filles) pour 55 familles.</p>
---------------------------------	---

<p>Effets attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1- Des parents qui développent des liens privilégiés avec leurs adolescents, propices à l'instauration d'un climat de confiance réciproque</li> <li>2- Des familles qui vivent des moments de répit lors du départ en séjour leurs enfants</li> </ul>
<p>Questions évaluatives, critères et indicateurs d'évaluation</p>	<p>1-L'implication des parents dans les projets portés par les jeunes a-t-elle permis de créer des moments privilégiés entre parents/adolescents ? Efficacité – Objectifs opérationnel et résultat Indicateur : Au moins 1/3 des familles des jeunes concernées impliquées sur au moins une étape préparatoire du séjour ; Au moins 50% des jeunes accompagnés par leurs familles le jour du départ/ le jour d'arrivée ; Au moins deux échanges entre parents et jeunes pendant le séjour.</p> <p>Pour les 1<sup>ers</sup> séjours réalisés en 2019, la participation des familles à une ou plusieurs étapes, a été une vraie réussite. Près de la moitié des familles des jeunes (14 familles sur 29) se sont impliqués avant les séjours (opérations autofinancement, prêt de matériel à d'autres jeunes, préparation avant le départ...). Les dynamiques engagées en 2020 et 2022 ne nous ont pas permis de renouveler ce type d'engagement des familles. L'enjeu s'est porté sur le maintien d'une offre de loisirs, malgré le contexte sanitaire. On notera qu'à chaque séjour, 100% des familles étaient présentes au départ et à l'arrivée (avec des adaptations pour certaines situations afin de garantir la présence des parents).</p> <p>2- En quoi ces séjours de vacances ont-ils permis aux familles de vivre des moments de répit ? Pertinence – Objectif Généraux et Problème/Besoins Indicateur : 50% des parents déclarant être sereins au moment du départ en séjour ; 50% des parents déclarent avoir pris au moins une fois, pendant l'absence de leur adolescent, du temps pour eux.</p> <p>Cette question était centrale au moment du démarrage de ce projet social. Nous avons co-organisé avec l'Animatrice Familiales, des actions de relai et d'information pour ces familles, avec des propositions de contenus. Nous n'avons malheureusement pas pu renouveler cette énergie sur les années 2020 et 2022, au regard du contexte sanitaire. Même si les parents plébiscitent ce type de séjour organisé par le Centre social, nous ne disposons pas des moyens de mesure nécessaire pour évaluer cette question.</p>
<p>Mode de collecte</p>	<p>Efficacité : Evaluation à la fin de l'action (phase préparatoire, déroulement et après) Pertinence : Questionnaire auprès des jeunes après chaque intervention des parents.</p>
<p>Partenaires pressentis</p>	<p>Cat du Rhône- Dpt Aide aux Temps Libres, Métropole de Lyon – CCAS de la Ville de Lyon, Partenaires/Prestataire liés aux séjours et aux thèmes choisis.</p>

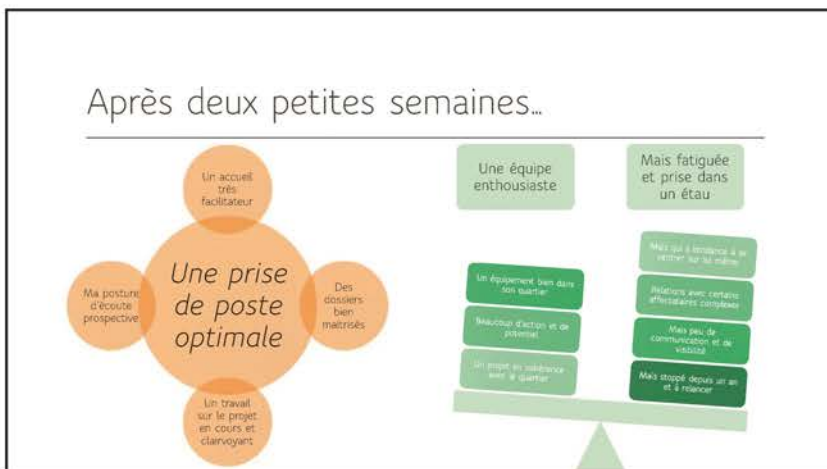
# Rapport d'étonnement



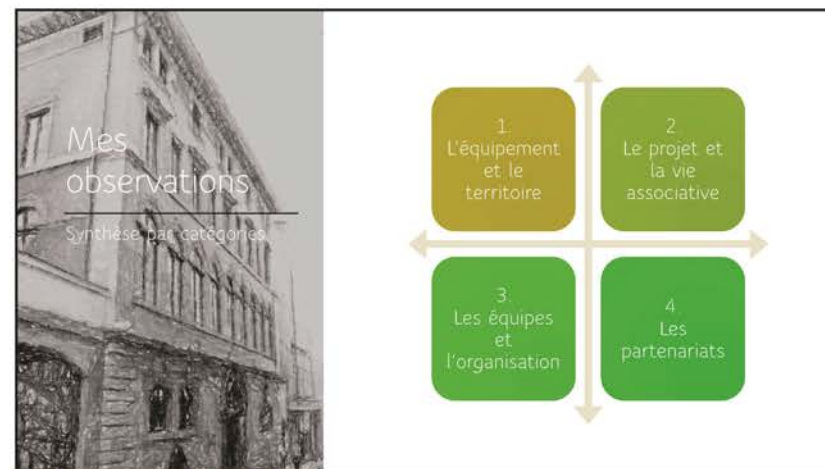
1



2



3



4



## 1. L'équipement et le territoire



Locaux vastes et propres  
Mise au numérique démarrée.  
Des espaces polyvalents  
Des ateliers culturels  
Quartier ancien, conforme aux dynamiques de gentrification  
Territoire riche en initiatives citoyennes  
Bonne connaissance des acteurs et une reconnaissance réciproque

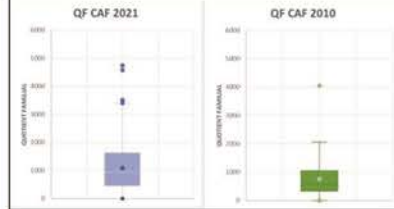
Locaux peu avenants et intimidants (Hall)  
Difficiles relations avec certains affectataires et mission de « service public »  
Centralité qui ne correspond pas à la géographie  
Fort taux d'inégalités  
Peu d'actions avec les acteurs sociaux du territoire  
Besoin de diversifier les lieux d'intervention



5

### Un étonnement géographique.

- Un rayonnement inégal sur le territoire
- Des creux vers l'ouest
- Une baisse des familles sur l'arrondissement



### Un étonnement sociologique.

- Une transformation importante de la structure des adhérents
- Le tarif le plus haut correspond aujourd'hui au quotient médian
- Un turn-over important des familles sur le quartier

6



- Transformer l'espace d'accueil
- Retravailler l'organisation de certains espaces
- Retisser du lien avec les affectataires
- Développer une stratégie de communication



Mon impression



- Investir les espaces publics
- Renforcer les liens avec les acteurs du territoire
- Créer un groupe de veille active sur le territoire
- Animer la vie du quartier avec habitants et acteurs

7

## 2. Le projet social et la vie associative

Mise en œuvre

Bonne intégration

Des moyens adaptés

Travail sur l'utilité sociale

Renforcer les actions

Vie associative

Associer les bénévoles

Donner à voir

Temps forts collectifs

S'ouvrir davantage sur le quartier

Gouvernance

Qualité de l'implication

Délégations et mandats clairs

Travailler en commissions

Renouveler le CA

8

### Focus sur le modèle socio-économique

- Modèle qui montre ses limites
- Faire apparaître le coût de « l'invisible »
- Adapter les tarifs à la sociologie actuelle
- Développer de nouvelles actions

	2019	2020	2021	Evol /2020
Mise Enfance	117 707 €	97 423 €	101 425 €	+ 5 512 €
Mise Jeunesse	9 912 €	5 205 €	720 €	- 4 588 €
Mise Ados/DS	5 817 €	9 645 €	2 587 €	- 7 040 €
Mise Ados	98 302 €	44 374 €	65 172 €	+ 4 058 €
Adhésions	12 089 €	9 234 €	8 775 €	- 512 €
<b>TOTAL</b>	<b>249 606 €</b>	<b>166 201 €</b>	<b>183 689 €</b>	<b>- 8 204 €</b>

- Un modèle de type MJC
- Des tarifs bas mais qui ne correspondent plus à la sociologie du quartier
- Les ateliers financent le « service commun » et non l'activité

Proposition de structure analytique

9

### 3. Les équipes et l'organisation

Quel plaisir !

- Grande polyvalence des personnes
- Des compétences valorisées et du potentiel
- Une politique RH favorisant le temps complets et la pérennité
- Solidarité et bienveillance
- Des organisations solides

- Difficile de comprendre les postes et le contour des pôles
- Pas de budget par pôle
- Répartition inégale des ETP en fonction de l'importance dans le projet
- De la polyvalence construite en fonction des personnes
- Intégration et accompagnement des bénévoles

Tiens tiens -

10

### Le Pilotage

Un siècle de centre social

Pilotage

- Services communs**
  - Entretien du bâtiment
  - Accueil
  - Sécurité
  - Suivi des travaux
  - Domiciliation
  - Accueil d'associations
- Pilotage du projet**
  - Animation de la vie associative
  - Mise en oeuvre du projet
  - Accompagnement des équipes
  - Management et recrutement
  - Analyse et stratégie
  - Représentation de l'association
  - Lien avec les affectataires
- Fonctions support**
  - Secrétariat
  - Comptabilité
  - Gestion administrative
  - Accueil
  - Ménage / Hygiène / Service

11

### Le DSL

Au cœur du projet pour le quartier

Pôle DSL 1 Coordinatrice

- Parentalité**
  - Espace Familial
  - Café des parents
  - Ateliers parents/enfants
  - Sorties familles
  - Départs en vacances
  - Permanences familles
- DSL**
  - Vie de quartier
    - Événements et fêtes
    - Mobilisation des habitants
    - Actions culturelles
  - Accès aux Droits
    - Permanences
    - Ateliers collectifs
    - Ateliers sociolinguistiques
- Accueil**
  - Inscriptions
  - Informations
  - Veille

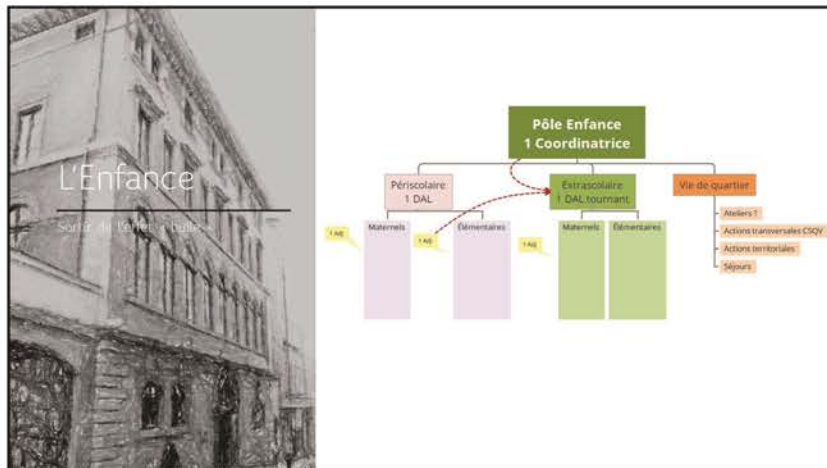
12



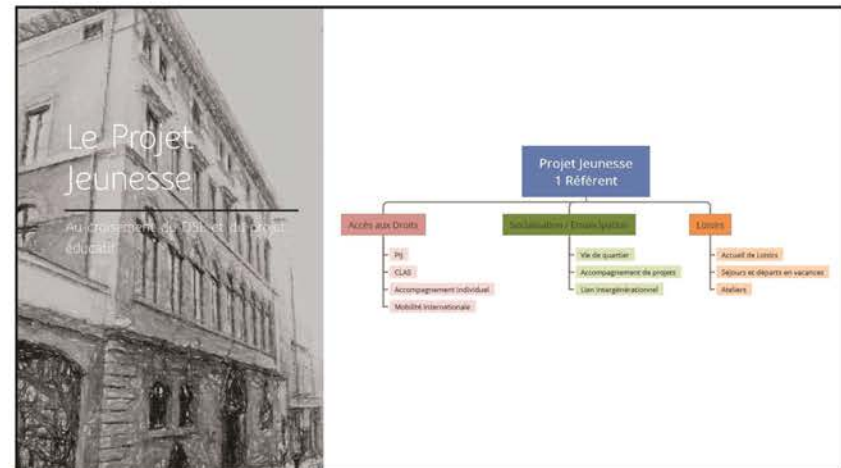
13



14



15



16

## 4. Les partenariats

Un besoin de coordination	<ul style="list-style-type: none"><li>• Depuis la sortie de la Politique de la ville</li><li>• Assurer une veille territoriale</li><li>• Coconstruire les réponses aux besoins</li></ul>
Une reconnaissance mutuelle sur le quartier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Beaucoup d'associations nées de la fermeture de la CDS</li><li>• Une connaissance relative des missions de chacun</li></ul>
Un noyau de partenaires privilégiés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Du à l'ancienneté des partenariats</li><li>• Des partenariats de compétences</li><li>• Un collège vieillissant</li></ul>

17



18

# Questionnaire habitants

## 2/ CADRE DE VIE ET LIEN SOCIAL

Trouvez-vous le quartier agréable à vivre ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Vraiment désagréable

très agréable

Pour quelles raisons :

Ce que vous aimez le plus et le moins dans le quartier ?

Avez-vous le sentiment que toutes les populations qui habitent l'arrondissement cohabitent bien ? (Reconnaissance, mélange dans les espaces publics, rencontres et échanges, âges)

Oui

Non

Pour quelles raisons :

## QUARTIER VITALITÉ

## QUESTIONNAIRE HABITANT 2022

### 1/ QUI ETES-VOUS ?

Vous êtes ?  
Une femme  Un homme

Vous habitez le 1<sup>er</sup> arrondissement ?  
Zone 1  Zone 2  Zone 3   
Zone 4  Zone 5



Si vous n'habitez pas le 1<sup>er</sup> arrondissement, quel en est votre usage principal ?  
J'y travaille  Je fréquente régulièrement ses commerces  C'est mon lieu de loisirs (cours sport/culture, café/resto, lieux culturels)   
C'est un lieu de socialisation (amis, famille...)

Quel est votre âge ?  
Moins de 25 ans  Entre 25 et 35 ans  Entre 35 et 45 ans   
Entre 45 et 65 ans  Plus de 65 ans

Si vous avez des enfants, vivent-ils avec vous ? (Même une partie du temps)  
Oui, ils sont mineurs  Oui, ils sont majeurs  Non

Quel est votre statut professionnel (ou passé si retraité(e)) ?  
Cadre  Profession libérale  Employé public/privé   
Ouvrier(e)  Indépendant(e)  Etudiant(e)   
Sans emploi

Dans votre logement, vous êtes :  
Propriétaire  Locataire du privé  Locataire HLM   
Hébergé gratuitement  Colocataire

Quelle est votre ancienneté d'habitant du quartier ?  
Moins d'un an  Entre 1 et 3 ans  Entre 3 et 5 ans   
Entre 5 et 10 ans  Plus de 10 ans

- Trouvez-vous qu'il y a suffisamment d'animations et d'évènements de quartier pour les habitants ?

Oui  Non

Des exemples :

- Lorsque vous avez des idées pour améliorer le cadre de vie du quartier, savez-vous où vous adresser et comment le faire ?

Oui, je le fais déjà  Non, mais j'aimerais pouvoir le faire   
Oui, mais je ne sais pas comment faire  Non, et je n'ose pas   
Oui, mais ça ne m'intéresse pas  Non, ça ne m'intéresse pas

**3/ SOLIDARITE ET ENGAGEMENT LOCAL**

- Diriez-vous que le quartier est solidaire ?

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Il n'y a pas de solidarité locale Il y a beaucoup de solidarité locale

Pour quelles raisons :

- Connaissez-vous des lieux de solidarité sur le quartier ?

Oui  Non

Si oui, lesquels ?

- Etes-vous engagé dans une association ou un collectif solidaire ?

Oui  Non  Non je n'ai pas le temps   
Non mais j'aimerais

- Comment trouvez-vous la mixité sociale dans votre quartier (présence de différentes classes sociales, cultures) ?

Satisfaisante  Suffisante  Inexistante   
Insatisfaisante  Insuffisante

Pour quelles raisons :

- Avez-vous l'impression que les commerces sont adaptés à l'ensemble des populations habitantes ?

Oui  Non

Pour quelles raisons :

- Trouvez-vous les services dont vous avez besoin à proximité ? (Commerces, services publics, lieux de loisirs et cultures, lieux d'écoute)

Oui  Non

Pour quelles raisons :

- Quels lieux ou actions de solidarité vous sembleraient intéressantes pour les habitants ?

- Connaissez-vous les centres sociaux de votre arrondissement ?

Oui

Non

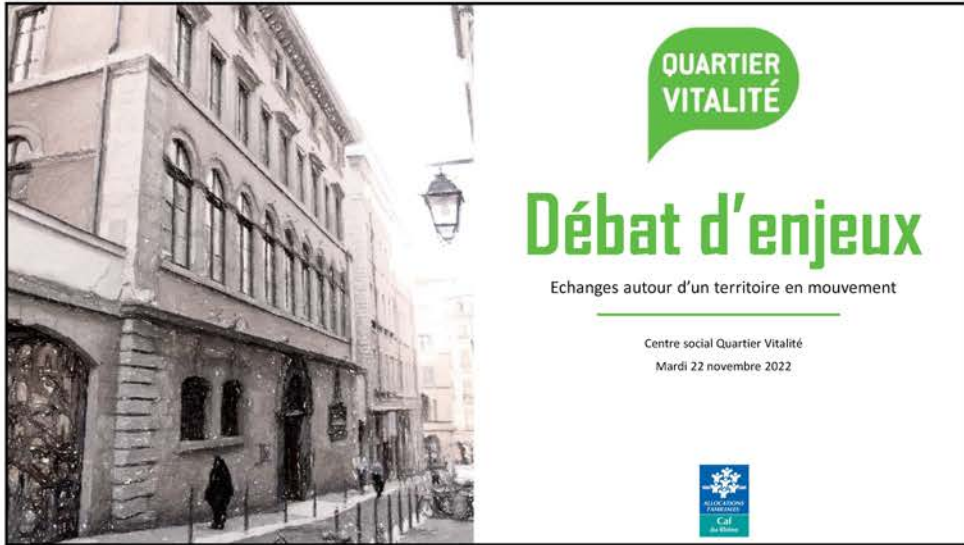
Je pense que ce n'est pas pour moi

Je ne sais pas ce qu'on y fait

- Une transition écologique et sociale équitable pour tous les habitants, ça passe par quoi ?

- Selon vous, quels sont les chantiers prioritaires sur le 1<sup>er</sup> arrondissement en matière climatique ?

# Présentation Débat d'enjeux

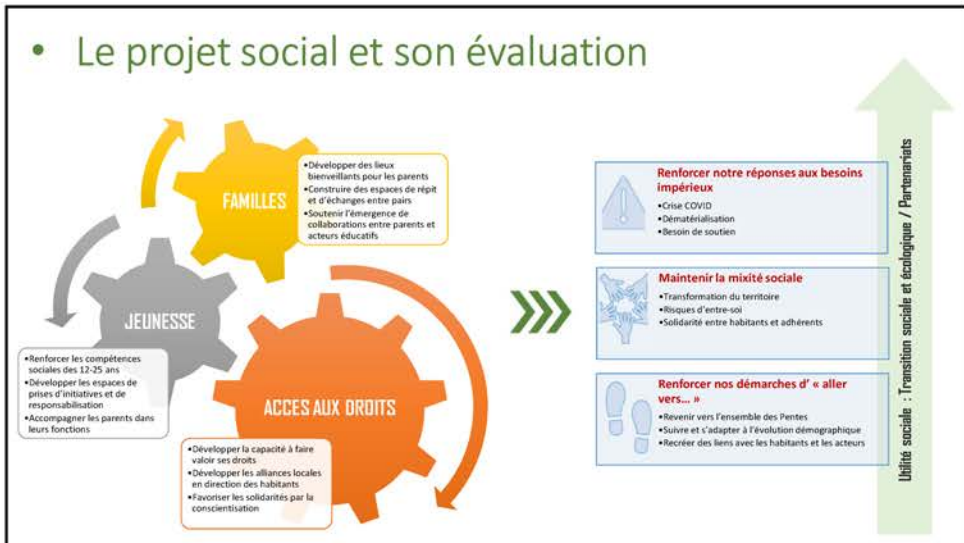


1

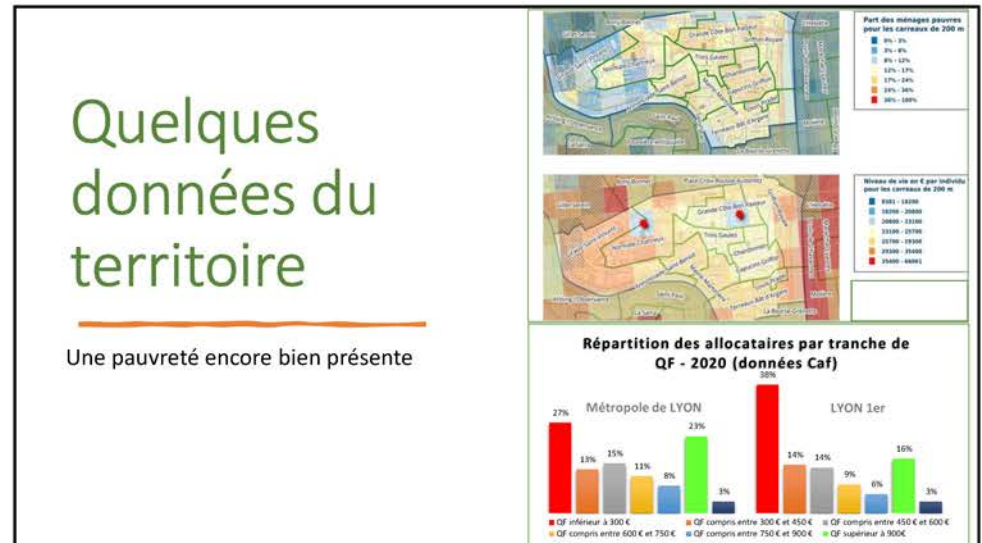
- Un débat pour quoi ?

- Un moment qui s'inscrit dans la démarche de validation du Projet social
- Prendre le temps d'envisager ensemble des préoccupations communes
- Envisager la place du Centre social et imaginer des partenariats

2



3



4



# Quelques données du territoire

Un quartier pour qui ?

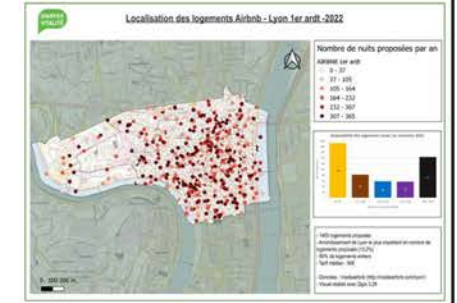


5

# Un focus sur le logement

**LOG 13 - Références principales selon le nombre de pièces**

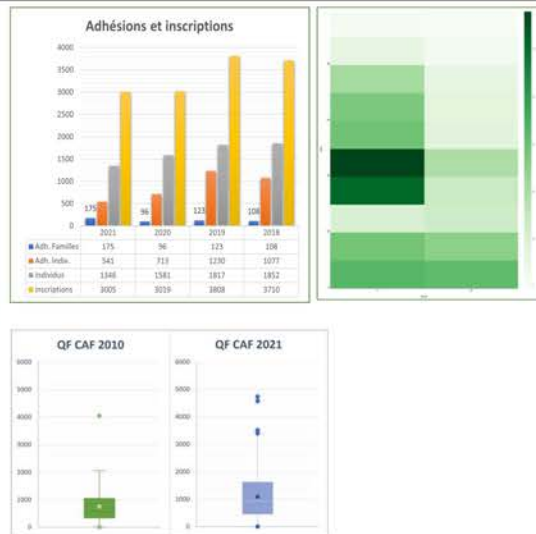
	2008	%	2012	%	2019	%
Ensemble	61 046	100,0	61 969	100,0	64 644	100,0
0-1 pièce	2 290	3,7	2 242	3,6	2 207	3,4
2 pièces	4 290	7,0	4 474	7,2	4 591	7,1
3 pièces	6 962	11,4	6 200	10,0	5 698	8,8
4 pièces	2 000	3,3	1 791	2,9	1 717	2,6
5 pièces ou plus	11 204	18,4	11 064	17,9	11 441	17,7



6

# Quelques données de CSQV

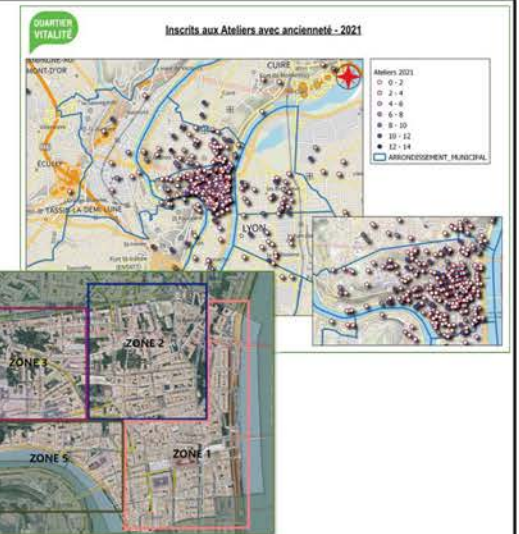
Qui sont les adhérents ?



7

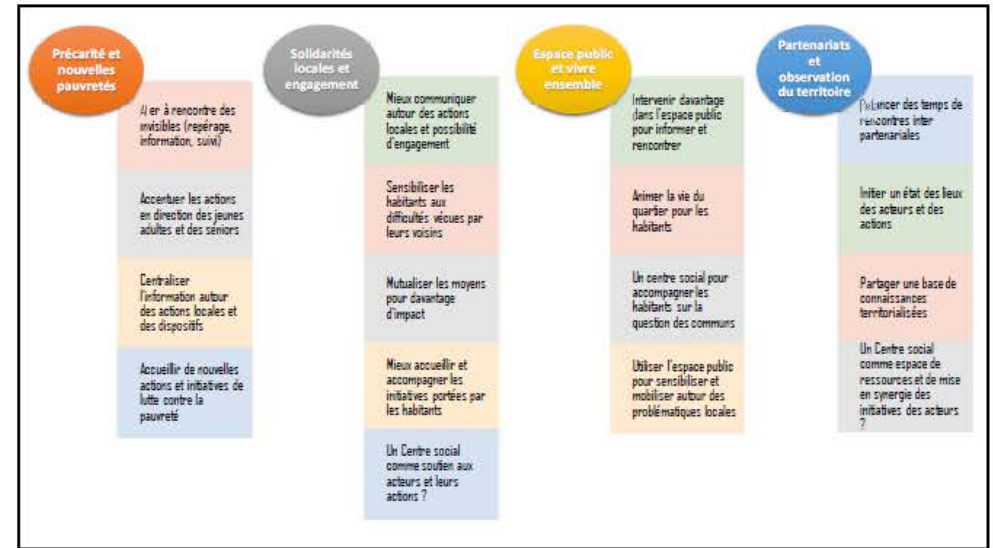
# Go West ?

- Une connaissance partielle du territoire qui nécessite de se déployer vers l'Ouest de l'arrondissement
- Une nécessité de mieux connaître et de s'adapter aux différents usages territoriaux des habitants
- Un besoin d'aller à la rencontre de nouvelles populations habitantes des Pentes



8

• 4 thématiques à partager avec vous...



# Présentation Séminaire Administrateurs-Salariés



1

## • Contenu du séminaire

1. Présentation des participants
2. Retour sur l'évaluation du projet et du travail de diagnostic
3. Travail sur :
 

<b>Nos valeurs / nos postures</b> Définir ce qui nous caractérise Envisager nos manières de travailler	<b>Nos raisons d'agir</b> Ce qui vient fonder notre projet Nos axes de travail et objectifs	<b>Les actions envisagées</b> Définir ce que nous visions Décrire nos propositions d'actions
--	---	--
4. Mise en commun des propositions
5. Fin (16h...)

2

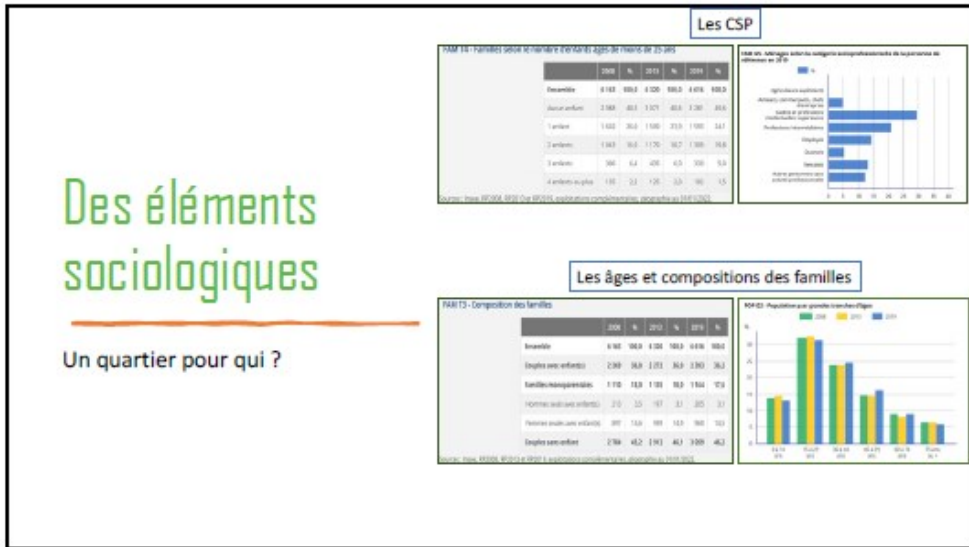
## • Présentons-nous...

- Qui je suis...
- Ce qui m'a interpellé / marqué durant cette année d'évaluation et diagnostic et qui me semble important d'apparaître dans ce Projet Social

3

## • Retour sur l'évaluation et le travail de diagnostic

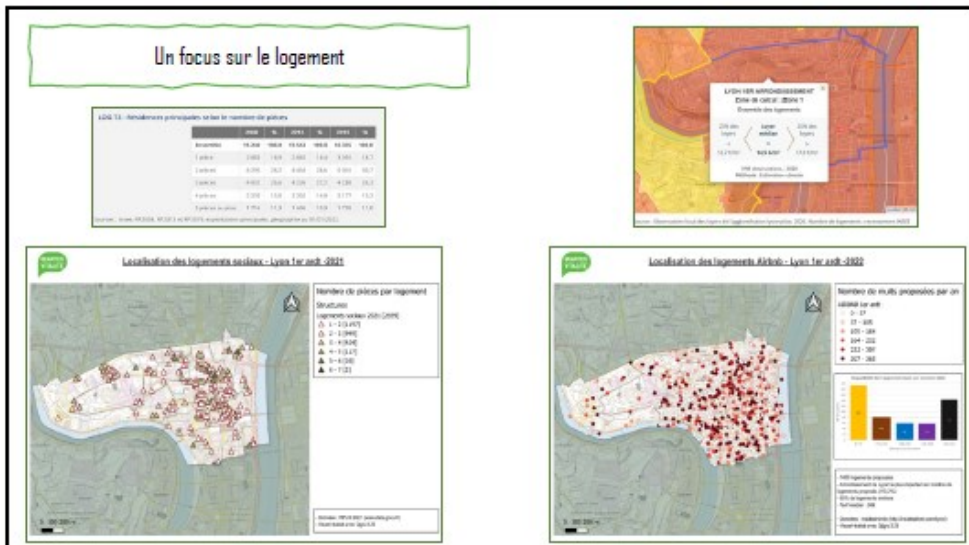
4



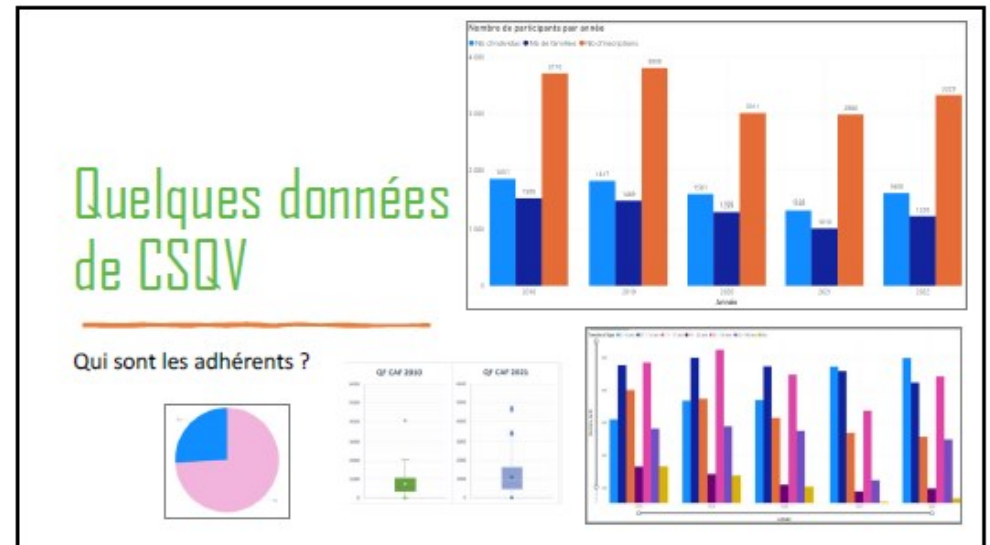
5



6



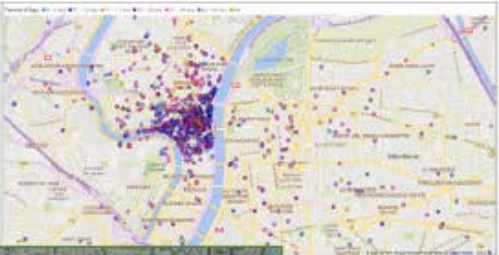

7



8

## Go West ?

- Une connaissance partielle du territoire qui nécessite de se déployer vers l'Ouest de l'arrondissement
- Une nécessité de mieux connaître et de s'adapter aux différents usages territoriaux des habitants
- Un besoin d'aller à la rencontre de nouvelles populations habitantes des Pentes

9

## Le projet social et son évaluation

**FAMILLES**

- Développer des lieux bienveillants pour les parents
- Construire des espaces de répit et d'échanges entre pairs
- Soutenir l'émergence de collaborations entre parents et acteurs éducatifs

**JEUNESSE**

- Renforcer les compétences sociales des 12-25 ans
- Développer les espaces de grilles d'activités et de responsabilisation
- Accompagner les parents dans leurs fonctions

**ACCES AUX DROITS**

- Développer la capacité à faire valoir ses droits
- Développer les alliances locales en direction des habitants
- Favoriser les solidarités par la concertation

**Renforcer notre réponses aux besoins impérieux**

- Crise COVID
- Dématérialisation
- Besoin de soutien

**Maintenir la mixité sociale**

- Transformation du territoire
- Risques d'exclusion
- Solidarité entre habitants et adhérents

**Renforcer nos démarches d'« aller vers... »**

- Aller vers l'accessibilité des Pentes
- Suivre et s'adapter à l'évolution démographique
- Renforcer des liens avec les habitants et les acteurs

Mixité sociale : Transition sociale et écologique / Partenariats

10

## Nos raisons d'agir sur le territoire

- Un territoire qui accueille des populations hétérogènes
- Une société qui se referme en elle-même
- Activités à CSQV : peu de mixité hors ACM Enfance
- Lutter contre les cloisonnements
- Une volonté éducative émancipatrice : « Ouvrir l'esprit », accueillir les différences
- Un quartier « village-Monde » où résonnent les enjeux sociaux
- Pour bien vivre sa socialisation et s'épanouir : nécessité d'être bien dans ses droits
- Dématérialisation des services publics et besoin d'aide dans les démarches
- De nouvelles précarités (jeunes / seniors / déclassés)
- Un territoire qui concentre des inégalités importantes
- Beaucoup d'initiatives solidaires mais qui peinent (Mise en commun / Espaces sociaux...)
- Des formes multiples et diverses d'engagement
- Des dynamiques d'associations de soutien de la part des partenaires
- Quartier à « Haut Potentiel d'Engagement », notamment sa jeunesse
- DPA : s'insérer et agir
- Peu de lieux pour se retrouver et pratiquer de l'activité en famille
- Des acteurs trop peu fidèles face à leurs difficultés
- Une volonté : des loisirs accessibles à tous
- Des parents qui s'interrogent sur leur fonction parentale
- Des lieux de loisirs qui laissent peu de place aux parents
- Peu de temps de répit pour les parents
- Un besoin de faire vivre le lien entre les générations
- Une inconnue : les familles de l'Ouest des Pentes

Mixité et diversité

Des droits pour tous

Solidarités locales et engagement

Accompagner le grandissement (Enfance / Jeunesse)

Famille et Parentalité

11

## Préfiguration du Projet social 2023 - 2027

**PROJET SOCIAL**

**4 préoccupations transversales**

- Droits pour tous
- Mixité et diversité
- Solidarité locale et engagement
- Accompagner la Jeunesse

**PROJET FAMILLE**

- Des lieux bienveillants
- Co-construction d'espaces de répit
- S'entraider entre parents
- Partenariats locaux

➤ Aller vers...

✓ Partenariat et animation du territoire (porteur de sens)

✓ 18-30 ans et Seniors

✓ Transition écologique et sociale

12

• 4 thèmes à travailler ensemble...

1 Des droits pour tous !

2 Solidarités locales et engagement

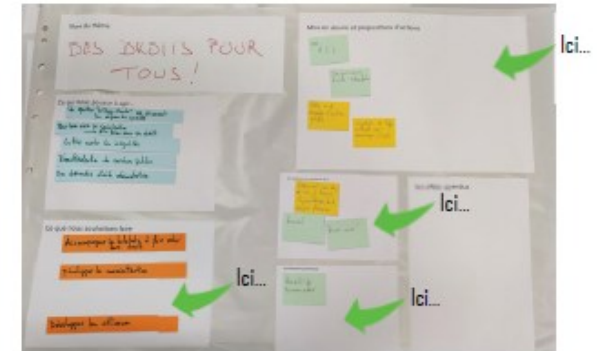
3 Mixités et diversité

4 Familles et Parentalité

13

• À vous de jouer !

- Règle du jeu :
- Proposer des actions plus ou moins précises
- 45 minutes par thème
- Carte verte : une action que nous menons déjà
- Carte jaune : une action nouvelle ou transformée



14